
Réseau des haltes du paysage de la Capitale-Nationale

Plan directeur



Plan directeur développé par L'Arpent pour les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale, avec la collaboration de la coop Bonne Compagnie.

Équipe de projet

Pascaline Walter, Architecte paysagiste, Chargée de projet, Arpent;

Maude Ouellet, Urnaniste (OUQ) et professionnelle en architecture de paysage, Binôme, Arpent;

Marianne Girard, Directrice artistique, Facilitatrice, Bonne Compagnie;

Sophie Laliberté, Directrice artistique, Illustratrice, Bonne Compagnie.

Comité de suivi du Plan directeur

Sophie DeBlois, Chargée de projet de l'Entente sur les paysages de la Capitale-Nationale, Développement Côte-de-Beaupré;

Kathleen Allard, Agente de développement en patrimoine immobilier, MRC de Portneuf;

Jean-Michel Bergeron, Coordonnateur des autorisations de travaux, Conseiller en développement culturel, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, Ministère de la Culture et des Communications;

Maude Boucher, Architecte paysagiste, Direction générale de la Capitale-Nationale, Ministère des Transports et de la Mobilité Durable;

Lise Buteau, Directrice adjointe, Développement Côte-de-Beaupré;

Stéphane Chainé, Coordonnateur à l'aménagement du territoire, MRC de Charlevoix;

Marie-Maude Chevrier, Conseillère touristique et adjointe à la direction, MRC de L'Île-d'Orléans;

Jean Guillemette, Responsable de l'aménagement du territoire, MRC de Charlevoix-Est;

Alexandre Potvin, Aménagiste, MRC de la Côte-de-Beaupré;

Amaury Sainjon, Aménagiste, MRC de la Côte-de-Beaupré;

Nicolas Talbot, Responsable de l'aménagement, MRC de la Jacques-Cartier;

Annie Vaillancourt, Agente de développement culturel, MRC de Charlevoix;

Éric Villemagne, Conseiller en développement territorial et en intelligence régionale au Secrétariat à la Capitale-Nationale.

Table des matières

Préambule	04
La démarche de plan directeur	05
Le territoire et les paysages de la région de la Capitale-Nationale	09
Le réseau des haltes du paysage	23
Les fondements du réseau	24
Le concept du réseau	37
La mise en oeuvre du réseau	54
Les haltes proposées	55
Les propositions d'aménagement pour six sites	56
Le plan de mise en oeuvre	57
Les sites prioritaires à considérer pour les prochaines étapes	58
Médiagraphie	107
Annexe	108
Lignes directrices d'aménagement	109

Préambule

Ce préambule établit les bases du Plan directeur en abordant d'abord la genèse de la démarche, ses objectifs, puis en offrant un tour d'horizon des éléments à valoriser : les paysages qui caractérisent la région de la Capitale-Nationale.

La démarche de plan directeur

Introduction

Contexte et objectifs

21

Le territoire et les paysages de la région de la Capitale-Nationale

Les paysages de la région

Les paysages des MRC

32

1

La démarche de plan directeur

Introduction

L'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région Capitale-Nationale (ci-après l'Entente) souhaite mettre en valeur et protéger les paysages par le biais de son plan d'action pour les six municipalités régionales de comté (MRC) constituantes : La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix Est, Portneuf, La Jacques-Cartier et L'Île-d'Orléans. Les objectifs du plan d'action prévoient de soutenir intervenant.e.s impliqué.e.s dans la mise en valeur des paysages de la région, de mieux outiller les collectivités, de poursuivre l'animation, la concertation et la sensibilisation aux paysages.

Ainsi dans la poursuite de son objectif de soutenir la réalisation de projets et d'initiatives visant la protection et la mise en valeur des paysages, les partenaires de l'Entente souhaitent développer un réseau « de haltes du paysage de la Capitale-Nationale aux couleurs de chaque MRC » (plan d'action 2022-2025). Un comité de travail composé de représentants des six MRC du territoire, du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), du Secrétariat à la Capitale-Nationale et de Développement Côte-de-Beaupré a été mis sur pied afin de réaliser un projet fédérateur et collectif.

Le présent document vise à présenter le Plan directeur pour la création du réseau des haltes du paysage en y définissant la vision et le concept d'aménagement et de déploiement. Il constitue également un outil de planification servant de guide pour créer et développer le réseau. Il établit la vision du réseau, ses objectifs et ses principes directeurs à partir de potentiels relevés et intégrant des stratégies d'intervention modulables en fonction des particularités territoriales et régionales. Ultimement, le Plan directeur permettra de planifier sa création et développement en définissant les étapes et actions de mise en oeuvre.

Depuis les battures de L'Isle-aux-Coudres, la côte littorale de Charlevoix est bien visible et est marquée par la silhouette du village des Éboulements et le pic du mont des Éboulements.



Contexte et objectifs

La genèse du projet et le contexte de planification

La démarche ayant mené à l'élaboration du Plan directeur pour le développement d'un réseau régional de haltes du paysage trouve ses racines dans le Plan Paysage de la route 138 des MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix-Est réalisé en 2013. Ce plan, conçu dans une optique de valorisation des paysages régionaux, recommandait notamment la création d'un réseau de haltes permettant aux usagers de s'arrêter et d'apprécier la diversité des paysages le long de cette route emblématique. Un guide de conception des haltes du paysage a ensuite été conçu en 2015 et plusieurs haltes ont été aménagées, en bordure du fleuve.

Dix ans après la réalisation du Plan Paysage de la route 138, les partenaires de l'Entente exprimaient le souhait d'élargir le concept du réseau des haltes du paysage à l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale. L'objectif était de créer un projet collectif et fédérateur impliquant toutes les MRC signataires de l'Entente. Dans le cadre du plan d'action 2022-2025 pour la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale, l'une des actions inscrite au plan consiste à développer un réseau régional des haltes du paysage, qui reflétera l'identité de chaque MRC.

Début 2023, un comité de travail fut constitué, regroupant des représentants des six MRC du territoire, du Ministère des Transports et de la Mobilité durable, du Secrétariat à la Capitale-Nationale, Tourisme Charlevoix, ainsi que de Développement Côte-de-Beaupré. Un préinventaire des haltes existantes et des sites potentiels a été réalisé, via un sondage adressé à toutes les municipalités de la région. Bien que la participation des municipalités ne fut pas uniforme, cette démarche a permis de confirmer l'intérêt général pour le projet, et la réflexion sur la création du réseau a progressé, mettant en évidence la nécessité de se doter d'un outil de planification : un Plan directeur.

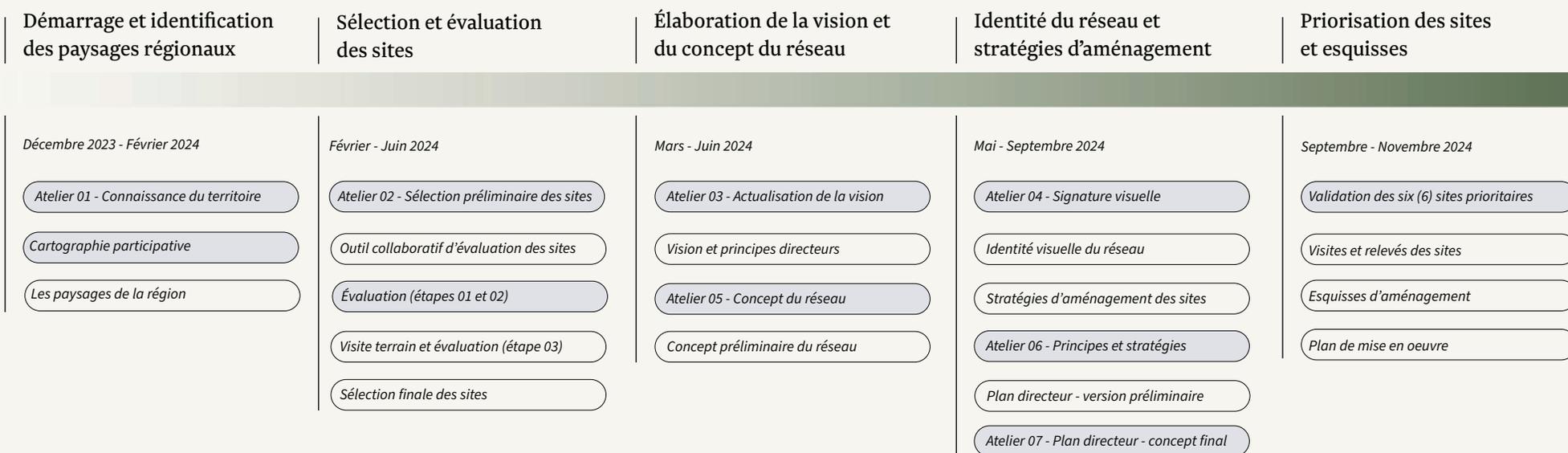
Les objectifs du plan directeur

En décembre 2023, les partenaires de l'Entente lançaient un appel d'offres sur invitation pour réaliser un Plan directeur afin de structurer, de conceptualiser et de planifier le futur réseau des haltes en prenant appui des particularités territoriales et de la diversité des paysages.

Plus précisément, la démarche menée dans le cadre du Plan directeur s'est articulée autour des éléments suivants :

- Actualiser la vision du réseau, ses objectifs;
- Identifier les sites existants et potentiels pour former le réseau;
- Développer un concept et des stratégies d'intervention sur tout le territoire de la région Capitale-Nationale découlant de la vision du réseau préalablement définie;
- Concevoir le réseau en prenant en compte 1) de définir une signature visuelle commune et distinctive; 2) d'intégrer un caractère artistique; 3) de valoriser les particularités locales et régionales des sites sélectionnés;
- Développer le concept sous la forme d'esquisses d'aménagement pour six sites identifiés;
- Identifier les actions spécifiques, les objectifs et établir un plan de mise en oeuvre pour concrétiser le réseau.

**Schéma de la démarche
d'élaboration du Plan
directeur**



 Participation active du comité à la réalisation de l'activité

Le territoire et les paysages de la Capitale-Nationale

Le territoire et les paysages de la région de la Capitale-Nationale

Le territoire visé par le Plan directeur

La région de la Capitale-Nationale, située au cœur du Québec, se trouve à un carrefour stratégique entre l'Est et l'Ouest de la province. Le territoire concerné par le présent Plan directeur englobe les six MRC de la région, chacune marquée par l'influence de grandes entités géographiques, telles que le fleuve Saint-Laurent, les montagnes des Laurentides et le socle appalachien. Chacune de ces MRC possède des caractéristiques uniques et des paysages marquants qui façonnent son identité et offrent un potentiel pour être valorisés à travers la mise en place du réseau des haltes du paysage.

La MRC de Portneuf - Portneuf est une région où l'histoire et la nature se rencontrent harmonieusement. Son littoral, bordé par le fleuve Saint-Laurent, et son patrimoine riche, notamment le Chemin du Roy, rappellent l'époque de la Nouvelle-France et invitent à explorer ses villages pittoresques. Bien que les paysages du littoral soient déjà largement valorisés, l'arrière-pays est une mosaïque de paysages dont les terres agricoles, les rivières, les montagnes, les forêts, les lacs, et les coeurs villageois ont le potentiel d'être valorisés.

La MRC de La Jacques-Cartier - Sous influence de l'agglomération de Québec, la MRC de la Jacques-Cartier offre un cadre naturel exceptionnel avec ses montagnes, rivières et lacs, parfait pour les activités de plein air. Ses stations de ski réputées attirent les passionnés de sports d'hiver, tandis que le Village Vacances Valcartier et la présence de la base militaire ajoutent une dimension unique à la région. La rivière Jacques-Cartier, qui serpente à travers le territoire de Valcartier à Tewkesbury, est le fil conducteur historique et culturel de la région.

La MRC de la Côte-de-Beaupré - La MRC de la Côte-de-Beaupré se caractérise par son littoral, situé au pied de la côte, particulièrement développé et valorisé, offrant un cadre de vie dynamique à proximité de la Ville de Québec. La majestueuse chute Montmorency, point d'entrée ouest de la région, se dresse

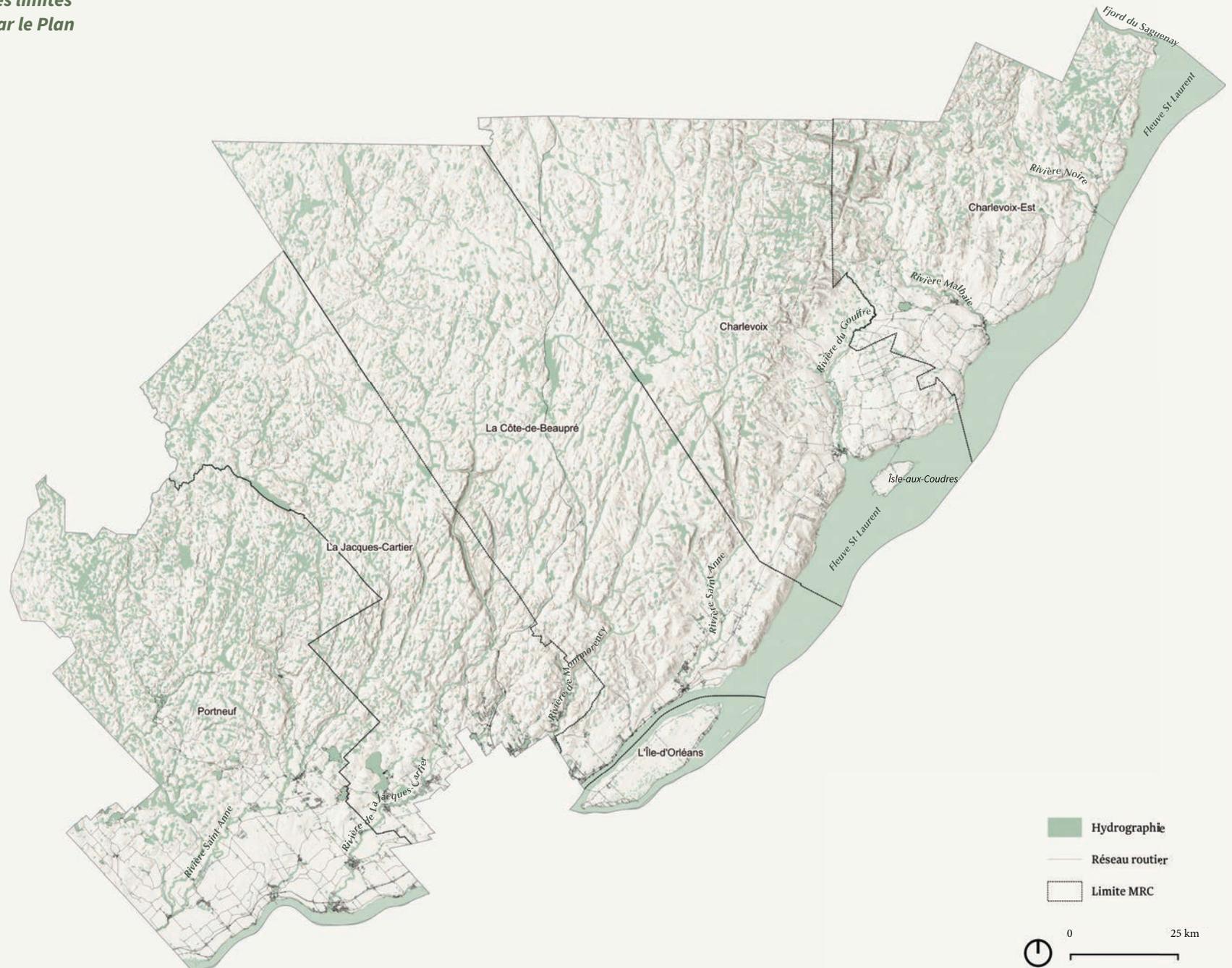
comme un monument naturel incontournable. Terre d'agriculture depuis des siècles, la MRC a su évoluer au fil du temps, et certains de ses chemins historiques nous plongent dans l'héritage de la Nouvelle-France. Aujourd'hui, elle se distingue par des atouts comme la station de ski du Mont Sainte-Anne et sa basilique emblématique. À l'est, le territoire s'ouvre sur des paysages typiques de Charlevoix, avec ses montagnes imposantes et son littoral escarpé.

La MRC de Charlevoix - Reconnue pour sa réserve de la biosphère par l'UNESCO, la MRC de Charlevoix inspire par sa beauté, son paysage façonné par le fleuve et les montagnes et par ses installations récréotouristiques. Les paysages y sont sculptés par le fleuve Saint-Laurent et les montagnes, offrant une diversité d'écosystèmes remarquable. Charlevoix est une terre d'inspiration, tant pour les amoureux de la nature que pour les créateurs et artisans. Les paysages de la région, mondialement reconnus, sont au cœur de nombreux circuits touristiques qui invitent à explorer cette région singulière.

La MRC de l'Île-d'Orléans - L'île d'Orléans, berceau de la Nouvelle-France, offre un paysage bucolique où les champs, les vergers et les villages historiques forment un cadre enchanteur et hors du temps. Le patrimoine agricole est très présent avec 95 % de son territoire affecté en agricole. L'île jouit d'une belle mise en valeur patrimoniale et paysagère avec la présence de circuits et éléments d'interprétation, offre des panoramas sur des éléments emblématiques du paysage régional.

La MRC de Charlevoix-Est - Située à l'extrémité est de la région de la Capitale-Nationale, la MRC de Charlevoix-Est fait le lien entre la région de la Capitale-Nationale, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Son territoire se distingue par ses vastes paysages naturels, sa réserve de biosphère de l'UNESCO et sa forte concentration d'activités récréotouristiques. Les étendues de nature et l'attrait touristique de la région en font un carrefour d'expériences singulières.

Carte présentant les limites du territoire visé par le Plan directeur.



Identification des paysages régionaux

La région de la Capitale-Nationale se distingue par une diversité de paysages naturels, culturels et patrimoniaux offrant un potentiel de valorisation pour la mise en place du réseau des haltes du paysage. Parmi les paysages régionaux, certains éléments sont particulièrement emblématiques et nourrissent l’imaginaire collectif, comme le fleuve Saint-Laurent et ses littoraux à la fois habités et naturels; les îles, dont l’île d’Orléans et son paysage culturel unique, les paysages de Charlevoix marqués par l’impact d’une météorite datant de plusieurs centaines de milliers d’années; les vastes vallées où les rivières dévalent les pentes avant de se jeter dans le fleuve; les paysages agricoles des basses terres, issus du retrait progressif de la mer de Champlain et de la mise en culture depuis l’époque de la Nouvelle-France ; les paysages naturels du Bouclier canadien marqués par les monts forestiers et quadrillés de lacs ou entaillés par des rivières, etc.

C’est à partir d’une synthèse des familles paysagères issues des travaux de caractérisation menés indépendamment dans chacune des MRC et d’un atelier de travail avec le comité que des fiches synthèses par MRC ont été réalisées. Cet exercice de synthèse, présenté dans les pages suivantes, permet d’identifier les éléments paysagers que le réseau devra chercher à valoriser et guidera la sélection des sites identifiés au Plan directeur, ou encore ceux qui pourraient intégrer le réseau ultérieurement. Quatre grandes familles de paysages ont été identifiées afin de catégoriser la diversité des paysages à l’échelle régionale. Les différentes familles déterminées sont une traduction des interactions entre le milieu physique et l’occupation humaine du territoire. Chaque famille possède donc une singularité visuelle, une organisation, une « identité » particulière que le réseau pourra mettre en valeur.

Différents facteurs déterminent les familles paysagères notamment la dimension visuelle, la géographie (relief), l’établissement humain, la dimension sensible liée à l’expérience et aux valorisations portées par les communautés, et plus encore.

Synthèse des familles de paysage et éléments caractéristiques des paysages de la Capitale-Nationale

Les paysages littoraux

- Les pointes d’île
- Le littoral fluvial et les battures
- Les îles
- Le littoral escarpé

Les paysages des basses terres

- Les plaines
- Les collines
- Les terrasses et coteaux
- Les vallées
- Les plateaux

Les paysages de l’Astroblème de Charlevoix

- Les vallées et gradins
- Les plateaux

Les paysages du Bouclier canadien

- Le piémont
- Les collines
- Les hautes collines
- Les plateaux
- Les vallées

Les paysages littoraux

Les paysages littoraux de la région de la Capitale-Nationale se déploient le long du fleuve, offrant une grande diversité d'ambiances. À l'est, les rives du fleuve, sous influence des basses terres du Saint-Laurent, sont marquées par les plages et les battures qui cèdent la place à des caps et des falaises abruptes, révélant ainsi le socle rocheux du Bouclier canadien. Autre élément marquant du paysage : les îles et pointes s'avancant dans le fleuve. Les paysages littoraux ont une dimension culturelle importante liée à l'histoire de l'occupation du territoire et l'imaginaire collectif.



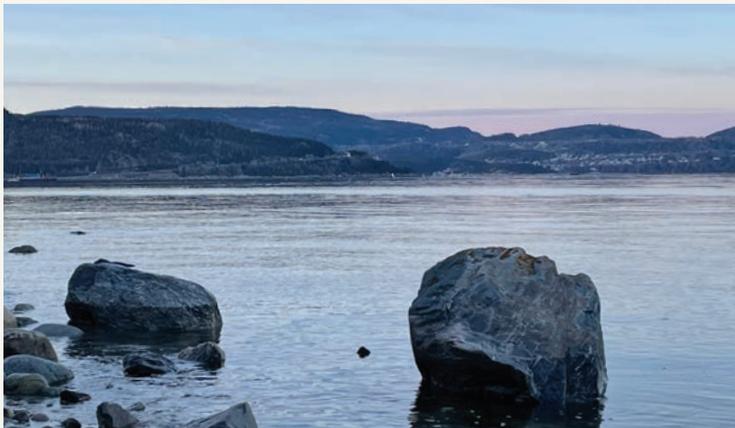
01



02



03



04



05

- 01.** La pointe de l'Isle-aux-Coudre, nommée Bout' de l'île.
- 02.** Banc de sable qui émerge de la surface à la confluence de la rivière Portneuf et du Fleuve.
- 03.** À marée basse, les battures de L'Isle-aux-Coudres dévoilent le caractère changeant du paysage fluvial.
- 04.** Éboulis au pied d'une falaise à la Pointe-aux-Alouettes.
- 05.** Littoral escarpé à Baie-Sainte-Catherine.

Les paysages basses terres

Situés le long du fleuve Saint-Laurent, les paysages des basses terres se localisent à l'est du territoire. Issus du retrait progressif de la mer de Champlain et de la mise en culture depuis l'époque de la Nouvelle-France, ils se caractérisent par des étendues cultivées et des rivières. Cette relation entre l'eau, la qualité de sols et l'humain a contribué à la richesse culturelle et économique de la région, dont les paysages témoignent encore aujourd'hui.



01



02



03



04



05

- 01. Le spectacle des chutes à Gorry sur la rivière Saint-Anne.
- 02. Les roches plates de la rivière Montmorency.
- 03. Paysage agroforestier de Saint-Léonard-de-Pornteuf.
- 04. Marqueterie des terres cultivées de Saint-Joachim.
- 05. Plateau agricole de l'île d'Orléans.

Les paysages de l'Astroblème de Charlevoix

Les paysages de l'Astroblème de Charlevoix sont uniques et résultent d'un impact météoritique survenu il y a environ 350 millions d'années. Cette collision qui a écrasé le Bouclier canadien a formé un immense cratère de plus de 50 kilomètres de diamètre. Au centre du cratère culmine le mont des Éboulements, effet du rehaussement du fond du cratère suite à l'impact. Le paysage de Charlevoix qu'on connaît aujourd'hui repose ainsi sur cette « structure » physique et naturelle sur laquelle se sont établis l'agriculture et les noyaux habités.



01



02



03



04



05

- 01. La vallée agricole de la rivière du Gouffre à Saint-Urbain.
- 02. Les gradins agroforestiers sur le rebord de la vallée de la rivière du Gouffre.
- 03. Le mont des Éboulements, le point d'impact de la météorite.
- 04. Le village de Saint-Hilarion se situe dans un écrin agroforestier.
- 05. Les terres agricoles au sein du plateau de Saint-Hilarion.

Les paysages du Bouclier canadien

Les paysages du Bouclier canadien se caractérisent par un relief de collines basses au sud, qui cèdent progressivement la place à des plateaux et à des collines plus élevées, zones de formation de vallées glaciaires ou lacustres. Les paysages se caractérisent par des monts, marqués par la présence de lacs nichés dans les dépressions, de zones humides et de vastes forêts naturelles, traversées par des vallées profondes aux versants escarpés.



01



02



03



04



04



06

01. La rivière et de la Jacques-Cartier, ses méandres et îles sablonneuses, Shannon.

02. Vallée de la rivière de la Jacques-Cartier, Stoneham-et-Tewkesbury.

03. Les monts forestiers encadrent la rivière Jacques-Cartier, idem.

04. Écrin cultivé sur le rebord de la vallée du Bras-du-Nord, Saint-Raymond.

05. Le parc de la 4^e chute sur la rivière Noire, Saint-Siméon.

06. Lac du Séminaire, paysage typique du Bouclier canadien, Baie-Sainte-Catherine.

Les paysages des MRC

MRC de Portneuf

01- Les grands paysages et leurs caractéristiques

- Paysages littoraux : le littoral fluvial et les battures;
- Paysages des basses terres : plaines agricoles et agroforestières (alternance entre les champs et la forêt) vallées des rivières Noire, Portneuf, Jacques-Cartier, Sainte-Anne et leurs méandres (la présence de rapides et de chutes sur les cours d'eau) ; collines et boutons, dont le mont Laura Plamondon;
- Paysages du Bouclier canadien : piémont (ambiance agroforestière), collines et vallées : rivières et crêtes rocheuses, collines arrondies boisées, présence de petites poches cultivées, vallées lacustres habitées (Noire, Jacques-Cartier, Sainte-Anne, Rivière-à-Pierre, Blanche); plateaux forestiers : hautes collines et monts forestiers, lacs, falaises rocheuses.



02- Éléments et sites d'intérêt paysager

- Paysages littoraux : le Chemin du Roy, les quais, les noyaux villageois, le marais Léon-Provancher et les battures du fleuve, Pointe des Grondines et le fleuve Saint-Laurent, l'escarpement littoral à Cap Santé;
- Paysages des basses terres : le pin blanc, un arbre emblème typique de Pont-Rouge ; les paysages de rangs, de villages ruraux et de hameaux ; la vallée de la rivière Chaude et ses poches agricoles qui subsistent ; la route d'Irlande, un rang portant des traces diffuses de la colonisation irlandaise du XIX^e siècle ; les chutes à Gorry sur la rivière Saint-Anne; la conversion d'une ancienne infrastructure : le Corridor des Cheminots et la Vélopieste Jacques-Cartier/Portneuf;
- Paysages du Bouclier canadien : lac Sergent et lac Sept-Îles, lieux de villégiature historique, le village de Rivière-à-Pierre enserré dans le relief de hauts plateaux.

Le village de Saint-Léonard-de-Portneuf et les monts du Bouclier canadien. L'église de Saint-Léonard-de-Port-Maurice située au sommet d'un bouton.

MRC de la Jacques-Cartier

01- Les grands paysages et leurs caractéristiques

- Les paysages du Bouclier canadien : le piémont, les vallées (rivières Jacques-Cartier, Montmorency, Hurons et leurs versants escarpés, présence de chutes et de rapides, barrage et ponts); les plateaux et hautes collines (paysage naturel forestier quadrillé de lacs).



02- Éléments et sites d'intérêt paysager

- Les chapelles : la chapelle de Tewkesbury (Stoneham-et-Tewkesbury), la chapelle du lac (Fossambault-sur-le-Lac), la Chapelle St-Dunstan (Lac-Beauport);
- Les Marais du Nord (Stoneham-et-Tewkesbury);
- Le parc national de La Jacques-Cartier dont le Mont allegro (Stoneham);
- Les stations de ski Le Relais (Lac-Beauport) et Station Touristique Stoneham (Stoneham);
- Le noyau villageois de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- Fossambault-sur-le-Lac et Lac-Beauport, lieux de villégiature historiques;
- Le lac Delage;
- Les ponts de Gosford (Shannon) et Clark (St-Gabriel) qui enjambent la Jacques-Cartier;
- La Shannon centrale électrique : véritable patrimoine industriel, traversé par le sentier national au Québec (SNQ);
- La forêt ancienne du Mont Wright (Stoneham);
- La montagne à deux têtes (Sainte-Brigitte-de-Laval)
- La conversion d'une ancienne infrastructure : le Corridor des Cheminots et la Vélopieste Jacques-Cartier/Portneuf.

Vue aérienne de la vallée de la Jacques-Cartier encadrée par les monts des Laurentides depuis Stoneham-et-Tewkesbury.

MRC de L'Île-d'Orléans

01- Les grands paysages et leurs caractéristiques

- Paysages littoraux : pointes d'île, littoral fluvial et les battures;
- Paysages des basses terres : plateau (dos arrondi en son milieu qui s'étend sur toute la longueur de l'île et relie ses extrémités, en pointe. Ambiance forestière et agroforestière : larges bandes de forêts et de cultures), coteaux.



02- Éléments et sites d'intérêt paysager

- Paysages littoraux : la pointe du Bout-de-l'Île (paysage de la Capitale-Nationale, silhouette de la ville de Québec); la promenade Horatio-Walker, le rivage de Sainte-Pétronille et l'anse aux Canots, les noyaux villageois;
- Paysage des basses terres : le chemin Royal ceinture tout le territoire de l'Île et relie ses six municipalités rurales; les rangs de traverse, dont la Route de Mitan;
- Un fort intérêt historique, c'est le territoire « Berceau de la Nouvelle-France »;
- Les rangs de desserte (chemin Royal et de l'Argentenay) et les chemins de traverse (chemin du Mitan, route des Prêtres) sont les tracés exclusifs de découverte des paysages;
- L'arrière-plan sur les montagnes : Appalaches, Bouclier canadien ou le mont Sainte-Anne, sur l'éperon de la Ville de Québec et, la chaîne des Appalaches.
- La rue Prévost et les routes des Prêtres et du Mitan permettent de découvrir des points de vue.

L'ancien quai de Sainte-Famille donne accès aux battures du fleuve Saint-Laurent. À l'horizon, on aperçoit le pont de l'île.
Sophie DeBlois, 2024.

MRC de la Côte-de-Beaupré

01- Les grands paysages et leurs caractéristiques

- Paysages littoraux : littoral fluvial et les battures; embouchure de la rivière Sainte-Anne;
- Paysages des basses terres : plaine (terres agricoles et boisées), vallée de la rivière Sainte-Anne;
- Paysage du Bouclier canadien: coteau forestier; plateau (caractère agroforestier et agricole, mont forestier aux sommets élevés, rivière Lombrette), collines (mont Sainte-Anne), vallée de la rivière Sainte-Anne.



02- Éléments et sites d'intérêt paysager

- Paysages littoraux : battures et marais côtier de Saint-Joachim, fleuve Saint-Laurent (chenal de l'île d'Orléans), vue sur l'île d'Orléans, les quais; battures à Boischatel, Château-Richer;
- Paysages des basses terres : secteur de la grande Ferme; route de la Nouvelle-France au pied de l'escarpement permettant de saisir l'habitat rural linéaire et l'agriculture résiduelle, parc de la chute Montmorency; marqueterie des terres cultivées et des boisés dans la vallée de la rivière Sainte-Anne; le promontoire de Château-Richer;
- Paysage du Bouclier canadien : mont Saint-Anne et ses pistes de ski, canyon Sainte-Anne et des Sept-Chutes, digues de roches à Saint-Tite-des-Caps;
- Vue sur le cap Tourmente et le territoire de la Réserve nationale de faune;
- Points de vue depuis le littoral sur l'estuaire du Saint-Laurent, l'île d'Orléans et les Appalaches à Saint-Joachim;
- Depuis les monts, les panoramas et les points de vue sur la Côte-de-Beaupré, la colline de Québec, l'île d'Orléans, le fleuve, les Appalaches, la vallée de la Sainte-Anne et le cap Tourmente;
- La linéarité du territoire.

Le secteur de la Grande Ferme à Saint-Joachim se présente sous la forme d'une plaine cultivée où s'élève au loin le profil du Cap Toumente.

MRC de Charlevoix

01- Les grands paysages et leurs caractéristiques

- Paysages littoraux : île, les pointes de L'Isle-aux-Coudres, littoral escarpé (caractère maritime, escarpements boisés de forte dénivellation, anses et marais côtiers, embouchures de rivières et anses sablonneuses);
- Paysages de l'Astrolème de Charlevoix : vallées et gradins (rivière du Gouffre, (mont des Éboulements, montagnes de la Fée et de Saint-Jean-Baptiste); plateaux (agroforestiers);
- Paysages du Bouclier canadien : collines et hautes collines, vallées (relief de montagnes et de collines entrecoupées de vallées, relief de collines plus ou moins arrondies et allongées, mont Gabrielle-Roy, présence de petits lacs).



02- Éléments et sites d'intérêt paysager

- Paysages littoraux : L'Isle-aux-Coudres (plateforme rocheuse littorale et les battures, escarpement qui ceinture l'île, caractère rural et maritime; les moulins); pêches à l'anguille (saisonniers) et les quais, la pointe Bout-d'En-Bas ; plage de Baie-Saint-Paul;
- Paysages de l'Astrolème de Charlevoix : massif du mont des Éboulements; montagne de la Noyée; vallée de la rivière du Gouffre (ses méandres, les collines en haut des versants, plages et les milieux humides en bordure du fleuve), Baie- Saint-Paul et plaine agricole; patrimoine bâti résidentiel, de villégiature et agricole; village de Saint-Hilarion; village des Éboulements (son église sur un promontoire rocheux, point de repère paysager); villégiature ancienne;
- Panoramas offerts du rang du Ruisseau-des-Frênes et du rang Saint-Charles;
- Route 138 qui sillonne le fond de la vallée et la route 362 qui traverse la ville de Baie-Saint-Paul;
- Littoral escarpé de la côte de Charlevoix bien visible depuis L'Isle-aux-Coudres et la Côte-du-Sud et les montagnes des Appalaches sur la rive nord du fleuve visible depuis L'Isle-aux-Coudres.

Depuis les battures à la pointe de L'Isle-aux-Coudres, le massif et ses pentes de ski donnent la sensation de plonger dans le fleuve.

MRC de Charlevoix-Est

01- Les grands paysages et leurs caractéristiques

- Paysages littoraux : îles, pointes d'île, littoral et ses battures (caractère maritime, escarpements boisés de forte dénivellation, anses et marais côtiers, embouchures de rivières et anse sablonneuse);
- Paysages du Bouclier canadien : vallées (rivière de La Malbaie et ses méandres, plaine cultivée, montagnes de la Croix, du Petit Lac, Thérèse-Casgrain et de Glace); collines et hautes collines (monts forestiers, rivières à faible débit et petits lacs au fond de dépressions, falaises de roc à vif).



02- Éléments et sites d'intérêt paysager

- Paysages littoraux : embouchure de la rivière de La Malbaie; quais et les caractères maritime et rural; noyaux villageois de Saint-Irénée, Pointe-au-Pic, Cap-à-l'Aigle, Port-au-Persil, Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine; villégiature ancienne;
- Paysages du Bouclier canadien : agriculture à Saint-Irénée et ponctuellement dans les hameaux à l'est sur la pointe aux Alouettes; parc des Hautes-Gorges et le Parc des Grands-Jardins, village de Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs et Sainte-Agnès (leurs églises); marqueterie des terres cultivées et des espaces boisés sur les plateaux; route 138 ; la route des Montagnes;
- Des panoramas visibles depuis du rang du Ruisseau-des-Frênes et du rang Saint-Charles;
- Les cœurs villageois de Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs et Sainte-Agnès; leurs églises.

Niché au bord du fleuve Saint-Laurent, le hameau de Port-au-Persil offre une multitude de points de vue sur le littoral escarpé de Charlevoix.

Le réseau des haltes du paysage

Cette section présente la vision du réseau des haltes et la démarche d'inventaire et de sélection des sites. Puis, elle expose de manière détaillée le concept du réseau, en clarifiant les axes d'intervention proposés, qui visent à structurer l'ensemble du réseau, de la signature visuelle à l'aménagement des haltes.

Les fondements du réseau

Introduction

Vision du réseau

Orientations et objectifs

Sites inventoriés

Élaboration de profils de sites inventoriés

Diagnostic des paysages et des sites

Parti pris pour le développement du réseau

Les sites sélectionnés

23

Le concept du réseau

01. Signature visuelle

02. Le réseau de découverte des paysages

03. Halte du paysage

36

2

Les fondements du réseau

Introduction

Qu'est-ce qu'une halte du paysage ?

Une halte du paysage désigne un aménagement conçu spécifiquement pour permettre aux usager.ère.s de s'arrêter, de prendre du temps pour observer, comprendre et ressentir un paysage sous un nouvel angle. Elle ne se limite pas à l'aménagement d'un simple point de vue ou à une aire de repos, mais s'inscrit dans une démarche de mise en valeur et de révélation des spécificités paysagères du territoire.

L'objectif principal d'une halte du paysage est de faire vivre le paysage, en créant un espace aménagé propice à l'immersion et à la contemplation. En effet, plus qu'un lieu de simple passage, la halte vise à établir une relation intime et sensorielle entre les usager.ère.s et le paysage.

À travers l'aménagement de dispositifs spécifiques, la halte du paysage offre un contact privilégié avec le paysage. Les éléments paysagés naturels et culturels du paysage qui font l'identité du lieu sont mis en scène pour susciter la curiosité, la découverte et l'émerveillement. Chaque halte du paysage combine ainsi une dimension esthétique et expérientielle, où la singularité du lieu se révèle dans ses détails et ses subtilités, ainsi qu'une dimension informative et interprétative. Cette dernière dimension permet d'élargir la compréhension du paysage en expliquant les origines géologiques, les processus naturels qui l'ont façonné et le façonnent, ou encore les dynamiques humaines qui l'ont transformé. Les haltes du paysage sont donc des espaces de médiation, où l'usager.ère n'est pas seulement spectateur.rice, mais aussi acteur de son propre apprentissage. L'usager.ère est invité.e à réfléchir à l'histoire du lieu, à son évolution.

Ainsi, la halte du paysage n'est pas simplement un point d'arrêt sur un itinéraire, mais un moment d'engagement avec le territoire, une invitation à ralentir, à ressentir, et à comprendre la complexité et la profondeur des paysages que nous côtoyons.

Qu'est-ce qu'un réseau de haltes ?

Le réseau de haltes du paysage se définit comme l'ensemble des haltes aménagées de manière cohérente et complémentaire, réparties sur le territoire de la Capitale-Nationale. Les haltes ne sont pas isolées, mais s'intègrent dans un système permettant une découverte progressive et connectée des paysages tout au long d'itinéraires ou de la région. Le réseau propose des parcours de découverte des paysages où chaque halte enrichit la compréhension du territoire et de ses paysages.

Au sein du réseau, chaque halte peut offrir une expérience paysagère différente. Certaines pourraient être dédiées à des points de vue exceptionnels, d'autres à des espaces de détente sensorielle (avec des éléments naturels, sonores ou visuels), ou encore à des lieux plus intimes qui permettent l'observation de détails particuliers (flore, faune, phénomènes géologiques, etc.). Cette diversité des expériences permet aux usager.ère.s de se connecter à différents aspects du paysage, en fonction de leur intérêt ou du type de chemin parcouru. Le réseau de haltes repose sur une logique de maillage géographique et thématique, qui crée une interconnexion entre les différentes haltes du paysage. Ces haltes sont reliées par des routes et chemins, mais peuvent être aussi reliées par des sentiers de randonnée, des circuits de découverte ou des itinéraires de mobilité douce.

Le réseau de haltes peut également devenir un levier pour le développement local en attirant des visiteurs, en soutenant l'économie régionale (artisanat local, produits du terroir, hébergement, etc.) et en renforçant la valeur ajoutée des paysages comme ressources touristiques.

Le Plan directeur vise à baliser les lieux/sites qui intégreront le réseau et orientera la conception des haltes du paysage.

Vision du réseau

C'est en se dotant d'une vision concertée que le réseau des haltes du paysage de la Capitale-Nationale, porté par l'Entente, sera en mesure de se distinguer dans la valorisation des paysages de la région tout en participant à la promotion du territoire régional. Un énoncé de vision, des orientations stratégiques et des objectifs ont été définis et formulés afin d'encadrer le développement du réseau et l'aménagement des haltes du paysage.

L'énoncé de vision élaboré positionne le réseau des haltes du paysage comme un outil dédié à la valorisation des paysages exceptionnels de la région et à la découverte des lieux méconnus d'intérêt. L'objectif principal est d'encourager les usager.ère.s, que ce soit les touristes, excursionnistes ou encore locaux, à s'éloigner des itinéraires habituels et à renouveler leur regard sur le paysage.

La vision du réseau chapeautera la mise en œuvre du Plan directeur, plus spécifiquement le choix et l'évaluation des sites qui intégreront le réseau et orientera la conception du réseau et l'aménagement des haltes du paysage.

L'énoncé de vision

Entre fleuve et montagnes, le réseau des haltes du paysage propose de découvrir les paysages exceptionnels et les lieux méconnus de la région. Il se distingue par la diversité des expériences qu'il offre en rapport avec la nature, la culture et les patrimoines singuliers de la Capitale-Nationale. Il est source de fierté pour les communautés qui habitent le territoire et intègre les meilleures pratiques en développement durable. Chaque halte est une destination en soi ; elle permet aux usager.ère.s de saisir la profondeur et les racines du paysage à leur portée.

À marée basse, les dalles rocheuses émergent dans le paysage près du quai de Saint-Jean.



Orientations et objectifs

Les orientations d'aménagement du réseau ont été formulées et déclinées sous la forme d'objectifs essentiels à la mise en place et au développement du réseau des haltes du paysage.

O1. Un réseau qui met en valeur les paysages régionaux

Objectifs

- Révéler les paysages exceptionnels et les lieux méconnus d'intérêt de la région;
- Valoriser la diversité des paysages naturel et culturel de la région;
- Favoriser et promouvoir une culture paysagère à l'échelle régionale.

O2. Un réseau offrant une diversité d'expériences aux usager.ère.s

Objectifs

- Faire de chaque visite d'une halte qui compose le réseau une expérience ludique, de découvertes, d'immersion, de ressourcement et de partage de savoirs;
- Assurer la cohérence et la complémentarité des expériences de visite des haltes;
- Favoriser et susciter l'intérêt des usager.ère.s à visiter les différentes haltes qui composent le réseau.

O3. Un réseau mobilisant de bonnes pratiques en développement durable

Objectifs

- Intégrer les matérialités locales et des aménagements résilients devant les changements climatiques;
- Assurer l'accessibilité du réseau pour toute la population et contribuer au développement des déplacements actifs au sein de la région;
- Mobiliser les citoyen.ne.s, les parties prenantes et les ressources locales autour du développement et de l'aménagement du réseau;
- Contribuer à la transmission de savoirs et à l'éducation des usager.ère.s.

O4. Un réseau qui suscite la fierté des populations qui habitent le territoire

Objectifs

- Mettre en valeur l'unicité et le génie des lieux dans lequel s'insère une halte du paysage;
- Concerner les acteur.rice.s locaux afin d'ancrer chaque halte dans son contexte d'insertion;
- Ancrer le réseau et les haltes dans le territoire pour qu'ils participent au développement local.

Sites inventoriés

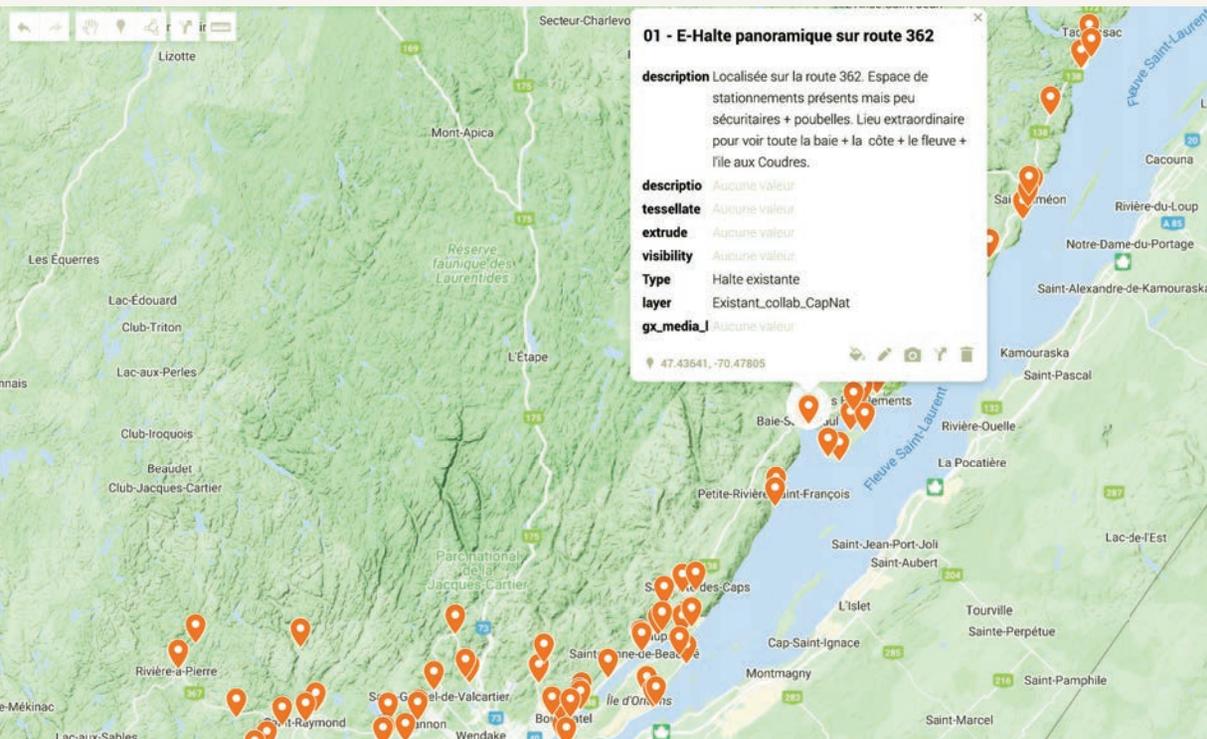
Les paysages régionaux, ainsi que les caractéristiques uniques à chacune des MRC, à mettre en valeur pour la création du réseau des haltes, ont fait l'objet d'une identification et d'une classification. Cette démarche a mené à la création d'un inventaire collectif des sites. Les sites ont été sélectionnés comme lieux permettant de faire découvrir aux usagers l'un des paysages régionaux et/ou d'un attrait paysager spécifique.

L'inventaire des sites potentiels

L'inventaire des sites potentiels a permis d'établir une première liste des lieux significatifs en termes de paysage à l'échelle régionale - locale. La valeur esthétique (qualité visuelle) du paysage a servi de base pour sélectionner les sites, toutefois d'autres dimensions ont également servi pour dresser l'inventaire (valeur patrimoniale, naturelle, culturelle des paysages entre autres).

Cet exercice a permis d'identifier 95 sites préliminaires et a été mené à partir de :

- La compilation cartographique des points de vue, des sites et des territoires d'intérêt esthétique, patrimonial et écologique inscrits dans les documents de planification ou de caractérisation (SAD, PMAD, inventaires, etc.);
- La compilation cartographique des lieux d'intérêt paysager à l'échelle régionale - locale, réalisée par le comité;
- Le traitement, nettoyage et analyse des données permettant d'identifier des recouvrements entre toutes les sources d'information.



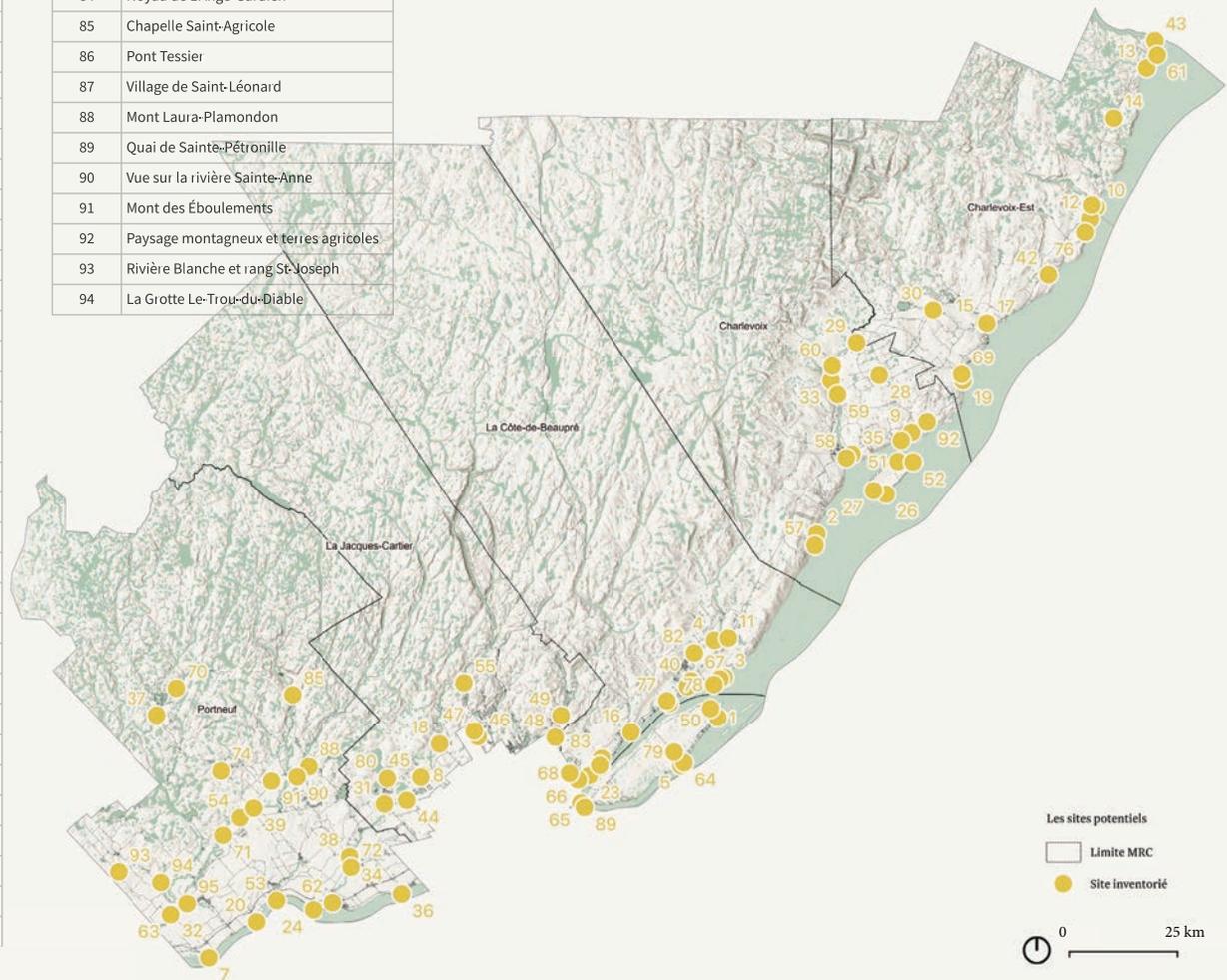
Capture d'écran de la carte collaborative réalisée sur Mymaps qui inventorie des sites potentiels.

Carte et tableau des sites inventoriés

#	Nom du site
1	Quai de Saint-François
2	Parc des riverains
3	Cap Tourmente L'Écart
4	Les Cinq Chutes
5	Quai de Saint-Jean
6	Parc Basilique Sainte-Anne
7	Quai de Grondines
8	Parc canin et sentiers
9	Halte municipale La Descente
10	Halte de la rivière Noire
11	Observatoire d'éoliennes
12	Halte des Bouleaux
13	Halte Rivière-aux-Canards
14	Belvédère Henri-Dufour
15	Parc du Pélican
16	Escalier et promontoire d'observation
17	Halte routière Cabot
18	Parc du pont Clark
19	Jetée des Capelans
20	Halte Deschambault
21	Parc riverain Espace Fillion
22	Quai de Neuville
23	Parc de l'Anse
24	Quai de Cap-Santé
25	Parc de la Tour du Nordet
26	Pilier - Halte aménagée
27	Roche à Caya
28	Montagne de la Croix Lumineuse
29	Halte Route des montagnes
30	Halte des Montagnes
31	Parc du Grand héron
32	Parc du bateau
33	Halte du Pont
34	Halte Moulin Marcoux
35	Halte panoramique sur route 362
36	Quai de Neuville
37	Belvédère Rivière-à-pierre

#	Nom du site
38	Parc de l'île Notre-Dame
39	Le Domaine des Chutes
40	Ancienne halte Saint-Joachim
41	Parc de la 4e chute
42	Fromagerie Saint-Fidèle
43	Traverse BSC - Tadoussac
44	SCJC parc potentiel
45	Shannon terrain mun
46	Marais du Nord
47	Lac-Delage
48	Île Enchanteresse
49	Sentier des dunes
50	Quai Sainte-Anne-de-Beaupré
51	Épicerie Chez Paul
52	Halte du Bout-d'en-Bas
53	Marina et quai de Portneuf
54	Pont des Cascades
55	Chapelle St-Jacques-de-Tewkesbury
56	École Jean XXIII -Espace de la Rive
57	Gabrielle-Roy
58	Quai, plage et boisé de BSP
59	Halte de la Passerelle
60	Bicyborne
61	Pointe-aux-Alouettes
62	Parc des Berges
63	Parc Giroux
64	Église de Saint-jean
65	Promenade Horatio-Walker
66	Chutes Montmorency
67	Grande Ferme
68	Roches plates
69	Église Saint-Irénée
70	Chutes de la Marmite
71	Chutes à Gorry
72	Canyon du Pont Déry
73	Le Domaine des Chutes
74	Plage eau Claire
75	Point de vue sur Mont-Sainte-Anne
76	Port-au-Persil

#	Nom du site
77	Côte-Sainte-Anne
78	Cap-Tourmente-La Grande-Ferme
79	Route du Mitan
80	Chapelle St-Joseph du Lac
81	SCJC - vue sur la rivière
82	Vue panoramique Saint-Ferréol
83	Vue exceptionnelle vers le fleuve
84	Noyau de L'Ange-Gardien
85	Chapelle Saint-Agricole
86	Pont Tessier
87	Village de Saint-Léonard
88	Mont Laura-Plamondon
89	Quai de Sainte-Pétronille
90	Vue sur la rivière Sainte-Anne
91	Mont des Éboulements
92	Paysage montagneux et terres agricoles
93	Rivière Blanche et rang St-Joseph
94	La Grotte Le-Trou-du-Diable



Élaboration de profils des sites inventoriés

Le tumulte des chutes de la Marmite crée une ambiance à la fois visuelle et sonore particulièrement immersive à Rivière-à-Pierre.

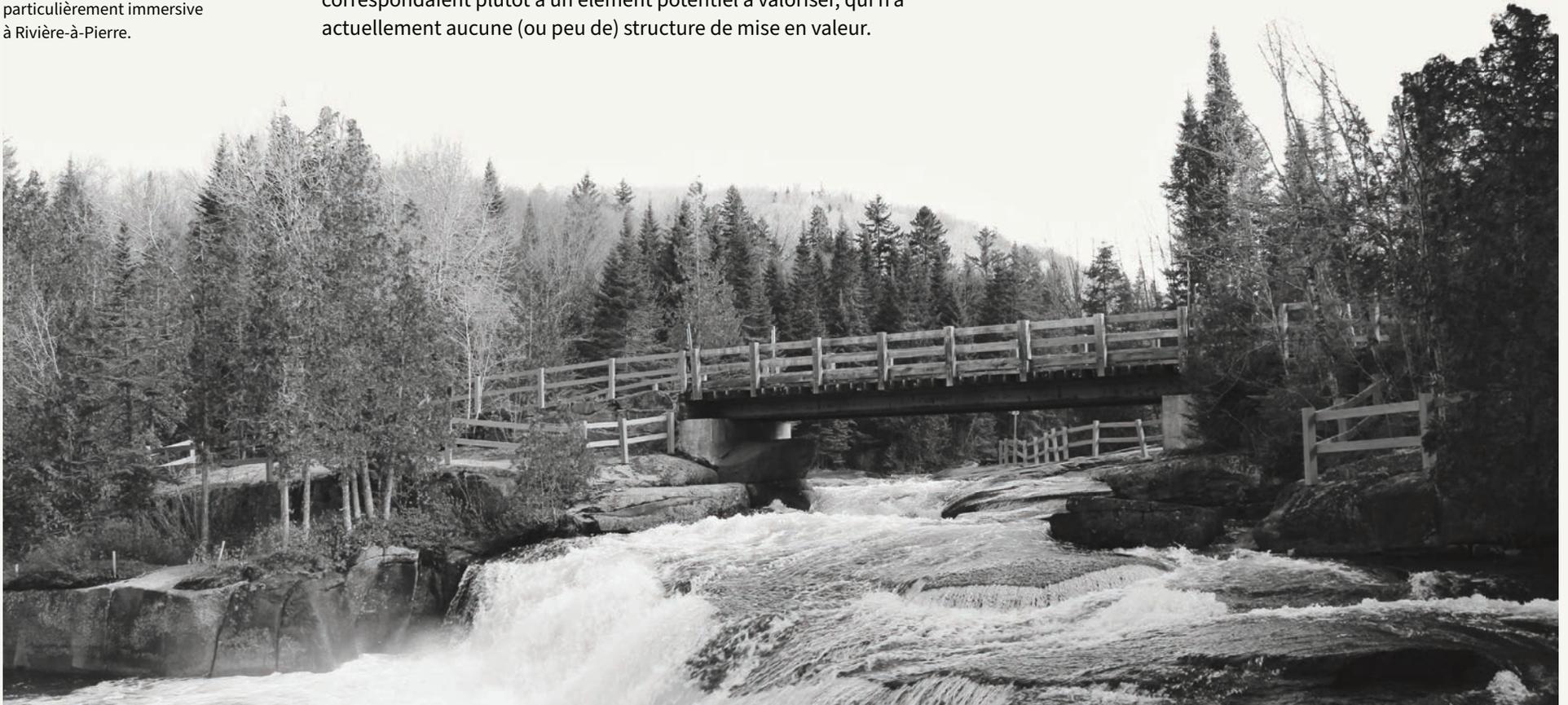
Tenant compte de la grande diversité de sites inventoriés et évalués, des méthodes de classification multiples ont été employées afin de faire ressortir des profils pour chacun des sites. Ces classifications témoignent de la profondeur des couches des paysages de la région, mais permettent également la mise en valeur des spécificités de chacune des MRC composant le territoire.

01 – Type de site

À l’amorce du projet, les sites dits « aménagés » correspondaient à la description suivante : lieu bénéficiant d’un aménagement donnant sur un élément à considérer pour le réseau de haltes du paysage. Les sites classés comme « Attraités », en contrepartie, correspondaient plutôt à un élément potentiel à valoriser, qui n’a actuellement aucune (ou peu de) structure de mise en valeur.

02 – Statut de site

Bien que tous d’intérêt paysager pour la création du réseau, deux profils se dessinent, soit les paysages exceptionnels, c’est-à-dire ceux qui sont déjà connus (panoramas, corridors, etc.) et reconnus comme emblématiques, et les lieux méconnus. D’autant plus caractéristiques du territoire, ces sites sont généralement situés hors des sentiers battus, ou l’objet de mise en valeur est à clarifier ou à repositionner.



03 – Représentativité

Les territoires de chacune des MRC constitutives de la région de la Capitale-Nationale sont de tailles et de configurations différentes. Ainsi, la classification des sites s'est orchestrée de manière à ce que chacune des MRC soit représentée, mais également que le nombre de sites à évaluer soit proportionnel à leur taille.

04 – Saisonnalité

La caractérisation des sites inclut de plus une variable de saisonnalité permettant de refléter le caractère changeant du paysage et d'intégrer une dimension sensible à la découverte de la région. Certains sites revêtent leurs plus belles couleurs à l'automne, alors que d'autres sont particulièrement saisissants dans une alliance de glaces et de littoral.

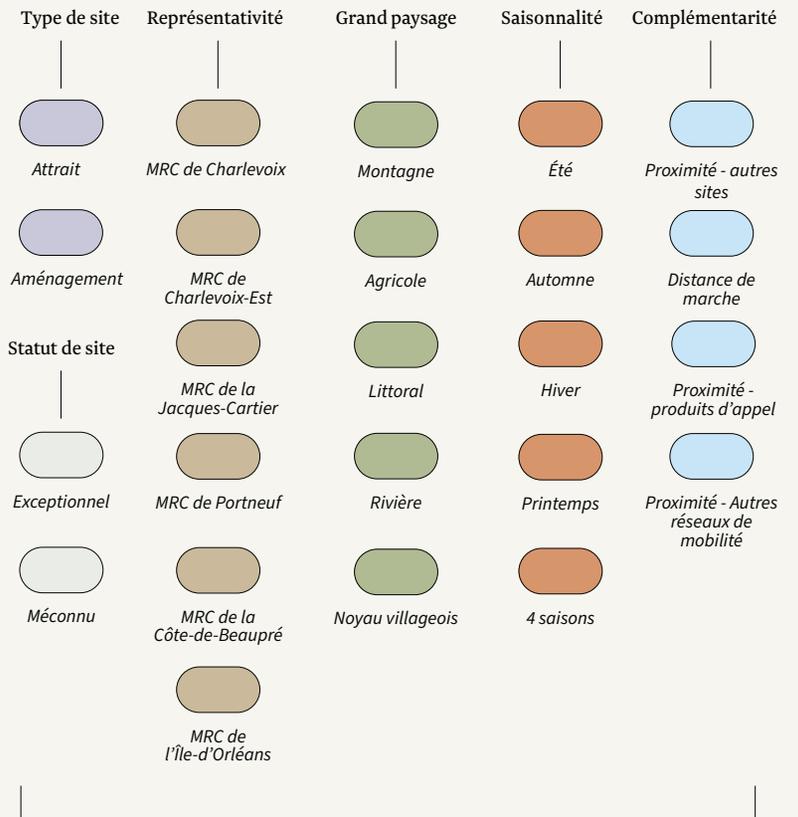
05 – Grand paysage

Le type de grand paysage permet de relier les sites à un ensemble paysager plus large que leurs limites. Des vues ouvertes au sommet des monts à l'engagement du corps et des sens au contact du socle rocheux des rivières, le type de structure paysagère influence nécessairement l'expérience du site.

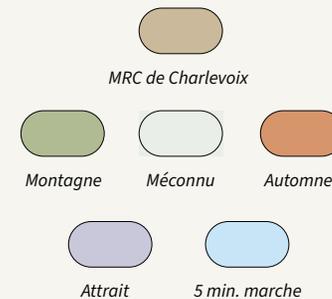
06 – Complémentarité

Les sites sont finalement vus sous la loupe de la complémentarité, à la fois sur une base géographique de proximité avec d'autres sites, permettant de former des ensembles cohérents, mais également par les connexions possibles avec d'autres réseaux de mobilité ou par proximité avec d'autres produits d'appel (services, noyau villageois, attraction, etc.) pouvant agir de levier pour la création d'un réseau de haltes.

Structure de classification des sites inventoriés



Profil de site (exemple)



Diagnostic des paysages et des sites

L'étude des paysages et de leurs caractéristiques, ainsi que l'inventaire des sites, constituent les bases essentielles pour la conception du réseau. Ces éléments, associés à l'élaboration des profils de sites, ont permis d'établir un diagnostic des éléments à prendre en compte pour la création du réseau de haltes.

Trois éléments clés sont donc à considérer lors de la conception et le déploiement du réseau :

- Le(s) paysage(s) : la Capitale-Nationale présente une grande diversité de paysages, et les fiches de synthèse par territoire permettent de cibler et d'orienter les éléments paysagers à mettre en valeur. Sur les sites, bien que la dimension visuelle soit importante, la qualité d'ambiance et l'expérience multisensorielle des paysages sont à considérer dans le choix des sites. Par ailleurs, l'appréciation des paysages ne se limite pas seulement à l'aspect esthétique et sensible, elle englobe les dimensions patrimoniales, écologiques et culturelles;



- L'aménagement des sites : l'inventaire des sites révèle également une grande diversité de situations. Certains sites sont déjà valorisés, tandis que d'autres ne le sont pas encore;
- Le développement du réseau : les particularités territoriales propres à chaque site constituent un levier pour développer le réseau des haltes. En somme, des synergies entre les haltes du paysage et les attraits complémentaires permettront de définir le réseau.

Le hameau de Port-au-Persil est niché dans un petit havre naturel, le caractère du site se définit autour de la convergence entre la rivière, le fleuve et les montagnes.

Tableau synthèse du diagnostic des paysages et des sites

Thème	Constats et leviers	Enjeux spécifiques
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> → Certains sites offrent une véritable expérience de découverte et d'engagement des usagers puisqu'ils sont situés à l'écart des circuits connus ou des routes principales; → Des paysages et des vues exceptionnelles, parfois panoramiques, sur des emblèmes paysagers ou des éléments du grand paysage régional sont encore à mettre en valeur sur ce vaste territoire; → L'ambiance paysagère prime sur une vue exceptionnelle dans certains cas, permettant une expérience immersive et multisensorielle. L'engagement du corps et l'attention des usagers sont portées vers un élément particulier du paysage, souvent emblématique de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> → Certains sites font face à des enjeux de fermeture des vues, dues à la croissance de végétation spontanée. Une attention particulière doit être portée à l'entretien et au dégagement des vues; → L'accès à des structures paysagères d'exception est parfois impossible ou nécessite de trop grandes opérations incompatibles avec les objectifs du projet ou encore avec l'occupation du territoire; → Certaines portions de territoires sont privatisées.
Aménagement d'un site	<ul style="list-style-type: none"> → Certains lieux ciblés sont des sites méconnus et pratiquement non touchés, offrant une grande flexibilité pour l'implantation d'une halte; → Une halte doit s'intégrer au paysage. Une attention particulière doit être portée à l'implantation, pour que l'objet de mise en valeur soit le paysage et non le dispositif d'observation en soi (empreinte minimale); → Les sites relèvent de réalités singulières. Certains font déjà l'objet de valorisation (aménagement, interprétation, etc.), tandis que d'autres sont libres de toute intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> → Risque de superposition/dédoublement sur certains sites déjà aménagés. Le réseau doit être complémentaire et distinct, plutôt que d'ajouter un élément de complexité à la lecture du paysage; → Tous les sites ne requièrent pas le même degré d'intervention, ce qui pourrait entraîner des complexités en matière de faisabilité, de financement, d'implication des parties, etc.; → L'accessibilité du site doit se faire de manière sécuritaire : le niveau d'engagement dans le territoire, les facteurs saisonniers et les possibilités d'arrêts / de stationnement sont des éléments à considérer.
Développement du réseau	<ul style="list-style-type: none"> → Des sites offrent la possibilité de profiter des lieux pour leur qualité d'ambiance et des activités complémentaires à proximité; → Plusieurs sites d'intérêt à proximité les uns des autres ont le potentiel de former un tout; → L'ensemble des sites sont accessibles par l'automobile; certains d'entre eux sont connectés par des réseaux de mobilité douce (ex. sentiers); → Certains sites déjà bien connus sont considérés comme stratégiques. Ils offrent le potentiel de s'appuyer sur ceux-ci pour faire découvrir le réseau; → De grands ensembles paysagers ou des composantes régionales agissent comme des fils conducteurs pour le développement de réseaux ou de circuits thématiques (ex. : rivière Jacques-Cartier). 	<ul style="list-style-type: none"> → Le territoire est vaste et les parties prenantes à intégrer au développement du réseau sont d'autant plus nombreuses. Le développement et le financement doivent être réfléchis de manière à tenir compte du propriétaire du terrain (public ou privé), ainsi que de toute situation particulière à un site; → Le développement du réseau doit envisager une mise en œuvre progressive et permettre une évolution dans le temps.

Parti pris pour le développement du réseau

La diversité de situations et de paysages sur le vaste territoire de la Capitale-Nationale constitue l'un des fondements du parti pris pour la création du réseau. Au-delà des caractéristiques singulières de chaque site, de la diversité des points de vue et panoramas d'exception, une approche d'ensemble est proposée. Le parti pris pour développer le réseau repose sur les quatre fondements suivants :

01- Vivre le paysage. Les haltes du paysage du réseau de la Capitale-Nationale ne sont pas des haltes routières ! L'idée est de développer une expérience qui va au-delà de l'arrêt en bord de route, une immersion de l'utilisateur dans le paysage. Les haltes du paysage sont conçues dans l'idée de dépasser la route et ses abords immédiats, d'encourager l'utilisateur à rentrer dans le décor, de vivre le paysage. L'aménagement de lieux d'observation et d'immersion dans le paysage passe par l'élaboration de stratégies d'aménagement différenciées qui s'adaptent aux sites d'accueil. La vue et/ou les caractéristiques à révéler sont mis en scène, suscitant le désir pour l'utilisateur de le découvrir. Bien que chaque halte soit aménagée avec un objet matériel, celle-ci intègre une dimension immatérielle soulignant la profondeur du paysage et à ce qu'il a à nous raconter (récit, imaginaire, toponyme, histoire).

02- Susciter la découverte. La création du réseau repose sur l'idée de stimuler et d'encourager la découverte des paysages de la région, de sortir des sentiers battus. Le réseau se compose de haltes aménagées et connectées entre elles par les routes et les chemins. Les routes et les chemins sont les vecteurs de découverte des paysages sur lesquels le réseau vient se greffer ; les opportunités de mises en circuits se multiplient. Plusieurs circuits de découverte des paysages sont possibles et connectent les haltes entre elles. Ces parcours alimentent et stimulent l'exploration paysagère des utilisateurs. Lorsque possible, les liens de mobilité douce entre les haltes sont mis en valeur.

03- Intégrer une dimension créative. Le réseau des haltes se distingue par sa signature visuelle. Avec une image de marque qui lui est propre, la promotion du réseau pourra se faire *in situ*, mais aussi de manière dématérialisée sur une plateforme virtuelle. Une réflexion sur l'identité architecturale et paysagère pour l'aménagement des haltes est également de mise et chapeaute la création d'une famille de typologies de haltes et d'éléments à y intégrer.

04- Flexibilité de déploiement. Face à la vastitude du territoire, à la diversité des parties prenantes et des contextes, et mouvant au gré des opportunités, le réseau est conçu dans un souci de flexibilité et d'adaptabilité. Cette dimension souple et évolutive dans le temps sert de fil conducteur pour la mise en place du réseau. L'aménagement des haltes suivra également ce principe dans le sens où elles seront conçues de manière à être reproduites et déclinées facilement.

Ces fondements, complémentaires à la vision et aux orientations du réseau formulées, constituent les éléments essentiels sur lesquels prendra appui la conception du réseau.

Les sites sélectionnés pour constituer les bases du réseau

Les sites sélectionnés pour intégrer le réseau mettent en contact, visuellement et physiquement, les visiteurs avec un paysage exceptionnel et/ou méconnu de la région. Leur sélection répond aux critères suivants :

- Représentativité des paysages régionaux et qualité de l'ambiance du site et de la vue
- Accessibilité pour toutes et tous (c'est-à-dire à une distance de marche de 10 min. maximum)
- Découverte d'un paysage méconnu ou mise en valeur d'un paysage d'exception



Afin de sélectionner les sites, un outil d'évaluation en trois étapes a été élaboré dans le cadre de la réalisation du Plan directeur. Suite à l'inventaire collectif, les trois étapes d'évaluation ont été réalisées, permettant de raffiner le nombre de sites participant à la mise en place des premières bases du réseau à 45.

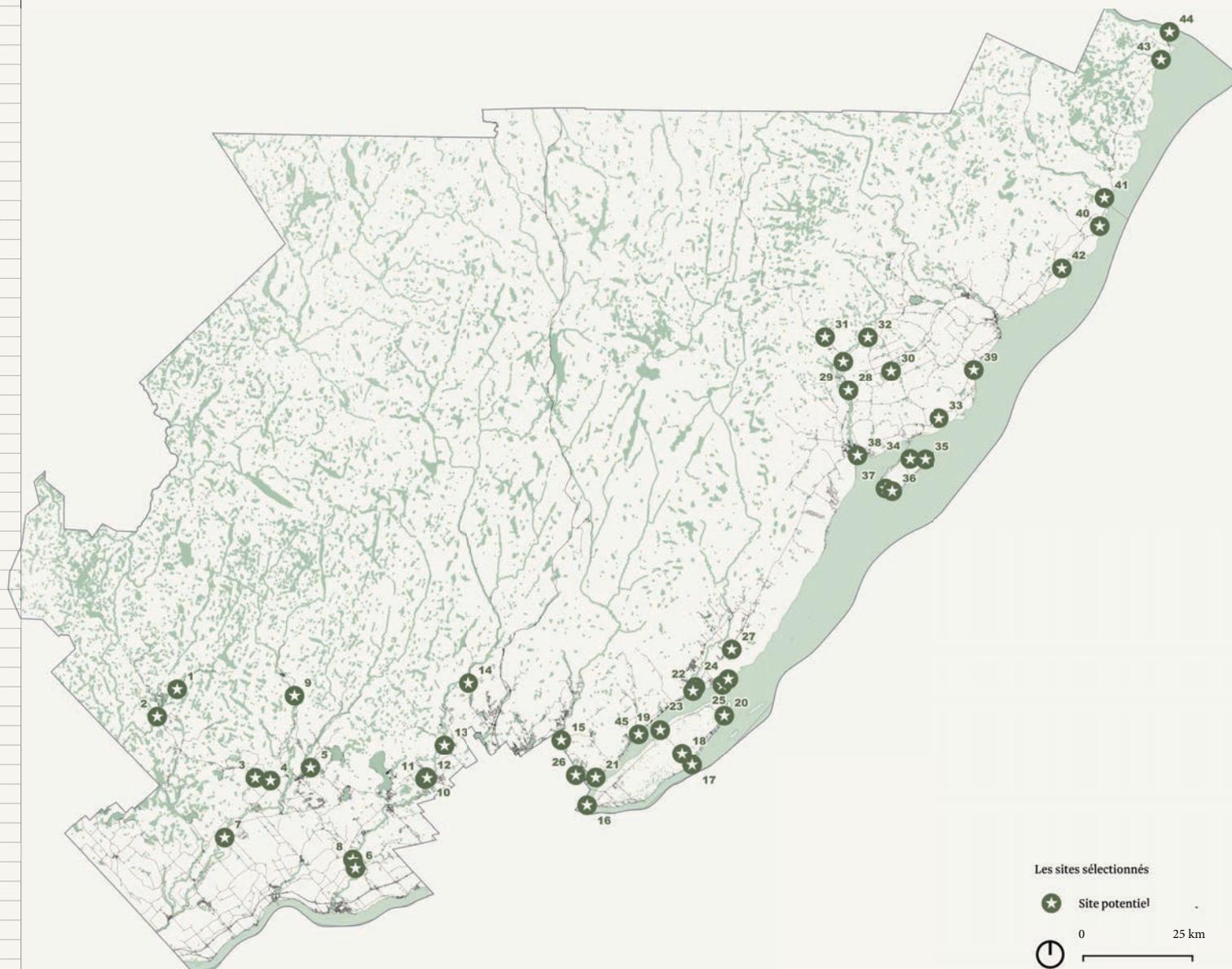
Le concept de réseau se déploiera ainsi à l'échelle de l'ensemble de ces sites; la carte de la page suivante présente leur distribution sur l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale. Le tableau qui l'accompagne permet l'identification des sites, ainsi que l'attrait paysager principal à y mettre en valeur et à découvrir.

La sélection des premiers sites consiste en une projection idéale et non une finalité absolue. Le réseau peut ainsi évoluer en fonction des opportunités, du développement de certains territoires, de discussions avec les propriétaires de terrains et suivant l'évolution du projet dans le temps. Ainsi la création du réseau est une démarche modulable, mais dont les étapes de sélection des sites sont standardisées afin de refléter la vision du réseau et d'assurer une cohérence dans le déploiement.

Le site de la chapelle Saint-Agricole au cœur d'une vallée cultivée du Bouclier canadien.

Plan synthèse des sites sélectionnés pour constituer les bases du réseau

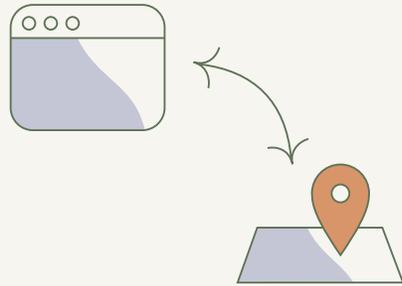
Numéro du site	Nom du site	Élément du paysage principal
MRC de Portneuf		
1	Chutes de la Marmite	Rivière
2	Belvédère Rivière-à-Pierre	Montagne
3	Rang St-Antoine	Agriculture
4	Saint-Léonard	Noyau villageois
5	Mont Laura Plamondon	Montagne
6	Canyon du Pont Déry et l'Île aux Raisins	Rivière
7	Chutes à Gorry	Rivière
8	Parc de l'île Notre-Dame	Rivière
9	Chapelle Saint-Agricole	Agriculture
MRC de La Jacques-Cartier		
10	Belvédère de la Jacques-Cartier	Rivière
11	Méandre de la Jacques-Cartier	Rivière
12	Pont Gosford	Rivière
13	Pont Clark	Rivière
14	Chapelle de Tewkesbury	Montagne
15	Île Enchanteresse	Rivière
MRC de L'île d'Orléans		
16	Promenade Horatio-Walker	Littoral
17	Église Saint-Jean	Littoral
18	Route du Mitan	Agriculture
19	Quai Sainte-Famille	Littoral
20	Saint-François	Noyau villageois
MRC de la Côte-de-Beaupré		
21	Parc de l'Anse	Littoral
45	Place de l'Église	Littoral
22	Dépanneur de la rivière Sainte-Anne	Montagne
23	Embouchure de la Sainte-Anne	Rivière
24	Séminaire du Cap	Littoral
25	Cap Tourmente, La Grande Ferme	Agriculture
26	Roches plates de la Montmorency	Rivière
27	Collège des Hauts Sommets	Littoral
MRC de Charlevoix		
28	Passerelle du Gouffre	Agriculture
29	Rang Saint-Jean-Baptiste (bicyborne)	Agriculture
30	Montagne de la Croix	Agriculture
31	Séminaire	Noyau villageois
32	Petits lots	Montagne
33	Les Éboulements	Agriculture
34	Épicerie chez Paul	Montagne
35	Bout d'en-Bas	Littoral
36	Église et Quai Saint-Louis	Littoral
37	Roche à Caya	Littoral
38	Quai de Baie Saint Paul	Littoral
MRC de Charlevoix-Est		
39	Église de Saint-Irénée	Noyau villageois
40	Anse de Port-au-Persil	Littoral
41	4e chute de la rivière Noire	Rivière
42	Fromagerie Saint-Fidèle	Littoral
43	Rivière-aux-Canards	Littoral
44	Traversier de Baie-Sainte-Catherine	Rivière



Le concept du réseau

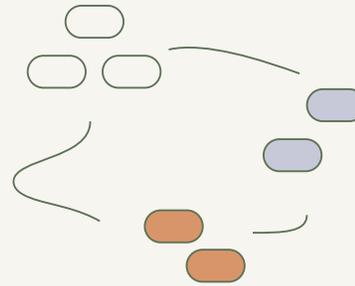
Concept du réseau

Le concept du réseau repose sur trois axes d'intervention qui conjointement permettront de préciser ses composantes et de définir l'aménagement des haltes du paysage.



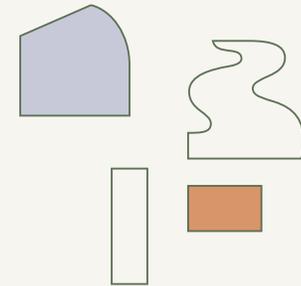
O1. Signature visuelle du réseau

Définir les grandes lignes de l'**image de marque du réseau** destinée à le promouvoir sur les **plateformes virtuelles** et s'intégrant de manière sobre et harmonieuse à l'**aménagement des sites sous la forme d'une signalétique distinctive.**



O2. Réseau de découverte des paysages

Créer un **réseau de découverte des paysages** par la mise en place de **typologies de haltes** et par **la création de circuits sur le thème des paysages.**



O3. Halte du paysage

Aménager les haltes du paysage en adoptant des **stratégies différenciées.** L'aménagement d'une halte intègre un ou plusieurs **dispositifs de découverte du paysage** ainsi qu'un **élément d'interprétation de celui-ci.**

01. Signature visuelle du réseau

L'image de marque

La création d'une image de marque permet de définir les grandes lignes de la représentation qu'auront les usagers du réseau des haltes du paysage. Les éléments de signature visuelle ont été conçus pour se déployer à la fois dans un espace virtuel (plateforme web et éléments de communication du projet) et dans les aménagements physiques.

L'image de marque comprend la définition du nom du réseau, d'un logo et des éléments graphiques qui ensemble définissent l'identité visuelle du réseau. L'univers distinctif du réseau a été développé sous la forme d'un guide de normes présenté en annexe du plan directeur. Voici les principaux éléments permettant de saisir l'identité du réseau proposée.

Nom du réseau - Le nom du réseau « Vues d'ici » évoque à la fois l'ensemble des panoramas et paysages d'exception de la région de la Capitale-Nationale et le(s) lieu(x) précis où le visiteur se trouve pour voir le paysage.

Logo - Le logo se présente sous une forme géométrique qui reflète le caractère dynamique des paysages couplé au nom du réseau « Vues d'ici ».

Couleur signature - Un jaune soleil a été choisi comme couleur principale pour identifier le réseau.

Palette de couleurs - Une palette de couleurs générales est définie pour une utilisation numérique et l'impression. Une autre palette de couleurs physique sert quant à elle à être intégrée dans les éléments de signalétique qui serviront à l'aménagement physique des haltes. À l'exception du jaune « soleil », les couleurs ont été sélectionnées directement à partir de photographies des paysages.

Les attrait paysagers - Des icônes représentant les différents attrait paysagers se déclinent permettant d'illustrer et de catégoriser les sites intégrant le réseau. Ils sont utilisés sur le web ou dans les éléments visuels de communication du projet.

Les formes - Des formes géométriques sont utilisées sur le web ou dans les documents de communication du projet. Elles consistent en des pochoirs pouvant se décliner en respectant la charte de couleur. Elles ont le potentiel d'être intégrées à la présentation visuelle des sites.



01



03



Littoral

Rivière

Agricole

Montagne

Noyau villageois

02

COULEURS GÉNÉRALES

<p>NUAGE</p> <p>C 7 R 234 M 5 V 234 J 5 B 229 N 0</p> <p>#e9eae5</p>	<p>SOLEIL</p> <p>C 7 R 235 M 15 V 208 J 95 B 77 N 0</p> <p>#ebd04d</p>	<p>ARGILE</p> <p>C 8 R 216 M 49 V 150 J 95 B 108 N 0</p> <p>#d8966c</p>	<p>TERRE</p> <p>C 38 R 127 M 65 V 95 J 60 B 62 N 24</p> <p>#715652</p>	<p>CHARBON</p> <p>C 74 M 68 J 66 N 85</p> <p>R 11 V 11 B 12</p> <p>#0b0b0c</p>
	<p>LILAS</p> <p>C 20 R 201 M 17 V 201 J 5 B 218 N 0</p> <p>#c9c9da</p>	<p>SABLE</p> <p>C 20 R 203 M 24 V 187 J 43 B 155 N 0</p> <p>#cbb99b</p>	<p>CIEL</p> <p>C 23 R 198 M 1 V 228 J 0 B 247 N 0</p> <p>#c6e4f7</p>	
	<p>SAUGE</p> <p>C 34 R 176 M 16 V 187 J 50 B 149 N 0</p> <p>#b0bb95</p>	<p>FLEUVE</p> <p>C 58 R 117 M 29 V 155 J 2 B 203 N 0</p> <p>#759bc9</p>	<p>SAPIN</p> <p>C 66 R 94 M 37 V 114 J 74 B 85 N 20</p> <p>#5a7255</p>	

04

COULEURS PHYSIQUES

<p>SOLEIL</p> <p>C 7 M 15 J 95 N 0</p> <p>#ebd04d</p> <p>PMS C 128 C PMS U 114 U</p>	<p>CHARBON</p> <p>C 74 M 68 J 66 N 85</p> <p>#0b0b0c</p> <p>PMS C 3 C PMS U 3 U</p>
---	--

01. Les logos principaux.

02. Les icônes représentant les types d'attrait paysagers.

03. Les formes géométriques.

04. Les recettes des couleurs.

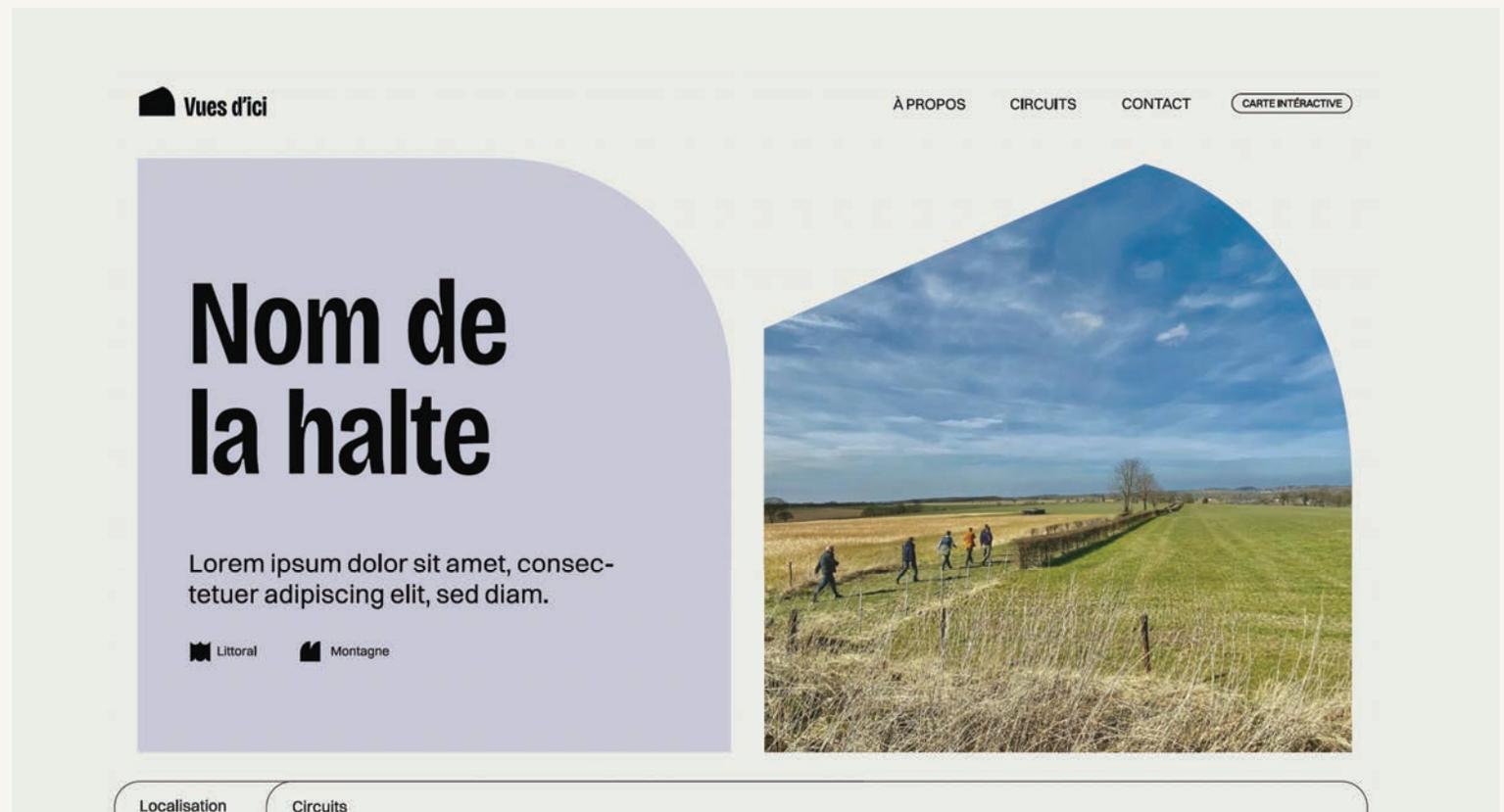
Espace virtuel

Le développement du réseau se réalise à travers la création d'une plateforme web conçue à partir de l'identité visuelle définie dans l'image de marque. Cette plateforme est évolutive, permettant un déploiement progressif du réseau dans un espace virtuel. Ainsi, à mesure que les haltes seront aménagées, elles pourront intégrer la plateforme.

Carte interactive du réseau - Une carte interactive du territoire offre une vue d'ensemble du réseau et des haltes du paysage accessibles, facilitant la navigation et la découverte.

Fiche d'identification des sites et de leurs caractéristiques - Chaque halte du paysage dispose d'une fiche d'identification détaillant ses principales caractéristiques. Des contenus spécifiques, tant écrits que visuels (archives photographiques, croquis d'interprétation, etc.), sont produits pour valoriser le paysage du site et son intégration au sein du réseau.

Circuits et module de tournée personnalisée - Une section de la plateforme est consacrée à la présentation des circuits de paysage. Un module interactif permet également aux utilisateurs de créer leur propre itinéraire personnalisé en fonction de leurs préférences et de leurs centres d'intérêt.



Maquette d'une page de la plateforme web intégrant les éléments de signature graphique.

O2. Réseau de découverte des paysages

Typologie de haltes

C'est en attribuant une typologie de halte à chaque site que celui-ci est positionné au sein du réseau déterminant son niveau d'importance et son potentiel d'attractivité.

La carte de la page suivante présente la typologie développée et appliquée à chaque site préliminaire évalué et sélectionné pour former les bases du réseau. Cette déclinaison en typologies permet de hiérarchiser les sites les uns par rapport aux autres et de leur accorder un niveau d'importance (de structure du réseau). Chaque site sélectionné est intégré au réseau selon l'une des typologies suivantes :



Destination - Sites incontournables qui occupent une position stratégique dans le réseau. Ces sites sont LA raison d'être du réseau, ce sont les paysages que l'on veut absolument faire découvrir aux usager.ère.s. Ils donnent accès à des vues exceptionnelles ou mettent l'accent sur une ou des caractéristique.s territoriale.s particulière.s, permettant une immersion totale dans le paysage.

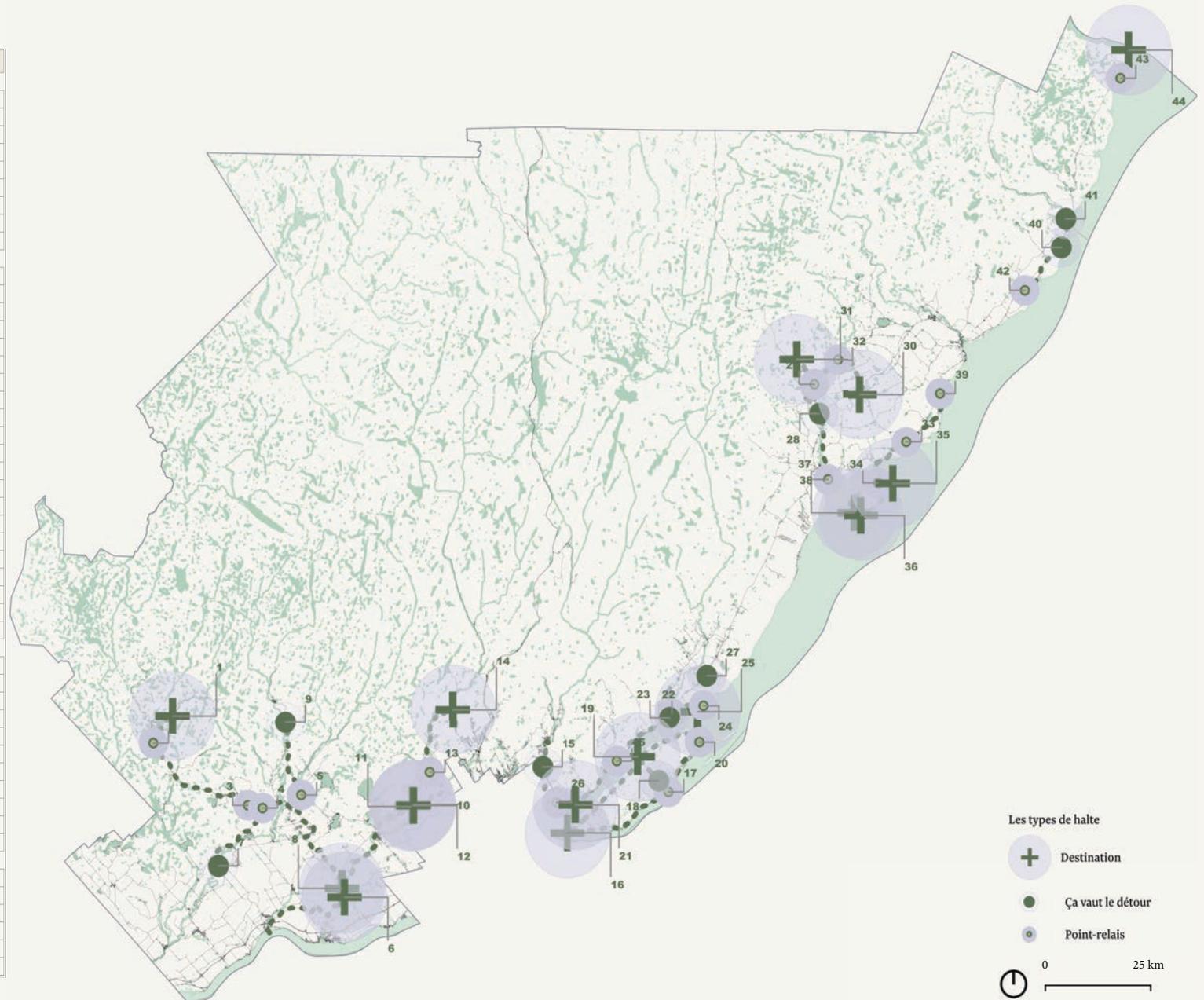
Point relais - Sites qui, par leur positionnement dans le réseau et le type d'attrait qu'on y retrouve, sont secondaires. Ils participent à créer le réseau et à marquer des arrêts pour rejoindre les sites « destination ». Ce sont généralement des sites à proximité d'une route et facilement accessibles : des sites « Stop and go ».

Ça vaut le détour - Sites qui bénéficient de la proximité relative d'infrastructures, de services ou de réseaux existants. Situés en retrait des axes principaux du réseau, leur unicité en fait des lieux qui valent réellement la peine de sortir des sentiers battus.

Le site de la passerelle du Gouffre se situe dans la vallée de la rivière du même nom et à proximité d'attrait touristiques de Saint-Urbain.

Tableau et carte des sites et leur typologie de halte

Número du site	Nom du site	Type de halte
MRC de Portneuf		
1	Chutes de la Marmite	Destination
2	Belvédère Rivière-à-Pierre	Point-relais
3	Rang St-Antoine	Point-relais
4	Saint-Léonard	Point-relais
5	Mont Laura Plamondon	Point-relais
6	Canyon du Pont Déry et l'Île aux Raisins	Destination
7	Chutes à Gorry	Ça vaut le détour
8	Parc de l'Île Notre-Dame	Destination
9	Chapelle Saint-Agricole	Ça vaut le détour
MRC de La Jacques-Cartier		
10	Belvédère de la Jacques-Cartier	Destination
11	Méandre de la Jacques-Cartier	Destination
12	Pont Gosford	Destination
13	Pont Clark	Point-relais
14	Chapelle de Tewkesbury	Destination
15	Île Enchanteresse	Ça vaut le détour
MRC de L'Île d'Orléans		
16	Promenade Horatio-Walker	Destination
17	Église Saint-Jean	Point-relais
18	Route du Mitan	Ça vaut le détour
19	Quai Sainte-Famille	Destination
20	Saint-François	Point-relais
MRC de la Côte-de-Beaupré		
21	Parc de l'Anse	Destination
45	Place de l'Église	Destination
22	Dépanneur de la rivière Sainte-Anne	Point-relais
23	Embouchure de la Sainte-Anne	Ça vaut le détour
24	Séminaire du Cap	Point-relais
25	Cap Tourmente, La Grande Ferme	Destination
26	Roches plates de la Montmorency	Point-relais
27	Collège des Hauts Sommets	Ça vaut le détour
MRC de Charlevoix		
28	Passerelle du Gouffre	Ça vaut le détour
29	Rang Saint-Jean-Baptiste (bicyborne)	Point-relais
30	Montagne de la Croix	Destination
31	Séminaire	Destination
32	Petits lots	Point-relais
33	Les Éboulements	Point-relais
34	Épicerie chez Paul	Point-relais
35	Bout-d'en-Bas	Destination
36	Église et Quai Saint-Louis	Destination
37	Roche à Caya	Destination
38	Quai de Baie-Saint-Paul	Point-relais
MRC de Charlevoix-Est		
39	Église de Saint-Irénée	Point-relais
40	Anse de Port-au-Persil	Ça vaut le détour
41	4e chute de la rivière Noire	Ça vaut le détour
42	Fromagerie Saint-Fidèle	Point-relais
43	Rivière-aux-Canards	Point-relais
44	Traversier de Baie-Sainte-Catherine	Destination



Circuits de découverte des paysages

Au-delà de réseaux créés par la proximité géographique, la caractérisation des sites permet la mise en réseau par des circuits de découverte des paysages. Ceux-ci s'appuient sur la présence de plusieurs sites le long d'un axe de mobilité (en particulier sur le réseau de routes nationales et régionales), ou encore sur un narratif ou un thème lié à l'expérience de découverte du paysage (ex. : circuits des paysages du littoral). La création de circuits liés aux attraits saisonniers des paysages ou aux grands paysages se réalise au fil de la construction du réseau et permettra aux usager.ère.s de renouveler leur regard sur le paysage.

Circuit attrait saisonnier - Les circuits saisonniers sont développés selon des caractéristiques saisonnières (luminosité, odeurs, sonorités, couleurs) perceptibles depuis les haltes. C'est en s'appuyant sur les différentes variables saisonnières que les usager.ère.s. peuvent apprécier et découvrir les paysages durant la saison hivernale, printanière, estivale et automnale. Exemple de thèmes saisonniers : Les haltes-paysage d'observation des glaces, les haltes-paysage des couleurs d'automne, etc.

Circuit grand paysage - Les éléments ou structures paysagères d'intérêt peuvent également stimuler la création des circuits de découverte. Exemple de circuits de paysage : Au fil de la Jacques-Cartier, au creux de la Montmorency, les paysages de l'Astrolème de Charlevoix, les paysages du littoral escarpé de Charlevoix, etc.

Tournée personnalisée - Par ailleurs, un module de tournées personnalisées peut être intégré via la plateforme web, permettant aux usager.ère.s de définir de manière autonome leurs parcours de découverte du réseau des haltes. Les usager.ère.s peuvent selon leurs envies décider eux-mêmes de leur(s) parcours de découverte du réseau.

La création de circuits thématiques s'appuie sur le potentiel de connexion véhiculaire entre les haltes. Les chemins ruraux sont

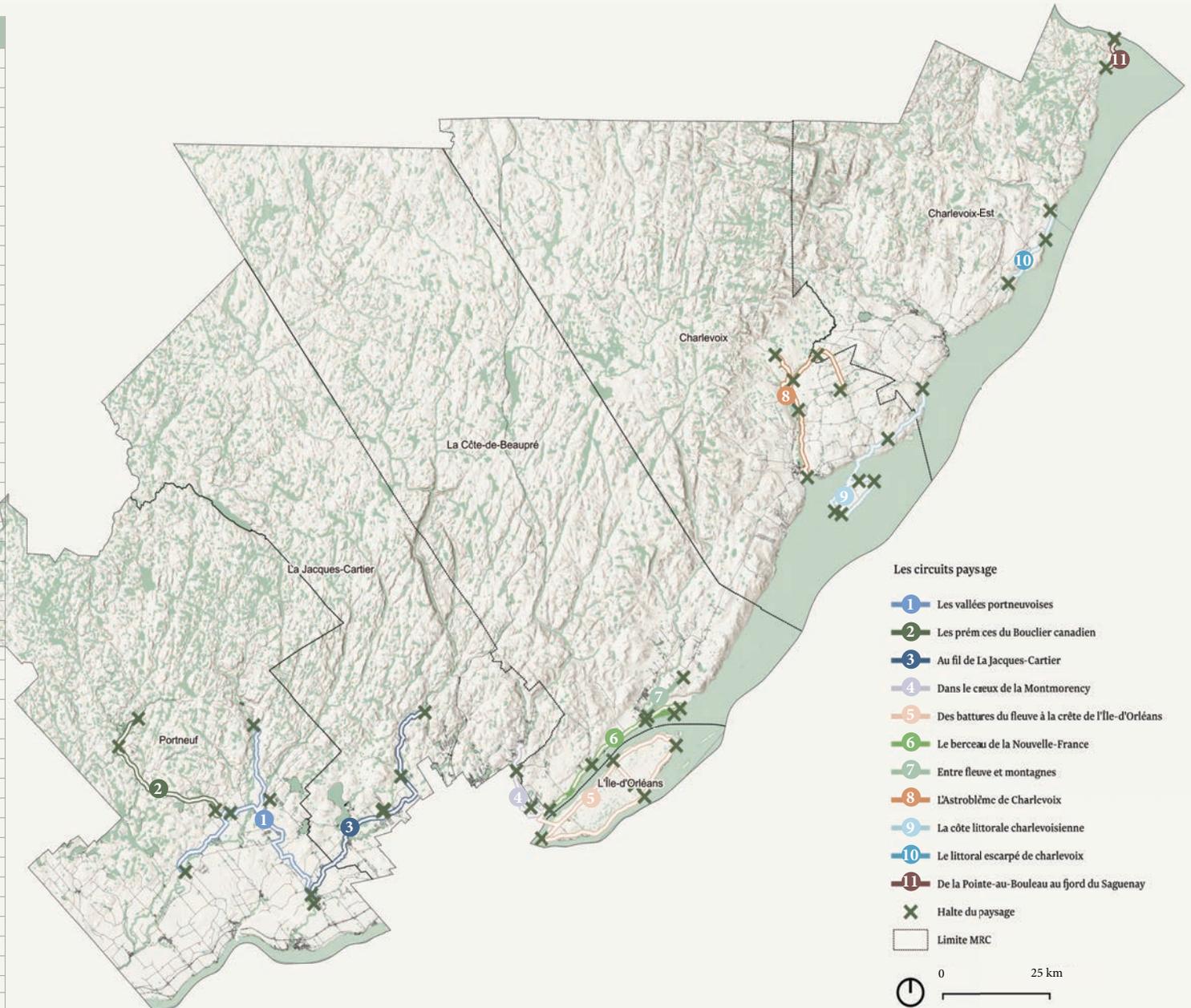
privilegiés puisque ceux-ci présentent généralement des qualités paysagères particulières. Ainsi, la qualité de l'expérience entre deux haltes est favorisée plutôt que l'optimisation du temps de trajet. Les routes d'exception, panoramiques et scéniques sont généralement identifiées dans les études paysagères, les documents de planification régionale ou locale, mais également dans d'autres plateformes de diffusion de circuits touristiques.

La page suivante présente 11 circuits de découverte prédéfinis connectant les sites les uns aux autres, tout en créant un narratif lié aux paysages à découvrir. Cette proposition s'appuie sur l'attrait paysager / l'élément de paysage à découvrir.

Un site peut faire partie de plus d'un circuit de découverte. Les circuits proposés dans la page suivante présentent une projection idéale de déploiement ou encore une manière d'intégrer les sites dans un circuit. En effet, il se peut que certains sites sélectionnés soient supprimés ou que d'autres soient ajoutés au réseau, suivant l'évolution dans le temps. Les circuits pourraient par exemple faire partie de nouveaux filtres thématiques sur la plateforme web, et ainsi donner un second souffle pour (re)découvrir le réseau.

Tableau et carte des circuits type proposés

Circuit	Nom	Sites
1	Les vallées portneuvoises	Canyon du Pont Déry et l'île aux Faisins
		Parc de l'île Notre-Dame
		Chute à Gorry
		Mont-Laura-Plamondon
		Chapelle Saint-Agricole
2	Les prémices du bouclier canadien	Rang Saint-Antoine
		Saint-Léonard
		Belvédère Rivière-à-Pierre
		Chute à Gorry
3	Au fil de La Jacques-Cartier	Chutes de la Marmite
		Canyon du Pont Déry et l'île aux Faisins
		Parc de l'île Notre-Dame
		Méandre de la Jacques-Cartier
		Belvédère de la Jacques-Cartier
4	Dans le creux de la Montmorency	Pont Gosford, Shannon
		Chapelle St-Jacques-de-Tewkesbury
		Roches Plates
		Île Enchanteresse
5	Des battures du fleuve à la crête de l'île-d'Orléans	Parc de l'Anse
		Promenade Horatio-Walker
		Église Saint-Jean
		Route du Mitan
		Saint-François
6	Les paysages du berceau de la Nouvelle-France	Quai Sainte-Famille
		Parc de l'Anse
		Église Château-Richier
		Dépanneur de la rivière Saint-Anne
		Cap Tourmente, La Grande-Ferme
7	Entre fleuve et montagnes	Séminaire Cap Tourmente
		L'embouchure de la Sainte-Anne
		Le dépanneur de la rivière Saint-Anne
8	L'Astroblième de Charlevoix	Collège des Hauts-Sommets
		Quai de Baie Saint-Paul
		Passerelle du Gouffre
		Rang Saint-Jean-Baptiste (bicyborne)
		Montagne de la Croix
9	La côte littorale de Charlevoix	Petits lots
		Séminaire
		Les Éboulements
		Bout-d'en-Bas
		Roche à Caya
10	Le littoral escarpé et collines charlevoisiennes	Église ou quai de Saint-Louis
		Épicerie chez Paul
		Église de Saint-Irénée
		Fromagerie de Saint-Fidèle
11	De la Pointe-au-Bouleau au fjord du Saguenay	Anse de Port-au-Persil
		4e chute de la Rivière-Noire
		Rivière-aux-Canards
		Traversier de Baie Sainte-Catherine



03. Halte du paysage

Description générale

Une halte du paysage consiste en l'aménagement physique d'un site. L'objectif principal est d'encourager l'exploration du paysage en incitant les usager.ère.s, lorsque cela est possible, à se déplacer au sein des lieux. De plus, bien que chaque site présente des qualités esthétiques et sensibles, la halte du paysage intègre également une dimension informative et interprétative, permettant aux usager.ère.s de mieux comprendre la richesse et la profondeur du paysage qui les entoure.

Aménagement différencié des sites - Trois stratégies d'aménagement sont mises en place pour adapter les interventions en fonction du potentiel de chaque site, ainsi que des ressources humaines et financières disponibles.

Dispositifs de découverte du paysage - La valorisation du paysage, qu'il s'agisse d'un point de vue ou d'un élément sensible (comme le contact avec le socle rocheux, le bruit de l'eau, etc.), est réalisée par l'installation de dispositifs permettant aux usager.ère.s de s'immerger pleinement dans le site. Ces aménagements incitent les usager.ère.s à rester sur place et à explorer les différents attraits paysagers du lieu.

Interprétation des paysages - Des éléments permettant la compréhension et la lecture du paysage sont intégrés de manière sobre et harmonieuse dans les aménagements. L'objectif est de renouveler l'approche traditionnelle des panneaux d'interprétation et des éléments de signalétique parfois encombrants en proposant des indices intégrés au mobilier, afin de stimuler l'observation et l'interprétation du paysage.



Principes directeurs d'aménagement

Afin de favoriser la cohérence globale du projet et l'aménagement des haltes, des principes directeurs sont formulés et posent les grandes lignes de l'esprit des aménagements à réaliser.

Aménager et ménager les sites - La forme des aménagements s'adapte au lieu d'accueil tout en permettant une interprétation du paysage dans lequel elle s'inscrit, elle met en valeur le panorama, le point de vue ou une des caractéristique.s paysagère.s. Les aménagements sont réalisés avec doigté et sensibilité; chaque halte s'intègre à l'esprit des lieux, au site d'accueil. Chaque projet est unique.

Résilience des sites d'accueil - Les dispositifs d'observation du paysage sont insérés en douceur sur chaque site. Chaque intervention respecte la capacité d'accueil intrinsèque au site, notamment en termes de stationnement et de mouvement irréversible de terrain.

Sobriété des interventions - Les interventions réalisées sont au service du site sans le dénaturer. Les aménagements sont minimalistes et intemporels, sans ajout de panneaux, mobiliers et éléments de signalétiques encombrants. S'il existe déjà des aménagements, l'intervention est réalisée dans un esprit de complément et d'intégration plutôt que de superposition.



01



02



03

01. Les aménagements s'adaptent au lieu d'accueil. La halte est orientée vers la vue, ici l'ouverture des ūtes permet une vue optimale sur le paysage à révéler. Haltes « Ute », traversée du Massif des Vosges, France.

02. Le belvédère est inséré en douceur sur le site et est soigné. Les accroches sont réduites afin de favoriser la réversibilité des aménagements. Path of Perspectives, Suisse.

03. Les éléments d'information et/ou d'interprétation du paysage sont intégrés à l'installation. Path of Perspectives, Suisse.

Interprétation du paysage in situ

Un élément d'interprétation du paysage est intégré dans l'aménagement de chaque halte. Un travail de recherche et d'analyse du paysage, en lien avec son histoire et/ou ses caractéristiques, est effectué et présenté sous la forme d'un court texte explicatif. Ce texte intégré à des éléments signalétiques offre des clés de compréhension du paysage. Il est accompagné d'un code QR qui permet aux usager.ère.s d'accéder à la plateforme web, où ils peuvent consulter la fiche informative complète du site et découvrir des contenus supplémentaires leur permettant d'approfondir leur connaissance des paysages. Deux choix de modules d'interprétation sont possibles et peuvent être utilisés dans l'aménagement des haltes du paysage.

La plaque d'identification - La plaque d'identification est apposée sur le dessus des dispositifs de découverte de paysage et permet aux usager.ère.s de lire l'information sur le paysage en sus du code QR et du logo.

La fenêtre - La fenêtre est un module indépendant vertical disposé de manière à cadrer la vue sur un attrait du paysage. Le cadrage est un moyen d'orienter le regard et l'interprétation du paysage. Tout comme la plaque d'identification, elle intègre un court texte qui permet aux usager.ère.s de lire l'information sur le paysage en sus du code QR et du logo.



Modules d'interprétation du paysage intégrés dans l'aménagement des haltes.

Stratégies d'aménagement

L'aménagement de lieux de découverte et d'immersion dans le paysage passe par l'élaboration de stratégies d'aménagement différenciées qui s'adaptent aux sites d'accueil et/ou aux ressources financières disponibles.



Intervention d'envergure - Stratégie qui propose un important aménagement du site visant à mettre en valeur 1) un seul point de vue / un panorama ; 2) une constellation de points de vue. L'intervention prend une place significative sur le site. Il s'agit ainsi :

- D'une intervention d'ampleur sur le site qui peut se déployer en un seul dispositif d'observation et/ou encore en plusieurs modules d'importance variable pour plus d'un dispositif d'observation;
- D'une orientation du(des) dispositif(s) d'observation vers le panorama, l'(les) élément(s) à découvrir.

Intervention de moyenne envergure - Stratégie qui propose un aménagement ni d'envergure, ni minimal, mais qui révèle et met en valeur le point de vue / panorama ou l'élément de paysage par le biais d'un dispositif installé ponctuellement permettant aux usagers de marquer un temps d'arrêt. Il s'agit ainsi :

- D'une intervention ponctuelle sur le site;
- De l'orientation du dispositif d'observation vers le panorama, l'élément à découvrir.

Intervention balise - Stratégie d'intervention minimale qui vise à signaler par le biais d'un élément ponctuel le point de vue ou l'élément de paysage à découvrir.

Tableau et carte des stratégies d'intervention appliquées aux haltes

Numéro du site	Nom du site	Stratégie d'intervention
MRC de Portneuf		
1	Chutes de la Marmite	Balise
2	Belvédère Rivière-à-Pierre	Moyenne envergure
3	Rang St-Antoine	Moyenne envergure
4	Saint-Léonard	Moyenne envergure
5	Mont Laura Plamondon	Moyenne envergure
6	Canyon du Pont Déry et l'île aux Raisins	Balise
7	Chutes à Gorry	Envergure
8	Parc de l'île Notre-Dame	Balise
9	Chapelle Saint-Agricole	Moyenne envergure
MRC de La Jacques-Cartier		
10	Belvédère de la Jacques-Cartier	Balise
11	Méandre de la Jacques-Cartier	Moyenne envergure
12	Pont Gosford	Moyenne envergure
13	Pont Clark	Moyenne envergure
14	Chapelle de Tewkesbury	Moyenne envergure
15	Île Enchanteresse	Moyenne envergure
MRC de L'île d'Orléans		
16	Promenade Horatio-Walker	Moyenne envergure
17	Église Saint-Jean	Moyenne envergure
18	Route du Mitan	Moyenne envergure
19	Quai Sainte-Famille	Installation d'envergure
20	Saint-François	Balise
MRC de la Côte-de-Beaupré		
21	Parc de l'Anse	Balise
45	Place de l'Église	Moyenne envergure (à valider)
22	Dépanneur de la rivière Sainte-Anne	Moyenne envergure
23	Embouchure de la Sainte-Anne	Installation d'envergure
24	Séminaire du Cap	Moyenne envergure
25	Cap Tourmente, La Grande Ferme	Balise
26	Roches plates de la Montmorency	Balise
27	Collège des Hauts Sommets	Installation d'envergure
MRC de Charlevoix		
28	Passerelle du Gouffre	Moyenne envergure
29	Rang Saint-Jean-Baptiste (bicyborne)	Moyenne envergure
30	Montagne de la Croix	Moyenne envergure
31	Séminaire	Moyenne envergure
32	Petits lots	Moyenne envergure
33	Les Éboulements	Installation d'envergure
34	Épicerie chez Paul	Moyenne envergure
35	Bout-d'en-Bas	Balise
36	Église et Quai Saint-Louis	Moyenne envergure
37	Roche à Cayà	Moyenne envergure
38	Quai de Baie-Saint-Paul	Balise
MRC de Charlevoix-Est		
39	Église de Saint-Irénée	Balise
40	Anse de Port-au-Persil	Installation d'envergure
41	4e chute de la rivière Noire	Balise
42	Fromagerie Saint-Fidèle	Moyenne envergure
43	Rivière-aux-Canards	Moyenne envergure
44	Traversier de Baie-Sainte-Catherine	Installation d'envergure



Dispositifs d'observation des paysages

Dans un objectif de flexibilité et d'adaptabilité aux différents contextes des sites et d'éléments à mettre en valeur, les dispositifs d'observation du paysage sont inspirés par des formes architecturales / de mobiliers destinés à découvrir un paysage.

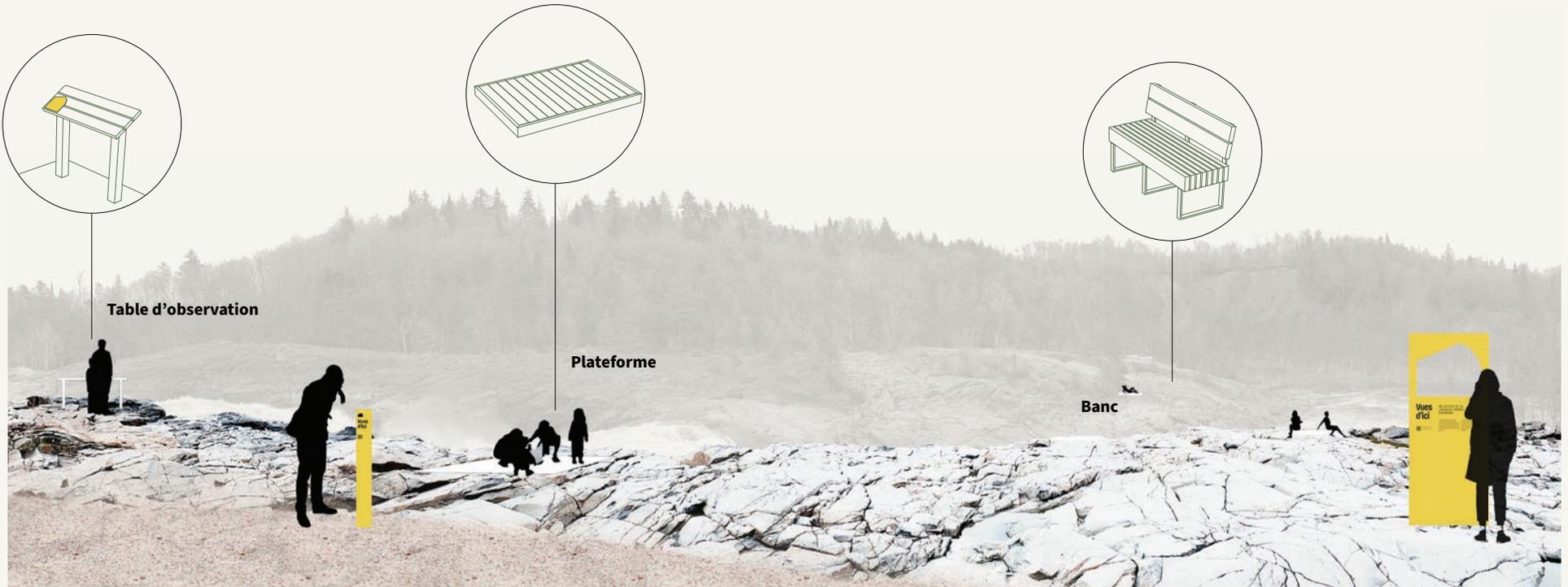
Certains sites, déjà aménagés, se verront bonifiés / réhabilités par l'accueil de l'un ou plusieurs des dispositifs, tandis que d'autres, dépourvus d'aménagements, seront mis en valeur et rendus accessibles par l'intégration de nouveaux aménagements.

Les éléments choisis visent à proposer différentes postures du corps lors de la découverte d'un paysage (debout, assis, couché, semi-allongé, etc.).

Le respect de l'environnement du site, la simplicité des matériaux choisis, la recherche d'un style sobre où l'aménagement s'insère dans le paysage définissent l'approche préconisée pour concevoir ces dispositifs de découverte du paysage. Avec la mise en place d'une famille type de dispositifs, il s'agira de choisir le plus approprié pour mettre en valeur le paysage.

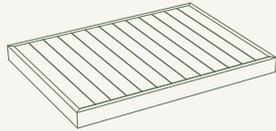
Les matériaux à privilégier pour la conception et la fabrication du mobilier sont le bois de cèdre gris et l'acier galvanisé.

Des variantes de trois types de mobilier peuvent être déclinées pour former une famille reconnaissable. Cette famille est conçue dans une perspective de modularité, de répliquabilité, de simplicité, de mise en oeuvre et d'adaptabilité aux sites et au contexte d'insertion.



Famille de mobilier

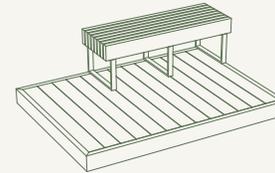
1.1 Plateforme simple (3,00 x 1,50 m.)



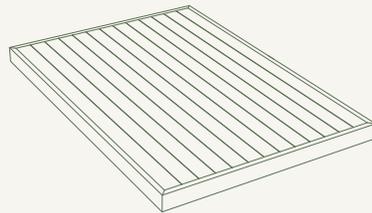
1.2 Plateforme simple avec dossier



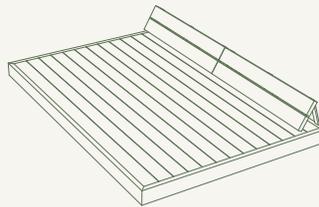
1.3 Plateforme simple avec banc



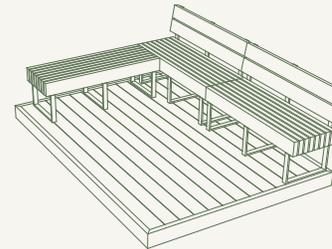
1.4 Plateforme double (3,00 x 3,00 m.)



1.5 Plateforme double avec dossier



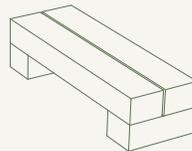
1.6 Plateforme double avec banc



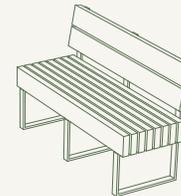
2.1 Banc simple (1,50 x 0,50 m.)



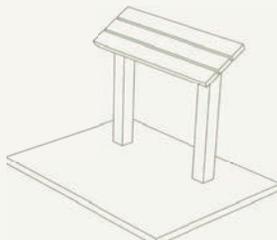
2.2 Banc rustique



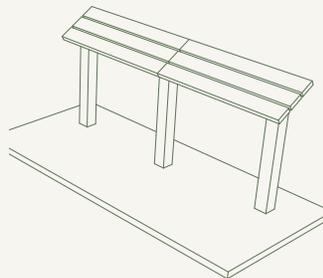
2.3 Banc avec dossier



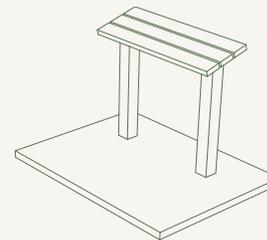
3.1 Table d'observation inclinée
(1,25 x 0,40 x 1,10 m.)



3.2 Table d'observation double



3.3 Table d'observation



Plateforme - La plateforme est positionnée à un (des) endroit(s) stratégique(s) d'un site. Elle constitue un emplacement dédié à recevoir les usager.ère.s, en plus d'offrir un point de vue sur les paysages à révéler. Elle peut être combinée avec un élément de mobilier qui permet aux visiteur.euse.s de s'asseoir, de s'allonger, de s'accouder et ainsi de profiter des lieux. La plateforme est un dispositif horizontal qui vient se déposer sur le sol, légèrement surélevé ou même parfois avancé.

Banc - Le banc est un mobilier qui invite les usager.ère.s à s'arrêter et s'asseoir. Installée face au panorama ou à l'élément de paysage à contempler, sa longueur peut varier en fonction de l'amplitude du panorama, de l'espace ou de la capacité d'accueil du site. L'ajout d'un dossier est optionnel. On prévoit la conception d'un banc simple et d'un banc rustique.

Table d'observation - La table est un élément construit sur laquelle les usager.ère.s peuvent s'accouder. Elles sont orientées face au panorama ou à l'élément d'intérêt. Elles se définissent par une surface plane, légèrement inclinée, élevée de manière à ce que les visiteur.euse.s puissent s'accoter dessus. La hauteur de celles-ci peut varier ainsi que leur inclinaison de manière à pouvoir s'y asseoir, comme sur un muret.

Éléments de signalétique

Le respect du site d'accueil, la sobriété, la recherche d'un aspect visuel suscitant la découverte des usager.ère.s définissent l'approche pour concevoir la signalétique du réseau. Celle-ci s'intègre, lorsque possible, au dispositif de découverte du paysage. Les éléments de signalétique sont conçus de manière à former une famille avec un style reconnaissable. Les matériaux et couleurs préconisés assureront la cohérence visuelle des éléments formant la famille signalétique.

Le traitement uniforme des éléments de signalétique sur chaque site assurera l'identité et l'image de marque au réseau *in situ*. L'approche développée pour la signalétique se veut dynamique et simple. À travers l'ensemble du réseau, elle permettra de baliser le territoire, d'orienter les usager.ère.s, de promouvoir le réseau et aussi de donner des clés de lecture et de compréhension sur les paysages.

Quatre éléments signalétiques sont développés :

- **Languette** : un identifiant d'accès à la halte du paysage qui se décline sous la forme d'une languette d'accueil simple, d'une languette d'accueil directionnelle, une languette directionnelle et d'une languette d'implantation minimale;
- **Plaque d'identification** : un identifiant de l'attrait et élément d'interprétation du paysage (citation, phrase clin d'œil) collé sur un mobilier;
- **Marqueur** : un identifiant simplifié du réseau permettant de signaler aux usager.ère.s qu'il se trouve sur les lieux du réseau des haltes, à coller sur du mobilier;
- **Fenêtre sur le paysage** : un module incitatif pour découvrir le point de vue, à implanter selon l'élément de paysage à révéler. Accompagné d'un élément d'interprétation du paysage (citation, phrase clin d'œil) imprimé directement sur le support.

Les languettes



La plaque d'identification

Le marqueur



La mise en oeuvre du réseau

Cette section présente la mise en œuvre du réseau des haltes. Tout d'abord, un tour d'horizon des haltes proposées par territoire sera effectué, suivi de propositions d'aménagement pour six sites spécifiques. Ensuite, un plan de développement du réseau et d'aménagement des haltes sera présenté, avant de conclure par une priorisation des sites en fonction des territoires.

Les haltes proposées

MRC de Portneuf
MRC de La Jacques-Cartier
MRC de l'Île-d'Orléans
MRC de la Côte-de-Beaupré
MRC de Charlevoix
MRC de Charlevoix-Est

54

Propositions d'aménagement pour six sites

Les chutes de la Marmite
La chapelle de Tewkesbury
La route du Mitan
La Grande Ferme
La montagne de la Croix
La traverse de Baie-Sainte-Catherine

70

Plan de mise en oeuvre

Introduction
Étapes principales
Déploiement du réseau
Aménagement d'une halte
Identité et pérennité du réseau

91

Sites prioritaires

MRC de Portneuf
MRC de La Jacques-Cartier
MRC de l'Île-d'Orléans
MRC de la Côte-de-Beaupré
MRC de Charlevoix
MRC de Cahrlevoix-Est

99

3

Les haltes proposées

Caractéristiques des haltes du paysage

Les pages suivantes présentent une synthèse des caractéristiques de chaque halte sélectionnée ainsi que les interventions proposées. Les sites seront présentés pour chaque MRC sous la forme d'une carte localisant les sites, d'une sélection de photographies et d'un tableau synthèse comportant les renseignements suivants:

Numéro, nom du site, municipalité

- Identifiant de la halte

Accessibilité

- Universelle - Point(s) de vue accessible(s) pour tout type d'utilisateur
- Proche, mais compliqué - Proximité du/des point(s) de vue, mais accès non universel
- Juste correct - 5 + minutes de marche en milieu qui ne présente pas d'enjeux d'accès (pentes modérées, sentiers larges et entretenus, etc.)
- Sentier nature - 5 + minutes de marche en terrain compliqué (fortes pentes, sentiers naturels, sentiers étroits)

Aménagement existant

- Faible - Aucun
- Moyen - Services et aménagements à proximité
- Fort - Services et aménagement sur le site

Description du site, du(des) point(s) de vue ou singularité paysagère

- Éléments caractéristiques du site en termes de paysage, intégration au réseau de halte

Élément de paysage / attrait paysager

- Littoral et maritime - Fleuve, île et archipel, embouchure, anse sablonneuse, quai, jetée, phare, escarpements, battures, marées, etc.
- Rivière - Rapides, chutes, dalle de roche, gorge, île, îlet, etc.
- Agriculture - Agriculture, boisé, pâturage, prairies, bâtiment de ferme, rang, etc.
- Noyau villageois - Patrimoine bâti, rue principale, village ayant conservé son caractère rural.
- Montagne - Falaise, cap de roche, sommet, forêt, etc.

Saison d'intérêt

- Été, automne, hiver, printemps

Type de halte

- Point relais - Site qui occupe une position secondaire dans le réseau
- Ça vaut le détour - Site en retrait des axes principaux du réseau, leur unicité en fait des lieux qui valent réellement la peine de sortir des sentiers battus
- Destination - Site incontournable qui occupe une position stratégique dans le réseau des haltes ; on dirige les d'usager. ère vers ces lieux méconnus

Stratégie d'aménagement

- Balise - Constellation de points de vue sur un même site - dispositif d'observation minimal et qui se répète au besoin. Intervention ponctuelle.
- Moyenne envergure - Installation d'envergure moyenne qui met en valeur un seul point de vue - élément du paysage - dispositif d'observation à définir selon d'expérience
- Envergure - Installation d'envergure qui met en valeur 1) un seul point de vue ; 2) une constellation de points de vue - dispositif d'observation à définir, mais qui prend une place significative dans le site

Circuits des paysages

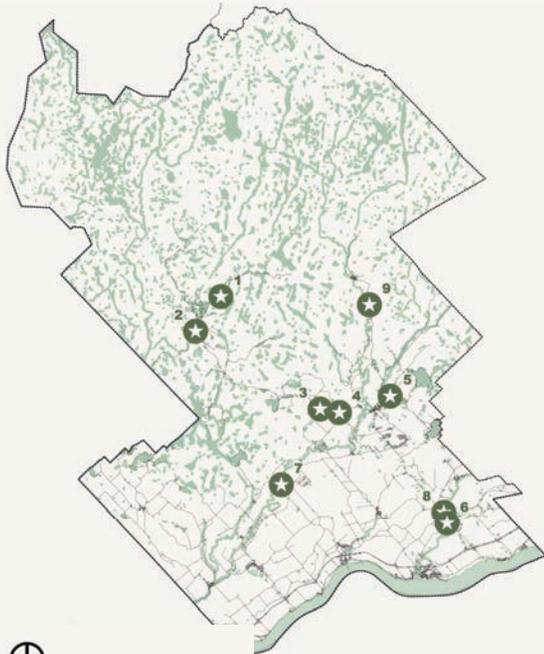
- Les prémices du Bouclier canadien
- Les vallées portneuvoises
- Au fil de la Jacques-Cartier
- Dans le creux de la Montmorency
- Des battures du fleuve à la crête de l'île-d'Orléans
- Les paysages du berceau de la Nouvelle-France
- Entre Fleuve et montagnes
- L'Astrolème de Charlevoix
- La côte littorale charlevoisienne
- Le littoral escarpé et les hautes collines charlevoisiennes
- De la Pointe-au-Bouleau au fjord du Saguenay

Circuits des saisons

- Les glaces
- Les couleurs d'automne
- etc.

Les haltes proposées

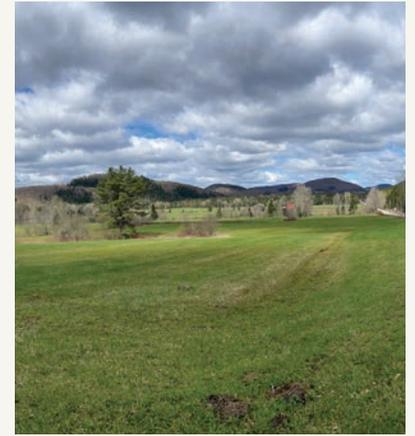
MRC de Portneuf



1



2



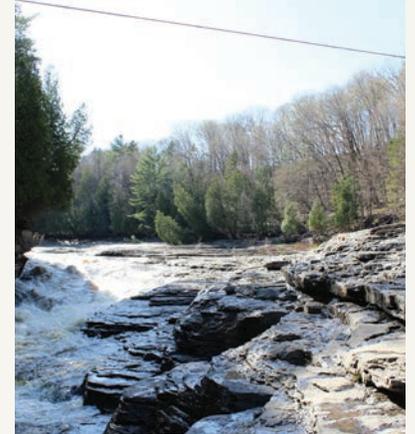
3



4



5



6

1. Chutes de la Marmite

2. Belvédère de Rivière-à-Pierre

3. Rang Saint-Antoine

4. Saint-Léonard

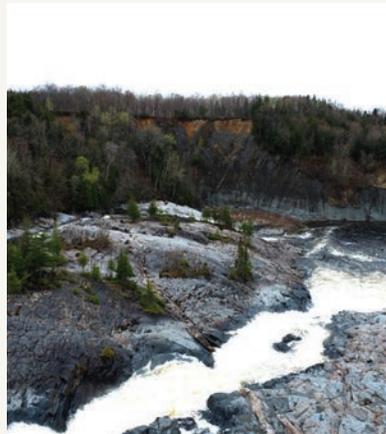
5. Mont Laura-Plamondon

6. Canyon du pont Déry et île aux Raisins

7. Chutes à Gorry

8. Parc de l'île de Notre-Dame

9. Chapelle Saint-Agricole



7



8

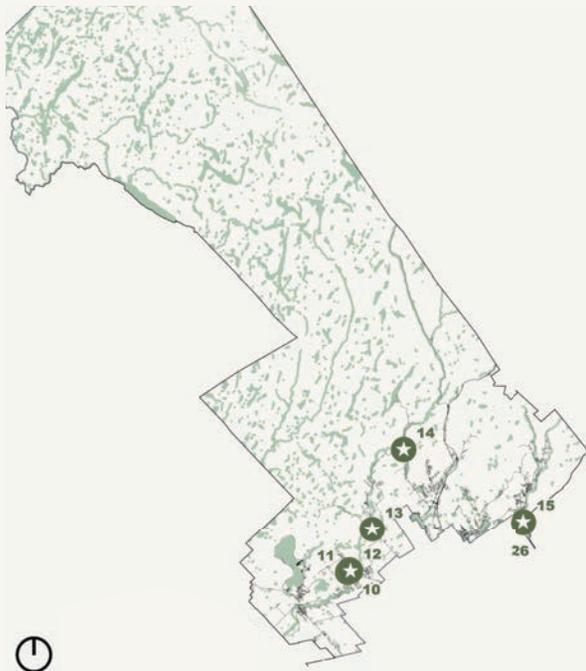


9

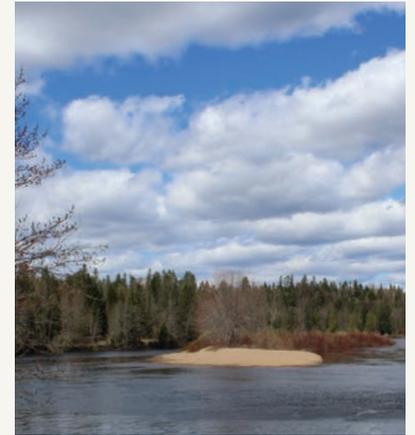
#	Nom du site	Municipalité	Ame.Exis	Accessibilité	Description du site et du point de vue	Élément du paysage principal	Intérêt saisonnier particulier	Type de halte	Stratégie d'intervention	Circuit des paysages
1	Chutes de la Marmite	Rivière-à-Pierre	Moyen	Sentier nature	Situé à Rivière-à-Pierre aux limites de la Réserve faunique de Portneuf et de la ZEC Batiscan-Nelson - effet wow, découverte de l'importance du granit. Site spectaculaire. Les Chutes de la Marmite furent d'abord l'hôte d'un barrage hydroélectrique qui desservait la municipalité de Rivière-à-Pierre, principalement les industries. Intérêt géologique du site, marmites : trous d'eau de forme circulaire formés par l'érosion de l'ancien lit de la rivière. Plusieurs point(s) de vue d'intérêt.	Rivière	Été	Destination	Balise	Les prémisses du bouclier, Les vallées portneuvoises
2	Belvédère Rivière-à-Pierre	Rivière-à-Pierre	Moyen	Sentier nature	Panorama sur le village de Rivière-à-Pierre (village industriel) et son insertion au cœur des montagnes. Village de Rivière-à-Pierre enserré dans le relief de hauts plateaux.	Montagne	Automne	Point-relais	Moyenne envergure	Les prémisses du bouclier, Les vallées portneuvoises
3	Rang St-Antoine	Saint-Léonard-de-Portneuf	Faible	Universelle	Site qui nous fait sortir des sentiers battus contact avec le paysage agricole. Vue panoramique sur les prairies, la plaine, monts. Belle perspective visuelle depuis la route. En contact avec la vélopiste	Agriculture	Automne	Point-relais	Moyenne envergure	Les prémisses du bouclier
4	Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Portneuf	Faible	Universelle	Panorama d'exception sur le village de Saint-Léonard et les montagnes du bouclier. Contact avec l'agriculture. Effet d'isolement, route panoramique et qui mène au centre de vacances du lac Simon.	Noyau villageois	Automne	Point-relais	Moyenne envergure	Les vallées portneuvoises
5	Mont Laura Plamondon	Saint-Raymond	Fort	Proche, mais compliqué	Site panoramique situé sur un promontoire, petit mont qui culmine à 250m. Panorama sur la ville de Saint-Raymond et les montagnes au loin, vue profonde. Sur place: petite chapelle, chemin de croix, etc. et sentiers en nature qui offrent également de beaux points de vue sur les paysages. Un belvédère est déjà aménagé. Il y a des affleurements rocheux sur le site, potentiel point d'observation.	Montagne	Automne	Point-relais	Moyenne envergure	Les vallées portneuvoises
6	Canyon du Pont Déry et l'île aux Raisins	Pont-Rouge	Moyen	Juste correct	Site et paysage riverain d'exception localisé dans les gorges de la rivière Jacques-Cartier. Site enchanteur, connecté à un réseau de sentier qui provient du village, accessible en automobile. Site historique : maison du péager, un pont, un tronçon d'un ancien chemin (chemin du Roy), des gorges qui a fait l'objet d'une mise en valeur par des aménagements de qualité.	Rivière	Été	Destination	Balise	Les vallées portneuvoises
7	Chutes à Gorry	Sainte-Christine-d'Auvergne	Faible	Proche, mais compliqué	Site et paysage de la rivière Sainte-Anne, endroit spectaculaire, témoigne de la puissance de l'eau et l'utilisation de sa force motrice (station hydroélectrique Chutes-à-Gorry à proximité). Effet de découverte. Percées visuelles à travers la végétation à aménager. Contact privilégié avec le socle rocheux.	Rivière	Hiver	Ça vaut le détour	Envergure	Les vallées portneuvoises
8	Parc de l'île Notre-Dame	Pont-Rouge	Moyen	Juste correct	Site et paysage riverain d'exception faisant partie du parc de l'île de Notre-Dame localisé sur les berges de la rivière Jacques-Cartier. Effet de découverte fort, panorama sur la rivière, ses rapides, de pont rouge et le clocher de l'église. Paysage pittoresque.	Rivière	Hiver	Destination	Balise	Les vallées portneuvoises
9	Chapelle Saint-Agricole	Saint-Raymond	Faible	Universelle	Paysage panoramique exceptionnel, effet wow. Le site se localise au bord d'un rang agricole dans la vallée du Bras-du-Nord. L'immersion dans la plaine agricole est très forte, plaine encadrée par les monts du bouclier canadien. Ensemble de bâtiments d'intérêt qui participent à l'ambiance des lieux. La route pour s'y rendre est panoramique. Plateau agricole, présence de falaises rocheuses qui encadrent la vallée.	Agriculture	Automne	Ça vaut le détour	Moyenne envergure	Les vallées portneuvoises

Les haltes proposées

MRC de la Jacques-Cartier



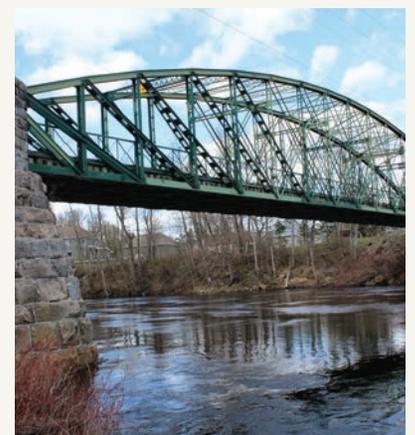
10



12



13



14

10. Belvédère de la Jacques-Cartier

13. Pont Clark

11. Méandre de la Jacques-Cartier

14. Chapelle de Tewkesbury

12. Pont Gosford

15. Île Enchanteresse



14



15

#	Nom du site	Municipalité	Ame.Exis	Accessibilité	Description du site et du point de vue	Élément du paysage principal	Intérêt saisonnier particulier	Type de halte	Stratégie d'intervention	Circuit des paysages
10	Belvédère de la Jacques-Cartier	Shannon	Moyen	Proche, mais compliqué	Paysage riverain naturel d'exception, contact avec la rivière Jacques-Cartier et ses méandres, rapides. Plusieurs points de vue d'intérêt dont un belvédère aménagé en hauteur et cadrant la vue à travers la végétation, proche du stationnement, puis un point de vue rapproché sur le pont et qui s'ouvre sur le lit de la rivière et ses méandres.	Rivière	Hiver	Destination	Balise	Au fil de La Jacques-Cartier
11	Méandre de la Jacques-Cartier	Shannon	Faible	Sentier nature	Paysage riverain naturel d'exception, contact privilégié avec la rivière Jacques-Cartier, vue sur un petite île de sable et le pont de Shannon. Site paisible. Impression de découverte après la petite marche depuis le stationnement.	Rivière	Été	Destination	Moyenne envergure	Au fil de La Jacques-Cartier
12	Pont Gosford	Shannon	Moyen	Proche, mais compliqué	Accès à l'eau et un contact privilégié avec la rivière à proximité du pont qui a une valeur patrimoniale. Parc Hydroélectrique de Shannon, proche de la centrale Saint-Gabriel	Rivière	Été	Destination	Moyenne envergure	Au fil de La Jacques-Cartier
13	Pont Clark	Saint-Gabriel-de-Valcartier	Fort	Universelle	Point de vue sur le pont Clark, la rivière Jacques-Cartier et la montagne du village Valcartier. Paysage d'intérêt culturel, le 1er pont d'importance de la Jacques-Cartier. Le site présente un enjeu de fermeture de la vue par la végétation, il est déjà aménagé en une halte et présente un potentiel d'intégration au réseau en temps d'arrêt le long d'une route du MTQ. Site qui fait déjà l'objet d'une mise en valeur par la MRC, il est intégré au circuit culturel et touristique de la MRC.	Rivière	Hiver	Point-relais	Moyenne envergure	Au fil de La Jacques-Cartier
14	Chapelle de Tewkesbury	Stoneham-et-Tewkesbury	Fort	Universelle	Paysage d'exception au coeur des montagnes et de la vallée de la Jacques-Cartier. Enjeu de fermeture de la vue par la végétation présente au premier plan. Effet d'immersion et de profondeur. Site déjà aménagé en halte panoramique.	Montagne	Automne	Destination	Moyenne envergure	Au fil de La Jacques-Cartier
15	Île Enchanteresse	Sainte-Brigitte-de-Laval	Faible	Sentier nature	Paysage de la rivière Montmorency. Plusieurs points d'observation au bout d'une île en contact avec la rivière. Caractère insulaire fort et sensation de bout du monde. Ambiance paisible, site qui se cache au sein d'un secteur résidentiel. Plage de sable.	Rivière	Automne	Ça vaut le détour	Moyenne envergure	Dans le creux de la Montmorency

Les haltes proposées

MRC de l'Île-d'Orléans



16. Promenade
Horatio-Walker

17. Église Saint-Jean

18. Route du Mitan

19. Quai de Sainte-Famille

20. Noyau de Saint-François



16



17



18



19

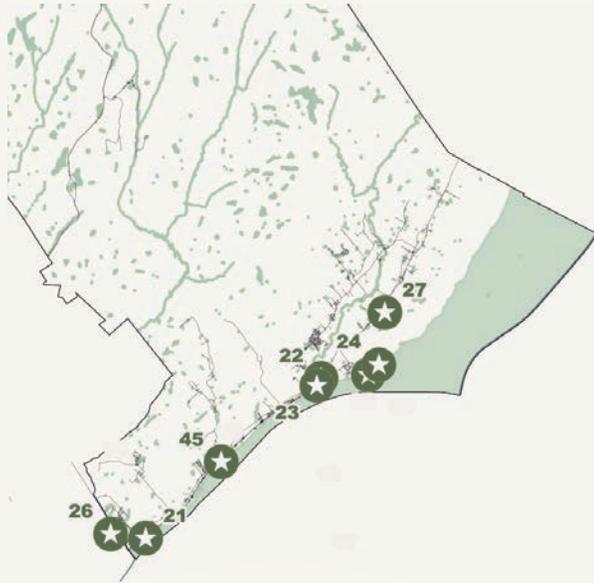


20

#	Nom du site	Municipalité	Ame.Exis	Accessibilité	Description du site et du point de vue	Élément du paysage principal	Intérêt saisonnier particulier	Type de halte	Stratégie d'intervention	Circuit des paysages
16	Promenade Horatio-Walker	Sainte-Pétronille	Moyen	Universelle	Paysage panoramique avec vue sur des éléments emblématiques du paysage de la CN : le rétrécissement du fleuve au niveau de Québec, la chute de Montmorency, le pont de l'île, etc. Localisation sur la pointe du bout de l'île. Promenade panoramique.	Littoral	Hiver	Destination	Moyenne envergure	Des battures du fleuve à la crête de l'île-d'Orléans
17	Église Saint-Jean	Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans	Faible	Universelle	Panorama d'exception sur le fleuve localisé derrière l'église Saint-Jean. Site très contemplatif, relativement intime. Les roches rouges sur la grève sont magnifiques.	Littoral	Été	Point-relais	Moyenne envergure	Des battures du fleuve à la crête de l'île-d'Orléans
18	Route du Mitan	Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans	Moyen	Universelle	Panorama 360 degrés sur l'intérieur des terres agricoles et les montagnes du continent, le site se localise sur la crête de l'île. Présence d'une mini-halte, 2-3 places de stationnement avec un panneau d'interprétation le long de la route du Mitan.	Agriculture	Printemps	Ça vaut le détour	Moyenne envergure	Des battures du fleuve à la crête de l'île-d'Orléans
19	Quai Sainte-Famille	Sainte-Famille	Faible	Sentier nature	Beau parc avec un projet d'accès au fleuve et de revitalisation de l'ancien quai de Sainte-Famille.	Littoral	Été	Destination	Installation d'envergure	Des battures du fleuve à la crête de l'île-d'Orléans
20	Saint-François	Sainte-Famille	Fort	Universelle	Projet de mini-belvédère donnant à voir le fleuve. Proximité du noyau villageois dont le caractère rural est inaltéré.	Noyau villageois	Été	Point-relais	Balise	Des battures du fleuve à la crête de l'île-d'Orléans

Les haltes proposées

MRC de la Côte-de-Beaupré



21. Parc de l'Anse

45. Place de l'Église

22. Dépanneur de la rivière
Sainte-Anne

23. Embouchure de la rivière
Sainte-Anne

24. Séminaire du Cap

25. La Grande Ferme

26. Roches plates de la
Montmorency

27. Collège des
Hauts-Sommets



28



22



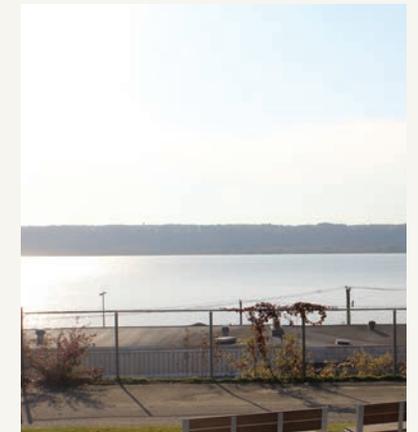
25



26



24

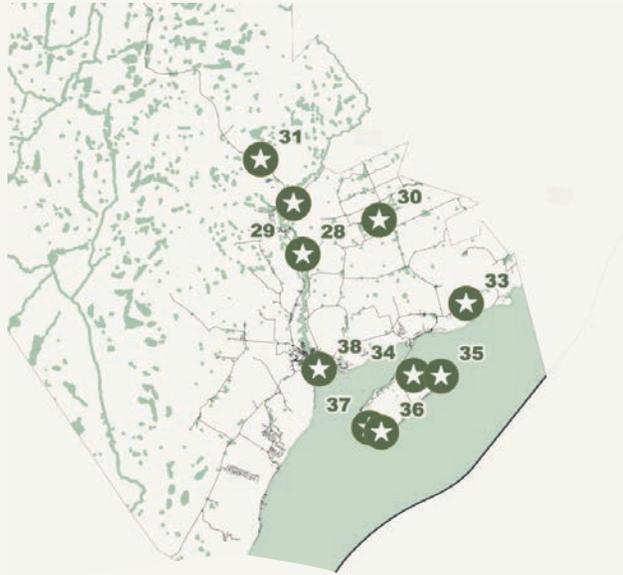


45

#	Nom du site	Municipalité	Ame.Exis	Accessibilité	Description du site et du point de vue	Élément du paysage principal	Intérêt saisonnier particulier	Type de halte	Stratégie d'intervention	Circuit des paysages
21	Parc de l'Anse	Boischatel	Fort	Universelle	Parc riverain à proximité du bureau d'information touristique de la MRC. Le parc a récemment été aménagé. Depuis les rives, on relève plusieurs points de vue sur le Fleuve, ses battures, l'Île-d'Orléans et le pont d'accès. Malgré sa proximité avec le boulevard Saint-Anne, les lieux offrent une belle déconnexion entre le boulevard urbain et le milieu riverain naturel.	Littoral	Hiver	Destination	Balise	Des battures du fleuve à la crête de l'Île-d'Orléans, Le berceau de la Nouvelle-France
45	Place de l'Église	Château-Richer	Faible	Universelle	L'implantation de l'ensemble patrimonial (incluant l'église) est sur un promontoire surplombant le fleuve Saint-Laurent et domine les bâtiments environnants, au cœur du secteur ancien de Château-Richer l'un des premiers villages fondés en Nouvelle-France. Vue panoramique sur l'Île d'Orléans en face.	Littoral	Hiver	Point-relais	Moyenne envergure (à valider)	Le berceau de la Nouvelle-France
22	Dépanneur de la rivière Sainte-Anne	Beaupré	Faible	Universelle	Fenêtre sur le paysage de la rivière Sainte-Anne et le mont du même nom. Site localisé en bord de route, point d'arrêt intéressant dans une notion de parcours. Noyau historique à proximité et petit dépanneur.	Montagne	Hiver	Point-relais	Moyenne envergure	Le berceau de la Nouvelle-France
23	Embouchure de la Sainte-Anne	Beaupré	Faible	Universelle	Embouchure de la Rivière Sainte-Anne et du fleuve. Lit de rivière où l'eau circule sous la terre durant l'été. Le paysage offert est exceptionnel. Toutefois, l'accès n'est pas évident en voiture.	Rivière	Hiver	Ça vaut le détour	Installation d'envergure	Le berceau de la Nouvelle-France
24	Séminaire du Cap	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	Moyen	Proche, mais compliqué	Situé sur le petit Cap, un promontoire de 45 m situé près de Cap Tourmente aux abords du fleuve Saint-Laurent, le Séminaire. Site à haute valeur patrimoniale et paysagère avec un ensemble de bâtiments classiques de la Nouvelle-France et une vue incroyable sur le secteur de la Grande ferme, le fleuve et le Cap Tourmente. Exemple d'aménagement institutionnel d'inspiration française implanté dans un cadre naturel remarquable. Vue panoramique exceptionnelle en plus de la qualité paysagère du site.	Littoral	Été	Point-relais	Moyenne envergure	Le berceau de la Nouvelle-France
25	Cap Tourmente, La Grande Ferme	Saint-Joachim	Fort	Universelle	Paysage d'exception, vue sur un ensemble d'éléments emblématiques du paysage régional depuis le site de la Grande-Ferme : le fleuve, le Cap Tourmente, l'Île-aux-Coudres, le mont Sainte-Anne qui émerge au cœur des terres cultivées. Immersion dans le paysage très fort. Paysage d'intérêt naturel et culturel. Secteur spectaculaire. Plusieurs points de vue d'exception dans le secteur. Intérêt saisonnier multiple dont la période migratoire et la présence d'oies blanches.	Agriculture	Été	Destination	Balise	Le berceau de la Nouvelle-France, Entre fleuve et montagnes
26	Roches plates de la Montmorency	Boischatel	Faible	Sentier nature	Paysage méconnu, véritable curiosité puisque les roches plates révèlent l'ancien lit d'une rivière aujourd'hui disparu. Ambiance paisible, belle immersion dans les lieux, invitation à se poser. Vue profonde et perspective visuelle liée à la présence de la rivière Montmorency. La stratification de roches est très esthétique.	Rivière	Été	Point-relais	Balise	Dans le creux de la Montmorency
27	Collège des Hauts Sommets	Saint-Tite-des-Caps	Faible	Universelle	Vue en hauteur sur les montagnes et le fleuve. Description à compléter, car point non visité. Situé au cœur de la nature sur un promontoire entre la Petite-Rivière-St-François et Sainte-Anne-de-Beaupré	Littoral	Hiver	Ça vaut le détour	Installation d'envergure	Entre fleuve et montagnes

Les haltes proposées

MRC de Charlevoix



28. Passerelle du Gouffre

29. Rang-Saint-Jean-Baptiste

30. Montagne de la Croix

31. Séminaire

32. Petits lots

33. Les Éboulements

34. Épicerie Chez Paul

35. Bout-d'en-Bas

36. Église et quai Saint-Louis

37. Roche à Caya

38. Quai de Baie-Saint-Paul



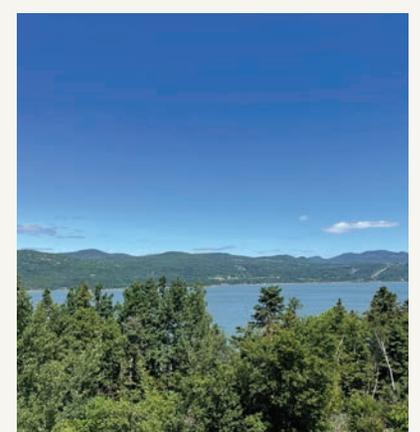
28



29



30



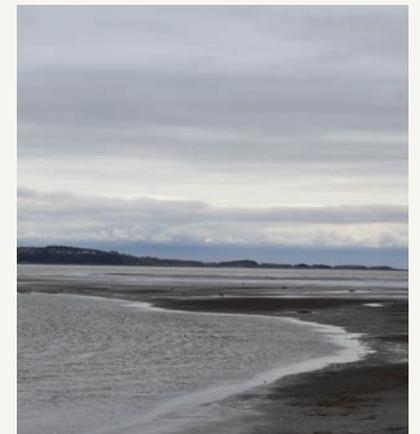
34



35



37



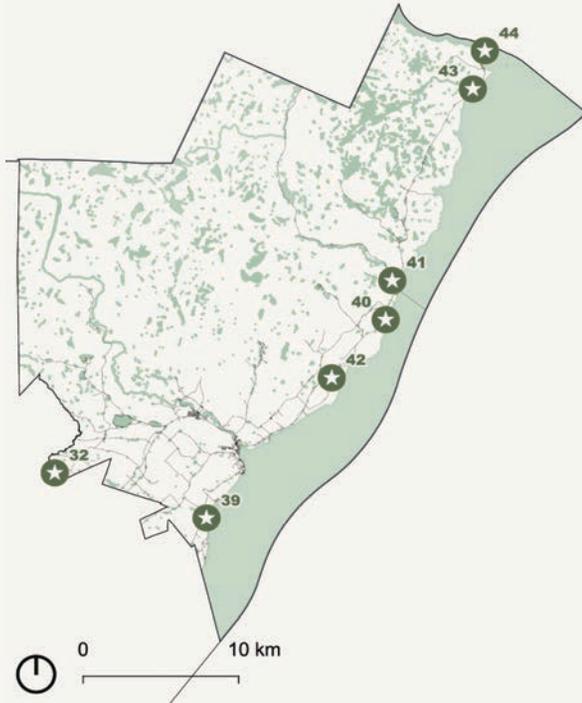
38

#	Nom du site	Municipalité	Ame.Exis	Accessibilité	Description du site et du point de vue	Élément du paysage principal	Intérêt saisonnier particulier	Type de halte	Stratégie d'intervention	Circuit des paysages
28	Passerelle du Gouffre	Saint-Urbain	Moyen	Sentier nature	Panorama d'exception sur la vallée agoforestière de la rivière du Gouffre et les monts. Succession de points de vue aménagés le long d'un chemin rural avec bancs et table à pique-nique. Site exceptionnel dont une vue panoramique se localise en balcon sur un versant de la vallée. Passerelle enjambant la rivière du Gouffre et donnant accès à des sentiers en forêt de l'autre côté de la rivière. Accès été comme hiver. Située devant le commerce Les Viandes biologiques de Charlevoix (agrotourisme). Champ à traverser à pied pour s'y rendre. Contact privilégié avec l'ambiance agricole.	Agriculture	Été	Ça vaut le détour	Moyenne envergure	L'Astroblème de Charlevoix
29	Rang Saint-Jean-Baptiste (bicyborne)	Saint-Urbain	Moyen	Universelle	Petit site comportant une borne pour réparation de vélo. Magnifique vue plongeante sur la rivière du Gouffre, sa vallée et sur les montagnes environnantes. Le rang Saint-Jean-Baptiste dans son ensemble est un très beau secteur offrant de multiples points de vue sur la rivière et possédant plusieurs fosses à saumon dont certaines sont aménagées. Espaces de stationnement restreint car le site est un petit espace remblayé au niveau de la route qui est en balcon. Le site s'avance légèrement dans le paysage.	Agriculture	Été	Point-relais	Moyenne envergure	L'Astroblème de Charlevoix
30	Montagne de la Croix	Saint-Hilarion	Moyen	Proche, mais compliqué	Panorama 360 degrés sur le paysage de l'astroblème caractérisé par les montagnes et le plateau agroforestier. Halte située au sommet d'une petite montagne sur laquelle se trouve une croix lumineuse. Vue 360 degrés magnifique (et profonde) sur montagnes. Point de vue en hauteur, vue profonde et lointaine. Espace aménagé avec mobilier urbain et interprétation. Espace visé pour un projet artistique en matière de tourisme culturel. Le site dispose d'espaces de stationnement ; il est connu pour l'observation du merle bleu.	Agriculture	Automne	Destination	Moyenne envergure	L'Astroblème de Charlevoix
31	Séminaire	Saint-Urbain	Moyen	Universelle	Panorama à couper le souffle. Site localisé en bord de route et qui donne accès au paysage typique des montagnes charlevoisiennes. Halte aménagée récemment en belvédère. VR acceptés. Nombreux espaces de stationnement.	Noyau villageois	Automne	Destination	Moyenne envergure	L'Astroblème de Charlevoix
33	Les Éboulements	Les Éboulements	Faible	Universelle	Perché sur son plateau Les Éboulements et son seul rang habité, offre à la vue l'Estuaire et L'Isle-aux-Coudres. Visible de plusieurs endroits, L'Isle-aux-Coudres, elle est un élément phare du paysage maritime observable de la côte, du littoral ou sur les plateaux littoraux. Site à déterminer pour l'aménagement d'une halte paysage soit le terrain privé ou derrière l'église. Espaces en bordure de route. Permet l'interprétation des montagnes et surtout du cratère car à proximité du Mont des Éboulements (centre de l'impact météoritique).	Montagne	Automne	Point-relais	Installation d'envergure	L'Astroblème de Charlevoix
34	Épicerie chez Paul	L'Isle-aux-Coudres	Faible	Universelle	Halte située devant l'épicerie Chez Paul, laquelle offre des produits cuisinés maison très appréciés des résidents et des touristes (pâtés croches typiques de l'île et pâté au saumon). Magnifique point de vue sur l'estuaire du fleuve et le "contient" soit le littoral habité de la côte de Charlevoix (les Éboulements notamment). Des panneaux d'interprétation y ont déjà été installés. Propriétaire privé intéressé à collaborer à entretenir la percée visuelle. Site identifié dans les travaux de l'entente sur les paysages/percées visuelles.	Montagne	Automne	Point-relais	Moyenne envergure	La côte littorale charlevoisienne
35	Bout-d'en-Bas	L'Isle-aux-Coudres	Faible	Sentier nature	Site naturel d'exception dont les vues sont incroyables, vue sur des éléments emblématiques du paysage régional dont le clocher de l'église des Éboulements, la côte littorale charlevoisienne. Caractère insulaire fort, sensation de bout du monde. Projet d'aménagement en cours. Phénomène géologique rare : roches sédimentaires et volcaniques (région des Appalaches). Au bout se trouvent des rochers et une grosse boule de ciment a été installée avec une statue de la Madone.	Littoral	Été	Destination	Balise	La côte littorale charlevoisienne

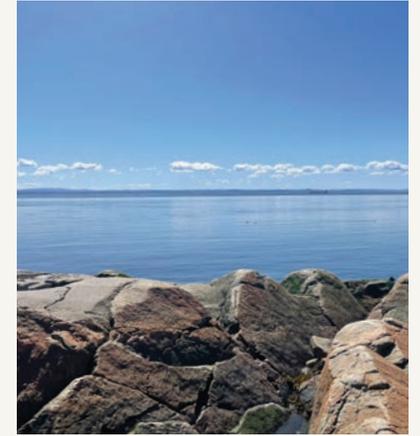
#	Nom du site	Municipalité	Ame.Exis	Accessibilité	Description du site et du point de vue	Élément du paysage principal	Intérêt saisonnier particulier	Type de halte	Stratégie d'intervention	Circuit des paysages
36	Église et Quai Saint-Louis	L'Isle-aux-Coudres	Moyen	Universelle	Depuis le quai Saint-Louis appelé le quai de l'Anse, un panorama d'exception est offert sur un paysage typique de l'île : l'anse de l'Église marquée par la présence du noyau villageois de Saint-Louis. Le site est un lieu de pêche des résidents. Lieu qui s'apprécie à toutes les saisons et heures de la journée. Le caractère changeant du paysage est journalier avec la présence des marées.	Littoral	Été	Destination	Moyenne envergure	La côte littorale charlevoisienne
37	Roche à Caya	L'Isle-aux-Coudres	Moyen	Universelle	En plus du panorama large et ouvert sur le fleuve, ce site présente un caractère naturel unique. La roche à Caya est un énorme bloc, c'est le seul gros bloc de cette taille et de ce type qui soit visible dans ce secteur de l'île. La roche en place est semblable à des blocs qui se trouvent au nord du Saint-Laurent, dans le Bouclier canadien (roches granitiques et de gneiss). La roche à Caya a longtemps nourri l'imaginaire des insulaires. Vue lointaine sur des éléments de paysage emblématique : Le Massif, entre autres.	Littoral	Été	Destination	Moyenne envergure	La côte littorale charlevoisienne
38	Quai de Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	Fort	Universelle	Panorama au bout du quai exceptionnel, lieu idéal pour percevoir la caractère maritime de Baie Saint-Paul, la dimension du village niché au bord de la mer, au creux d'une profonde vallée, celle de la rivière du Gouffre. Vers l'ouest, la plage de sable s'étire sur des kilomètres. Le quai s'avance dans la mer au niveau de l'embouchure de la rivière. Secteur touristique, bien investi et avec de nombreux équipements.	Littoral	Hiver	Point-relais	Balise	La côte littorale charlevoisienne, L'Astroblième de Charlevoix

Les haltes proposées

MRC de Charlevoix-Est



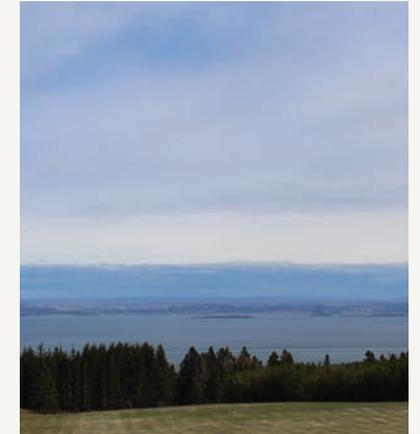
39



40



41



42

32. Petits lots

39. Église de Saint-Irénée

40. Anse de Port-au-Persil

41. 4^e chute de la rivière Noire

42. Fromagerie de Saint-Fidèle

43. Rivière-aux-Canard

44. Traversier de Baie-Sainte-Catherine



43



44

#	Nom du site	Municipalité	Ame.Exis	Accessibilité	Description du site et du point de vue	Élément du paysage principal	Intérêt saisonnier particulier	Type de halte	Stratégie d'intervention	Circuit des paysages
32	Petits lots	Notre-Dame-des-Monts	Moyen	Universelle	Vue panoramique en bord de route nichée au coeur des montagnes charlevoisiennes. Route scénique. Site localisé en bord de route.	Montagne	Automne	Point-relais	Moyenne envergure	L'Astroblième de Charlevoix
39	Église de Saint-Irénée	Saint-Irénée	Moyen	Sentier nature	Situé sur un site remarquable, surplombant le fleuve, l'ensemble institutionnel que forment l'église, le cimetière et le charnier ne manque pas de cachet. L'église de Saint-Irénée avec son terrain, son cimetière et son charnier présente une valeur architecturale, emblématique, historique et paysagère sur le territoire de la municipalité. Site emblématique, feuilleton télévisé Le Temps d'une Paix. La vue depuis le fond du cimetière est exceptionnelle ; l'ambiance est paisible et contemplative. Accès à des sentiers.	Noyau villageois	Été	Point-relais	Balise	La côte littorale charlevoisienne
40	Anse de Port-au-Persil	Saint-Siméon	Moyen	Universelle	Port-au-Persil est niché dans un petit havre naturel à l'embouchure de la rivière éponyme, le caractère du site se définit autour de la convergence entre rivière, fleuve et les montagnes. Les caps de roche plongent dans l'eau et le secteur présente plusieurs éléments repères identitaires et bâtis. Le quai et la berge offre des perspectives visuelles remarquables. Le persil de mer y pousse en abondance. Vue sur Cap-au-Saumon, plage de galet, chute de la rivière. Les îles au large sont bien visibles dont l'île-aux-Lièvres. Secteur qui s'explore facilement à pied.	Littoral	Été	Ça vaut le détour	Installation d'envergure	Le littoral escarpé et les hautes collines charlevoisiennes
41	4e chute de la rivière Noire	Saint-Siméon	Faible	Sentier nature	Le site naturel de la rivière Noire se caractérise par un contact privilégié avec ses bassins et chutes majestueuses, et est localisé en retrait de la façade littorale de Saint-Siméon. Paysage méconnu, toutefois le site est une destination locale connue puisqu'il est fréquenté pour la baignade. Le caractère du site se définit par la présence de grandes dalles rocheuses, du bruissement de la rivière et le fracas des chutes.	Rivière	Été	Ça vaut le détour	Balise	Le littoral escarpé et les hautes collines charlevoisiennes
42	Fromagerie Saint-Fidèle	La Malbaie	Faible	Universelle	Localisé en face de la Fromagerie de Saint-Fidèle, au bord de la route 138, le site en léger surplomb par rapport au littoral, offre une vue panoramique sur le paysage du fleuve et la région de Kamouraska sur l'autre rive.	Littoral	Été	Point-relais	Moyenne envergure	Le littoral escarpé et les hautes collines charlevoisiennes
43	Rivière-aux-Canards	Baie-Sainte-Catherine	Faible	Universelle	Site localisé sur un plateau, en haut d'une falaise littorale (relief accidenté). À proximité de l'embouchure de la Rivière aux Canards et de la Pointe-au-Bouleau. Panorama sur le littoral escarpé.	Littoral	Hiver	Point-relais	Moyenne envergure	De la Pointe-au-Bouleau au fjord du Saguenay
44	Traversier de Baie-Sainte-Catherine	Baie-Sainte-Catherine	Faible	Universelle	Baie-Sainte-Catherine, havre habité dans une nature à l'état brut, point d'orgue dans un long voyage côtier. Le caractère de Baie-Sainte-Catherine n'est pas teinté par les paysages de Charlevoix, mais par son appartenance au fjord et à l'estuaire. Découverte de l'estuaire et du littoral escarpé de Charlevoix, du fjord (vallée glaciaire envahie par la "mer", zone de confluence rencontre des eaux) et, traverse de Baie-Sainte-Catherine / Tadoussac. Site d'envergure et majestueux qui consitue en quelque sorte une porte sur le territoire régional.	Rivière	Hiver	Destination	Installation d'envergure	De la Pointe-au-Bouleau au fjord du Saguenay

Propositions d'aménagement pour six sites

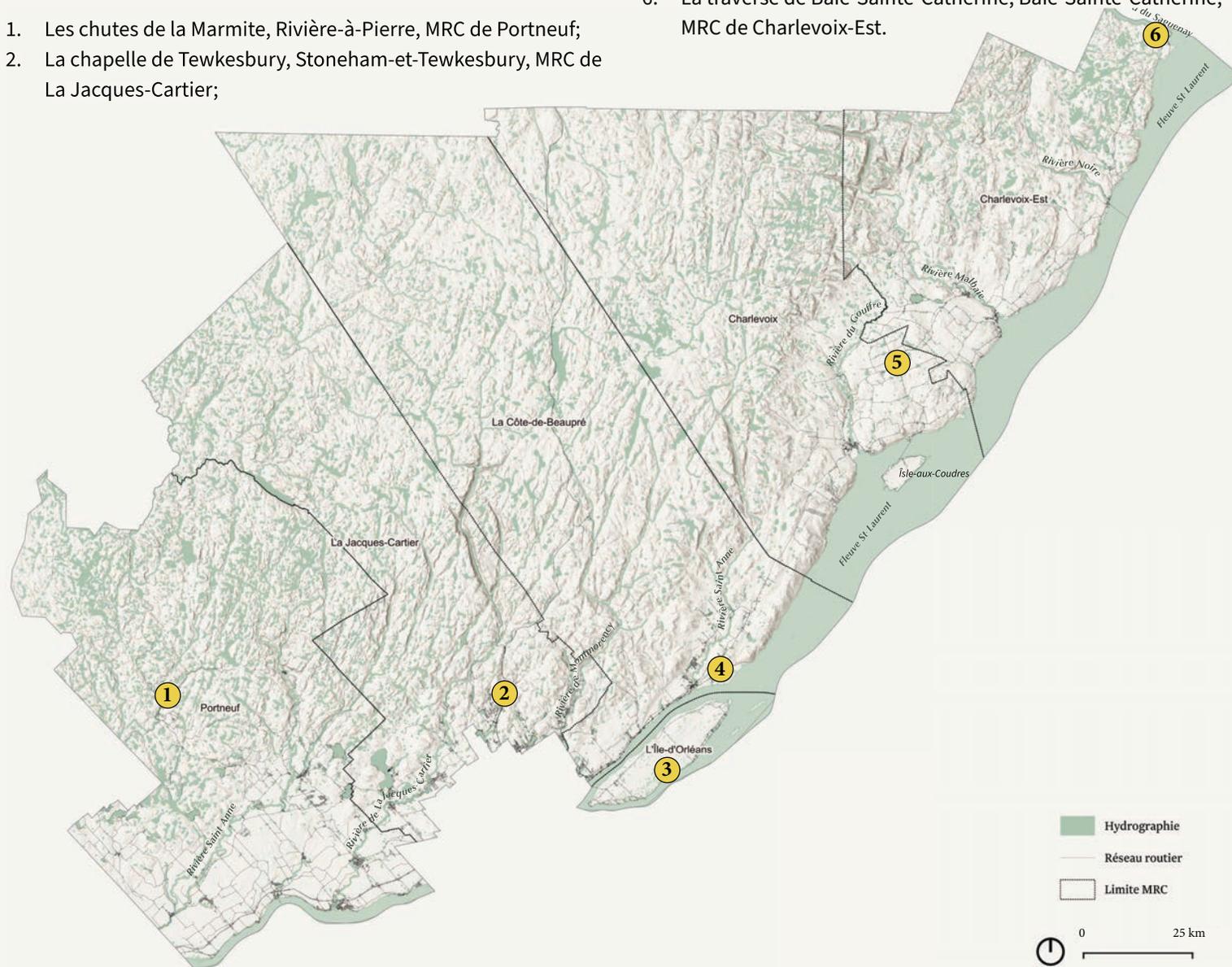
Les propositions d'aménagement

Les six sites sélectionnés

Six sites prioritaires, un par MRC, ont été choisis pour y décliner le concept du réseau et l'aménagement d'une halte du paysage :

1. Les chutes de la Marmite, Rivière-à-Pierre, MRC de Portneuf;
2. La chapelle de Tewkesbury, Stoneham-et-Tewkesbury, MRC de La Jacques-Cartier;

3. La route du Mitan, Sainte-Famille, MRC de L'Île-d'Orléans;
4. La Grande Ferme, Saint-Joachim, MRC de La Côte-de-Beaupré;
5. La montagne de la Croix, Saint-Hilarion, MRC de Charlevoix;
6. La traverse de Baie-Sainte-Catherine, Baie-Sainte-Catherine, MRC de Charlevoix-Est.



Carte de localisation des 6 sites prioritaires.



01



02



03



04



05



06

01. Les chutes de la Marmite, Rivière-à-Pierre.

02. Belvédère de la Chapelle de Tewkesbury et la vallée de La Jacques-Cartier, Stoneham-et-Tewkesbury.

03. La route du Mitan, Sainte-Famille.

04. Le site de la Grande Ferme et le marais des Graves, Saint-Joachim.

05. Site de la montagne de la Croix, Saint-Hilarion.

06. La traverse de Baie-Sainte-Catherine, Baie-Sainte-Catherine.

Les chutes de la Marmite

Type de halte : destination.

Localisation : ZEC de la Rivière-Blanche.

Municipalité : Rivière-à-Pierre.

Accès : 100 m.

Attrait paysager : rivière, vues, vestiges de l'ancien barrage.

Vestiges du barrage.

Caractéristiques

Situé à l'écart des secteurs touristiques traditionnels dans la MRC de Portneuf, le site des *chutes de la Marmite* se trouve à proximité de l'accueil de la ZEC, dans la municipalité de Rivière-à-Pierre. Ce lieu présente un grand intérêt sous plusieurs aspects. D'abord, un intérêt historique, puisqu'il fut jadis le site d'un barrage hydroélectrique qui alimentait les industries locales. Les vestiges de cette infrastructure sont encore visibles sur place. Ensuite, un intérêt géologique, les marmites étant des formations circulaires creusées par l'érosion dans le lit de l'ancienne rivière. Le site a une vocation récréative, touristique et culturelle. Des sentiers sont aménagés, des tables à pique-nique et aire de repos permettent aux résident.e.s et visiteur.euse.s de profiter des lieux. Un symposium de peinture est organisé chaque année auxquels artistes et visiteur.euse.s se déplacent pour les couleurs d'automne.



Le site des chutes de la Marmite offre un contact privilégié avec la nature ripierroise. L'atmosphère y est marquée par la puissance visuelle, sonore et physique de l'eau qui dévale les chutes. L'expérience du visiteur.euse.s est complétée par un environnement plus calme et intime le long du sentier riverain en aval des chutes principales.

Potentiels

- Valorisation des paysages riverains, forestiers (et lacustres);
- Le site bénéficie d'infrastructures d'accueil grâce à la ZEC à proximité : stationnement, accueil chauffé et toilettes;
- Présence d'équipements et d'infrastructures récréatives à proximité : sentiers pédestres, belvédères, etc.;
- Sentiment d'appartenance des citoyen.ne.s et fréquentation par des visiteur.euse.s (vocation récréative et culturelle);
- Possibilité d'aménager une halte accessible en toute saison, à l'exception de la période de chasse (mi-octobre à fin octobre);
- Plusieurs points de vue le long de la rivière permettent d'apprécier différentes ambiances riveraines et d'observer les vestiges du barrage;
- Un projet de mise en valeur du secteur du lac Clair est en cours, et bonifiera le site par l'intégration d'une boucle de sentier et un travail de percées visuelles sur la rivière et les montagnes.

Contraintes

- La portion autour du pont est déjà aménagée et très fréquentée, ce qui conduit de nombreux visiteur.euse.s à se concentrer sur ce côté de la rivière;
- La proximité avec la rivière appelle à la vigilance des usager.ère.s;
- La signalisation et l'orientation sur le site peuvent être difficiles pour les visiteur.euse.s.



HAUT GAUCHE

Accès au site des vestiges de l'ancien barrage.

HAUT DROITE

Sentier riverain pédestre peu aménagé.

BAS GAUCHE

Vue sur les chutes depuis le site des vestiges de l'ancien barrage.

BAS DROITE

Accès au bord de la rivière depuis les roches.



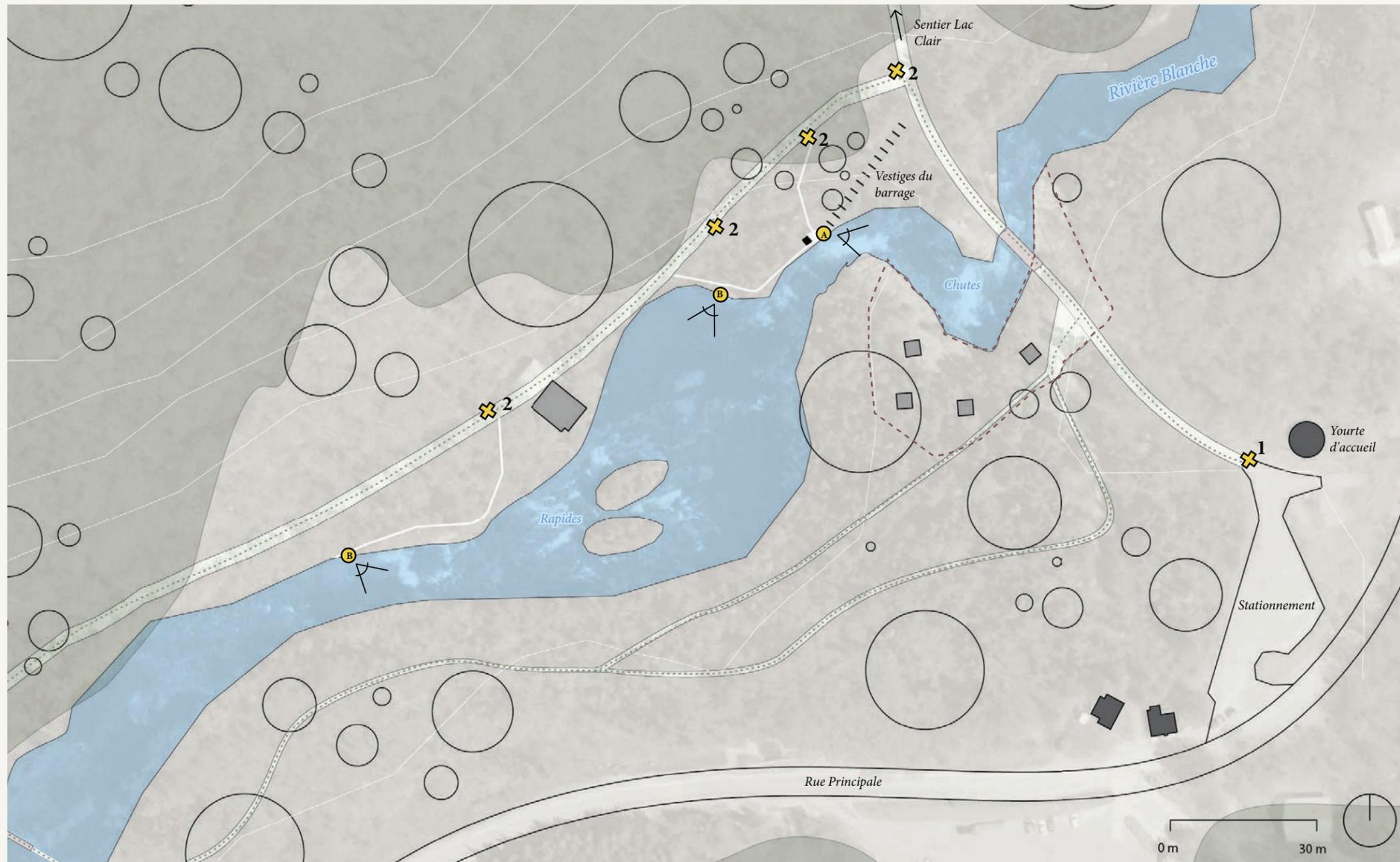
Proposition d'aménagement

La proposition d'aménagement de la halte s'inscrit en complément des infrastructures et aménagements existants. La halte du paysage proposée offre aux usager.ère.s de nouveaux points de vue et d'immersion dans le paysage de la rivière et révèle au visieur.euse.s la présence discrète des vestiges de l'ancien barrage. Les aménagements proposent de mettre en valeur trois principaux attraits paysagers :

- Les vestiges du barrage et un point de vue inédit sur les chutes par l'installation d'une table d'observation;
- La rivière, son élargissement et les petits rapides ainsi qu'un barrage naturel où des bancs sont disposés.

Les aménagements proposés enrichissent ainsi l'expérience des usager.ère.s tout en valorisant à la fois la rivière, son cadre naturel et, le patrimoine industriel lié à l'utilisation de la force motrice de l'eau.

Aménagement de sentiers. Plusieurs sections de sentier pédestre sont aménagées permettant d'accéder aux sites mis en valeur depuis le chemin forestier existant. Les sentiers sont réalisés conformément au guide de normes en aménagement de sentiers de Rando Québec (type *sentier de randonnée pédestre rustique peu aménagé*).



LÉGENDE

EXISTANT

Bâtiment

- ◆ Bâtiment d'accueil
- ◆ Abri / cabane

Circulation

- ▭ Sentier / chemin forestier
- ⋯ Parcours riverain

Attrait paysager

- ▭ Rivière
- 🔍 Point de vue
- ⋯ Vestiges

PROJET HALTE DU PAYSAGE

Signalétique

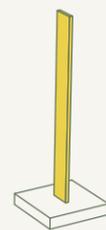
- ✕1 Languette d'accueil directionnelle
- ✕2 Languette directionnelle

Mobilier

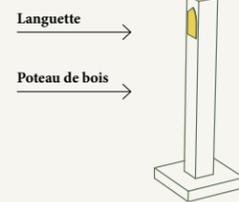
- Ⓐ Table d'observation
- Ⓑ Banc rustique

Circulation

- ▭ Sentier



Languette d'accueil (1). Signalétique installée au début du chemin forestier qui mène aux sites des chutes.
Spécifications : fixer sur une base de béton et intégrer une flèche directionnelle ainsi que le temps de marche (5 min).



Languette implantation minimale (2). Signalétique installée à des changements de direction. Installée sur un poteau de bois de type 3x2 pouces.
Spécifications : coller la languette sur le poteau de bois, languette qui inclut une flèche directionnelle.

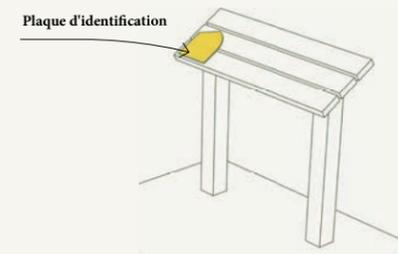
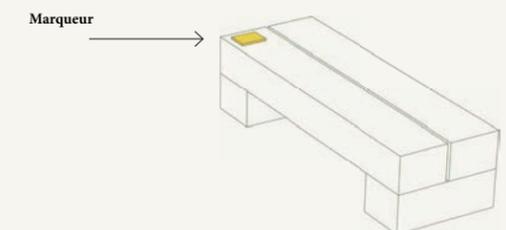


Table d'observation (A). Orientée vers les chutes, la table d'observation fait également office de garde-corps. Elle intègre une plaque d'identification de la halte du paysage.
Spécifications : plaque d'identification à coller sur la table.



Bancs rustiques (B). Installés au bord de la rivière. Une plaque d'identification est collée sur le mobilier.

La chapelle de Tewkesbury

Type de halte : destination

Localisation : vallée de la Jacques-Cartier.

Municipalité : Stoneham-et-Tewkesbury.

Accès : 50 m.

Attrait paysager : rivière, montagne.

Site du belvédère.

Caractéristiques

Le site de la chapelle de Tewkesbury, un lieu patrimonial cité, est accessible via la route 371, qui mène au hameau de Tewkesbury. La chapelle se trouve sur les hauteurs d'un versant forestier surplombant la rivière Jacques-Cartier.

Le hameau de Tewkesbury, avec la chapelle comme point de repère principal, offre un paysage unique marqué par une ambiance rurale et agroforestière. Derrière la chapelle, un belvédère aménagé permet de contempler la vallée encaissée de la rivière Jacques-Cartier et les monts forestiers des Laurentides. Le secteur situé sous le belvédère fait actuellement l'objet d'un projet d'aménagement et de mise en valeur. Un sentier commence à cet endroit et descend vers la rivière.



Des panneaux d'interprétation sont déjà présents sur le site, abordant l'histoire du hameau, la bataille de la Jacques-Cartier et le sentier des Jésuites.

Le site comprend également un grand stationnement.

Potentiels

- Valorisation des paysages riverains et agroforestiers;
- Vues exceptionnelles sur la vallée de la Jacques-Cartier, avec un panorama remarquable depuis le belvédère de la chapelle et plusieurs points de vue intéressants au bord de la rivière;
- Présence d'un vaste stationnement;
- Sentiment d'appartenance des citoyens et fréquentation du site par des touristes, notamment des motocyclistes;
- Site patrimonial cité;
- Proximité d'activités récréatives (rafting, spa nordique, glissades);
- Un projet d'aménagement récréotouristique est en cours, incluant une percée visuelle sur la rivière depuis le belvédère, l'aménagement d'un sentier menant à la rivière, et la création d'un point d'observation au bord de l'eau.

Contraintes

- Manque de services sur le site;
- Proximité de terrains privés;
- Pentés abruptes;
- Nécessité de prendre en compte les aménagements existants et à venir.



HAUT GAUCHE

Sentier informel qui mène au belvédère depuis le stationnement.

HAUT DROITE

Vue depuis le belvédère sur la vallée de la Jacques-Cartier.

BAS GAUCHE - DROITE

En contrebas du belvédère, après quelques minutes de marche dans un sentier à fort dénivelé, les rives offrent un contact avec la rivière.



Proposition d'aménagement

Les interventions liées à l'implantation de la halte du paysage s'intègrent harmonieusement et en complémentarité de l'existant. Le site dispose d'un belvédère aménagé qui permet de profiter d'une vue panoramique sur la vallée de la Jacques-Cartier, ainsi que d'un sentier menant au bord de la rivière.

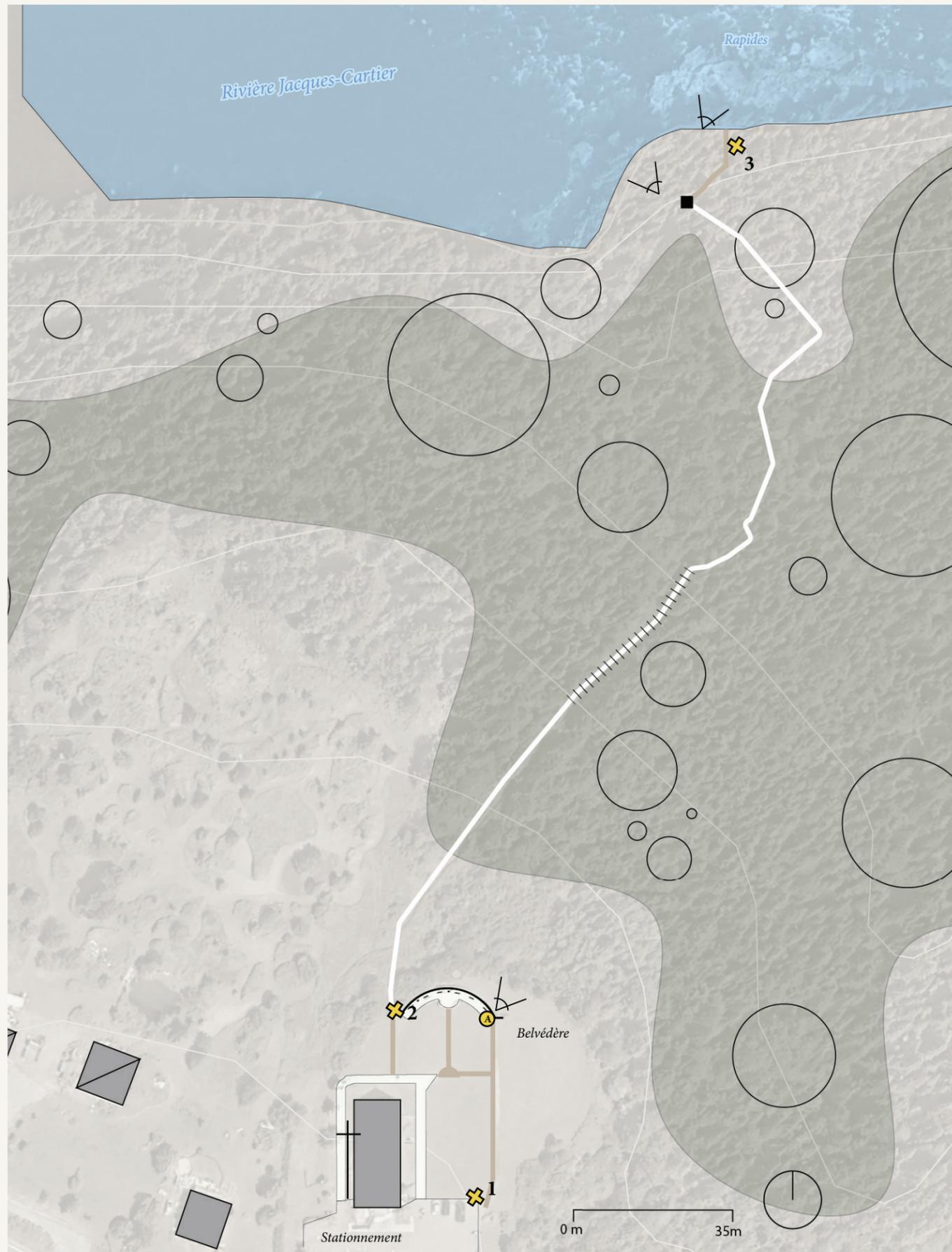
Les aménagements de la halte ont pour objectif de permettre aux usager.ère.s d'être en contact avec le principal attrait paysager : la rivière.

Les aménagements de la halte proposent de mettre en valeur deux principaux attraits :

- La vue panoramique sur la vallée depuis le belvédère;
- Les abords de la rivière, où l'ambiance sonore des petits rapides est particulièrement présente.

Une fenêtre est installée au belvédère, cadrant ainsi la vue sur la vallée de la Jacques-Cartier, tandis que des éléments de signalétique orienteront les usager.ère.s à descendre vers la rivière.

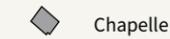
Il est également prévu d'améliorer l'aménagement des sentiers reliant le stationnement à ces espaces.



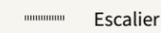
LÉGENDE

EXISTANT

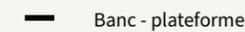
Bâtiment



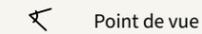
Circulation



Mobilier

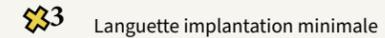
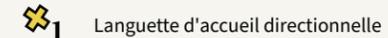


Attrait paysager



PROJET HALTE DU PAYSAGE

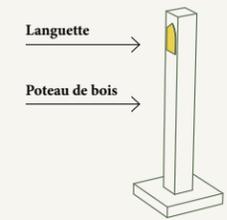
Signalétique



Circulation



Aménagement de sentiers. Des sentiers en criblure de pierre stabilisée sont aménagés pour connecter les différentes composantes du site et formaliser les circulations piétonnes. Par ailleurs, une portion de sentier de type rustique permet de connecter à la plateforme d'observation au bord de l'eau. Ce sentier est réalisé conformément au guide de normes en aménagement de sentiers de Rando Québec (type sentier de randonnée pédestre rustique peu aménagé).

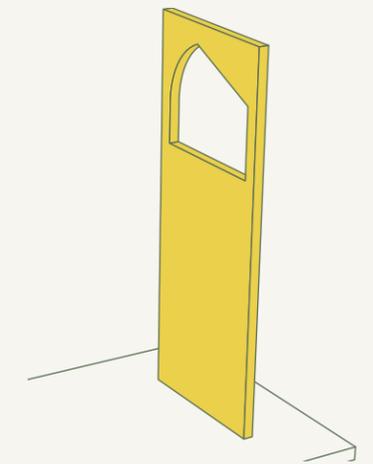


Langue implantation minimale (3). Signalétique installée au bord de la rivière à la lisière de la forêt. Spécifications : à coller sur un poteau de bois.



Langue d'accueil (1). Signalétique installée à la jonction de l'aire de stationnement et d'un sentier d'accès. Spécifications : Installation sur une base de béton.

Langue directionnelle (2). Signalétique installée à la jonction au début du sentier qui descend au bord de la rivière. Spécifications : Installation sur une base de béton; intègre une flèche directionnelle.



Fenêtre (A). Emplacement de la fenêtre judicieusement choisi, de manière à cadrer la vue sur la rivière de la Jacques Cartier. Son emplacement nécessite d'enlever et de relocaliser un panneau d'interprétation. Spécifications : Installation sur une base de béton; tous les éléments de contenu (Réf. Guide de norme du Plan directeur) sont intégrés à la fenêtre.

La route du Mitan

Type de halte : ça vaut le détour.

Localisation : route du Mitan.

Municipalité : Sainte-Famille.

Accès : 0 m.

Attrait paysager : agriculture, montagne.

Halte existante bordant la route du Mitan.

Caractéristiques

La route du Mitan traverse l'Île-d'Orléans sur 8 km, reliant les villages de Saint-Jean-l'Île-d'Orléans à Sainte-Famille, au cœur de l'île. Le paysage est marqué par un plateau agroforestier, avec des bandes de forêts et des cultures agricoles visibles depuis la route.

Le terrain, situé sur le bord de la route, appartient à un propriétaire agricole et dispose d'une halte aménagée offrant un panorama spectaculaire à 360 degrés.

Depuis ce point d'observation, on peut admirer :

- L'horizon visuel qui s'étend sur la Côte-de-Beaupré et les monts des Laurentides, offrant une vue imprenable sur ces paysages naturels;

- Une diversité de cultures agricoles : champs, vergers et érablières, typiques de l'agriculture de l'île.

Potentiels

- Valorisation des paysages agricoles de l'Île et de La Côte-de-Beaupré;
- Bonification des aménagements existants en améliorant l'infrastructure de la halte pour en faire un véritable point de repos et de découverte;
- Un panneau d'interprétation abordant le thème paysage y est déjà installé;
- Fréquentation par les cyclistes : la route du Mitan est un itinéraire fréquenté par les cyclistes, qui pourraient profiter de l'aménagement pour se reposer et apprécier la vue;
- Stationnement limité : La possibilité d'aménager des espaces pour 1 à 3 voitures permettrait une meilleure gestion de la fréquentation.

Contraintes

- Manque de service sur le site;
- Terrain privé : l'aire de repos se trouve sur un terrain privé, ce qui implique des enjeux d'engager des discussions et des ententes avec le propriétaire pour l'aménagement et la gestion de la halte;
- Peu d'espace pour s'arrêter en voiture : l'espace disponible pour se garer est restreint, ce qui pourrait poser un problème de sécurité et de fluidité du trafic, surtout en haute saison.





HAUT

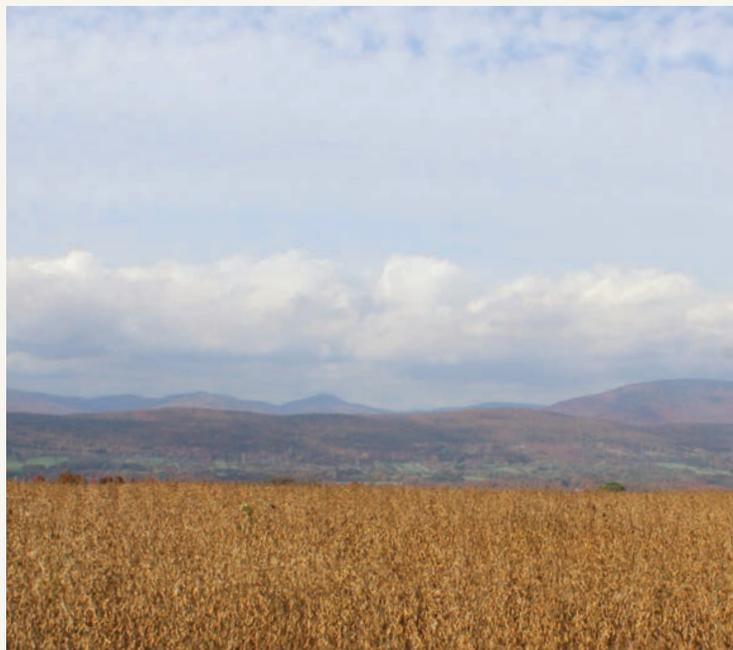
Le site se localise en bordure de route, en contact direct avec des terres cultivées.

BAS GAUCHE

Depuis le site, la vue porte au loin sur la Côte-de-Beaupré et les monts.

BAS DROITE

Le site offre un contact privilégié avec différents types de culture (vergers, petits fruits, érablière).



Proposition d'aménagement

L'aménagement de la halte du paysage s'intègre harmonieusement dans le paysage environnant, en mettant en valeur les caractéristiques agricoles et forestières des abords immédiats. L'objectif d'aménagement de la halte du paysage et d'enrichir l'expérience d'arrêt en bord de route des usagers. Le parti pris d'aménagement repose sur l'idée de respecter le site en réutilisant les matériaux et le mobilier existants, et ainsi de conserver l'identité rurale.

La halte du paysage propose de ménager les éléments en place et, si possible, d'agrandir l'espace actuel vers la prairie. Un espace de stationnement permet à 3 automobiles de stationner, il est délimité par les roches existantes qui sont simplement déplacées. La surface enherbée est conservée, accueillant le mobilier de la halte.

Deux bancs installés vers la vue dévoilent le panorama à 360 degrés sur les terres agricoles environnantes et la perspective dégagée sur les montagnes du continent.

Le panneau d'interprétation existant est conservé. Enfin, le site de la halte est délimité par l'installation d'une clôture agricole en piquets de cèdre et une bande végétale enherbée entre la halte et le chemin agricole.



LÉGENDE

EXISTANT

Mobilier - aménagement paysager

- Roche
- Panneau d'interprétation

Attrait paysager

- Point de vue

PROJET HALTE DU PAYSAGE

Signalétique

- Languette d'accueil

Mobilier

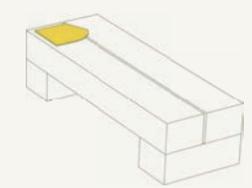
- Banc rustique

Aménagement paysager

- Clôture rustique
- Bande végétale conservée ou ensemencée



Languette d'accueil. Signalétique installée sur une base béton dans la portion enherbée de la halte du paysage.



Bancs rustiques. Orienté vers la vue sur les monts. Plaque d'identification de la halte collée sur l'un des deux bancs installés. Spécifications : bancs rustiques déposés sur le site (sans ancrage).



Clôture rustique. S'inspirant du langage à la fois matériel et formel des clôtures agricoles, la conception et l'installation de la clôture respectent les principes suivants : une hauteur maximale de 1 m. ; des poteaux espacés pour optimiser la « transparence ». Les matériaux utilisés sont des poteaux ronds en cèdre.



Bande végétale. Plantation d'une bande végétalisée entre le chemin et la halte du paysage. Le mélange *Intercalaire de cultures / Série Agrie de la Pépinière Aiglon* crée un habitat diversifié favorable aux insectes bénéfiques près des cultures. De plus, il présente l'avantage de comporter une proportion importante de fleurs annuelles, apportant ainsi un intérêt à la fois esthétique et écologique.

La Grande Ferme

Type de halte : destination.

Localisation : site historique de la Grande Ferme.

Municipalité : Saint-Joachim.

Accès : 200 m.

Attrait paysager : agriculture, montagne.

Ensemble paysager d'exception du secteur de la Grande Ferme, principalement marqué par les terres cultivées, les haies agricoles.

Caractéristiques

Le secteur de la Grande Ferme de Saint-Joachim constitue un paysage d'exception, lié à la présence des activités agricoles, au patrimoine bâti, et à la vue sur des éléments emblématiques du paysage de la Capitale-Nationale.

Ce site, l'une des premières exploitations agricoles de la Nouvelle-France, abrite aujourd'hui un centre d'interprétation du patrimoine, contribuant ainsi à mettre en valeur l'histoire et les paysages agricoles de la municipalité. Le site sélectionné pour l'implantation d'une halte paysagère se situe à proximité du marais Gravel. À l'extrémité d'un chemin agricole bordé d'arbres, il offre une vue imprenable sur le mont Sainte-Anne, l'un des repères paysagers emblématiques de la MRC. Dans le secteur de la Grande Ferme, de nombreux points de vue de grande qualité

permettent d'apprécier divers éléments du paysage régional : le fleuve, le Cap Tourmente, l'Île-d'Orléans, ainsi que le mont Sainte-Anne qui se dresse majestueusement au cœur des terres cultivées. L'immersion dans ce paysage est particulièrement marquée, avec un fort intérêt naturel et culturel.

Le secteur de la Grande Ferme présente également un intérêt saisonnier, notamment lors de la migration des oies blanches.

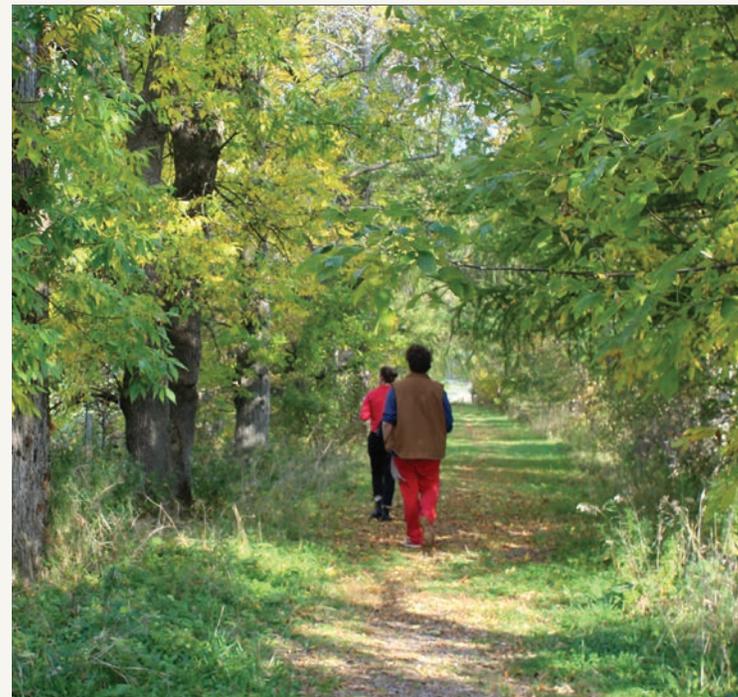
Potentiels

- Valorisation des paysages agricoles ancestraux et les monts environnants forestiers dont le mont Saint-Anne et ses pentes de ski;
- Le site bénéficie d'infrastructures d'accueil avec le centre d'interprétation qui possède un stationnement, accueil et toilettes;
- Des équipements récréatifs et des infrastructures telles que des sentiers d'accès et un site d'observation de la faune dans les milieux humides viennent enrichir l'expérience des visiteurs;
- Le site est à un statut patrimonial de classement historique, et la qualité de l'ambiance du chemin d'accès – un sentier arboré à échelle humaine – renforce le caractère unique du lieu;
- Effet de découverte et dévoilement du panorama;
- Il est possible d'aménager une halte accessible tout au long de l'année, à l'exception de la période de chasse (mi-octobre à fin octobre);
- Le site constitue aussi un point de passage important pour la migration des oies blanches.

Contraintes

- Prise en compte de l'usage du terrain : terre agricole.





HAUT

Panneau d'accueil existant, à droite un chemin se dirige vers le site visé pour y implanter la halte.

BAS DROITE

Le chemin est arboré et propose une expérience intime.

HAUT GAUCHE

Au bout du chemin, la vue se dévoile.

BAS GAUCHE

Vue d'intérêt vers le mont Sainte-Anne.



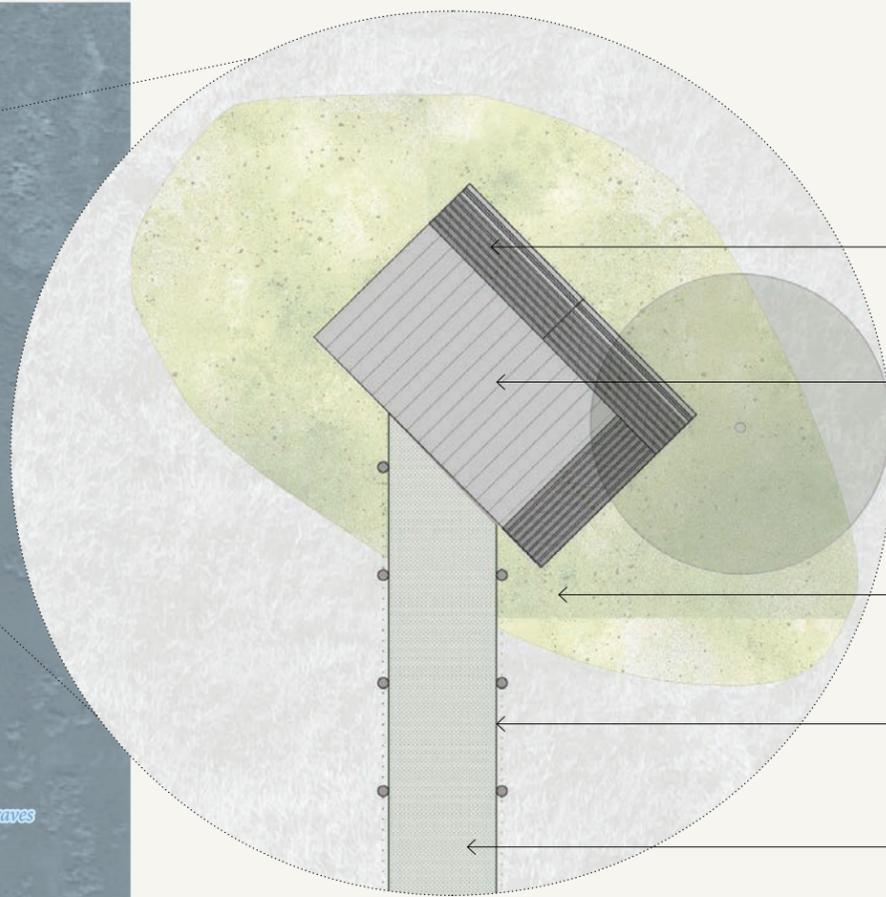
Proposition d'aménagement

L'aménagement de la halte du paysage dans le secteur de la Grande Ferme se fait en toute subtilité, afin de se fondre harmonieusement dans le paysage agricole existant. Cette approche permet de préserver le caractère agricole et naturel des lieux offrant aux usager.e.s une expérience immersive.

Le parcours proposé aux visiteur.euse.s commence depuis le stationnement, les invitant à cheminer sous un couvert arboré. Cette déambulation permet de s'immerger dans l'espace et ultimement de prendre le temps de s'arrêter au bout pour apprécier la vue. L'itinéraire les mène à un point de contemplation, dans l'espace ouvert et dégagé du champ.

Une plateforme d'observation, implantée dans le prolongement du chemin agricole, est positionnée de manière réfléchi. En étant orientée vers le mont Saint-Anne, elle met en valeur le remarquable panorama.

En ce qui concerne les aménagements eux-mêmes, ils respectent l'usage agricole du terrain. L'intégration de la halte dans ce cadre rural sera pensée pour ne pas perturber les activités agricoles existantes.



Bancs installés sur la plateforme.

Plateforme d'observation.

Surface enherbée - zone tampon de min. 1 m entre la plateforme et la prairie.

Clôture rustique - poteaux de bois de cèdre rond (hauteur max 1,20 m - espacement 1,0 m).

Sentier d'accès enherbé - 1,00 m.

LÉGENDE

EXISTANT

Bâtiment

- Cabane d'observation
- Chemin agricole - sentier

Attrait paysager

- Marais
- Point de vue

PROJET HALTE DU PAYSAGE

Signalétique

- Languette directionnelle
- Languette impl. minimale

Mobilier

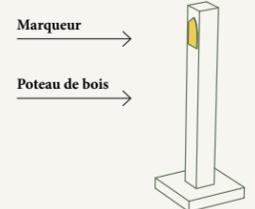
- Plateforme d'observation

Aménagement paysager

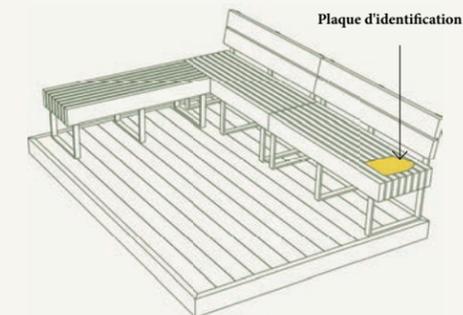
- Sentier



Languette d'accueil (1). Signalétique installée sur une base béton dans la portion enherbée de la halte du paysage.



Languette implantation minimale (2). Signalétique installée au bord de la rivière à la lisière de la forêt. Spécifications : à coller sur un poteau de bois.



Plateforme d'observation et bancs intégrés. Installation d'une plateforme avec des bancs intégrés. La plaque d'identification est collée sur l'assise d'un banc. Ancrage sur pieux vissés; orientation en fonction de la vue panoramique.

Clôture rustique. S'inspirant du langage à la fois matériel et formel des clôtures agricoles.

Bande végétale. Plantation d'une bande végétalisée. Le mélange Intercalaire de type Gamaride de la Série Habitat de la Pépinière Aiglon est un couvre-sol idéal. Il peut aussi se contenter d'une seule fauche annuelle visant à empêcher l'implantation des arbustes ou des ronces.

La montagne de la Croix

Type de halte : destination.

Localisation : à proximité du noyau villageois.

Municipalité : Saint-Hilarion.

Accès : 10 m.

Attrait paysager : agricole, village, montagne.

Caractéristiques

Le site de la montagne de la Croix, situé sur le chemin Principal de la municipalité de Saint-Hilarion, offre une vue imprenable sur le village et ses environs.

En marge des principaux circuits touristiques de Charlevoix, ce site présente un potentiel unique pour l'interprétation du paysage de l'astroblème. Un projet de mise en valeur et d'aménagement est en cours, porté par la municipalité.

Le panorama qui s'étend depuis le site est exceptionnel : il permet d'observer le village et sa relation avec le grand paysage, marqué par la chaîne des Laurentides et ses vallées agricoles. Par temps clair, il est même possible d'apercevoir, entre deux montagnes, une portion du fleuve Saint-Laurent.



Potentiels

- Valorisation des paysages liés à l'astroblème du Charlevoix;
- Il dispose déjà d'un stationnement pour l'accueil des visiteurs;
- La proximité immédiate du village enrichit l'expérience en permettant aux visiteurs de découvrir à la fois la nature et le noyau villageois;
- Le panorama offre une vue lointaine;
- La configuration de l'accès au point de vue offre un effet de découverte remarquable;
- Le site permet également l'aménagement d'une halte accessible toute l'année, en harmonie avec le caractère agroforestier du lieu;
- L'aménagement de ce site pourra s'inscrire dans un projet plus large, en lien avec le projet signature de la municipalité.

Contraintes

- Tendances de fermeture visuelle partielle causée par la végétation environnante, qui limite la visibilité du panorama sous certains angles.

Plateau agroforestier de Saint-Hilarion et les monts des Laurentides au loin visible depuis le site de la montagne de la Croix.



HAUT GAUCHE

Le site dispose d'un stationnement et d'une parcelle enherbée bordée d'un boisé.

HAUT DROITE

Arrivée sur le site panoramique des aménagements sont déjà présents.

GAUCHE

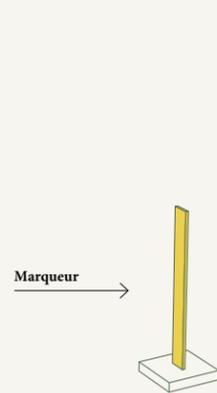
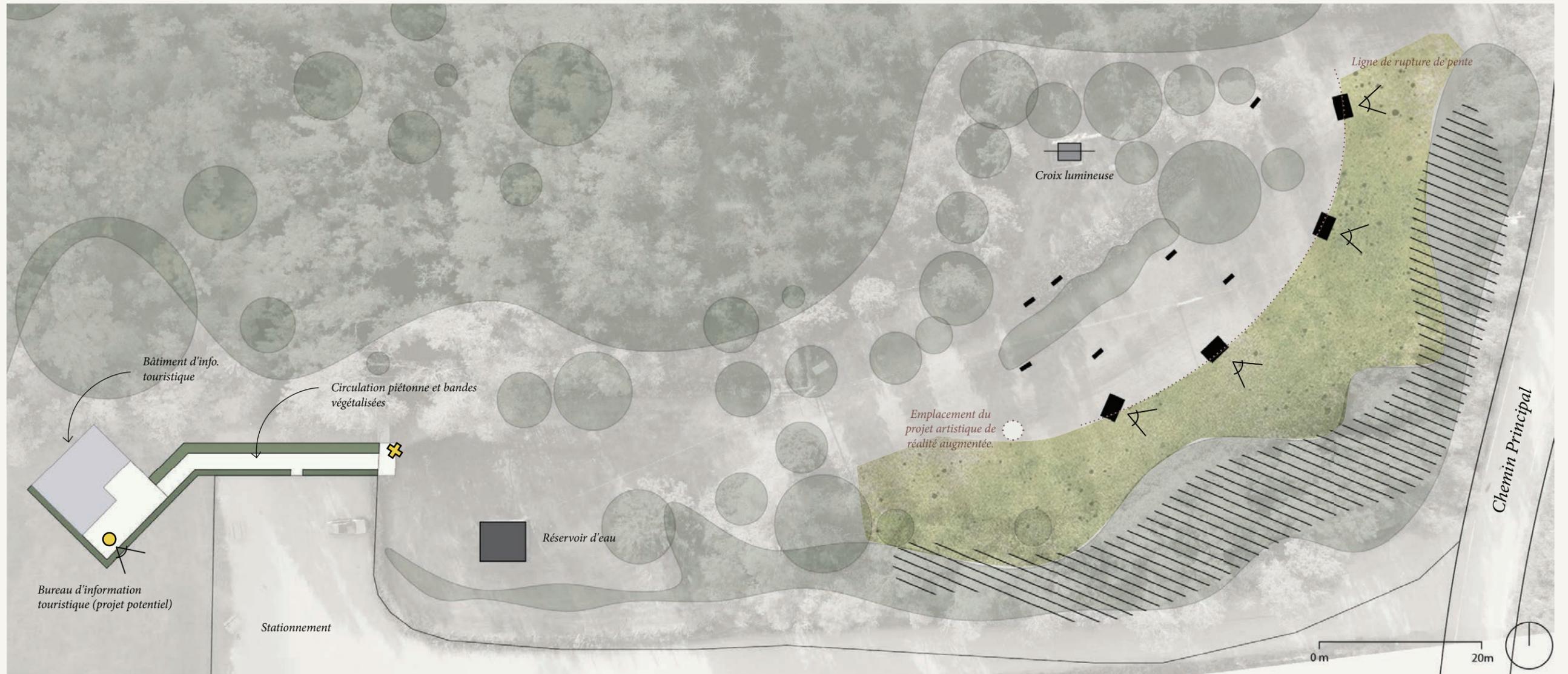
Vue panoramique vers le village et les vallées agroforestières.



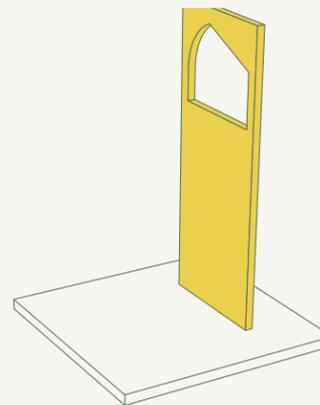
Proposition d'aménagement

Les aménagements liés à la création d'une halte du paysage sur le site s'arriment avec le projet global de mise en valeur la municipalité de Saint-Hilarion présentement en cours. Il est proposé de transformer ce site en un site d'observation du paysage où les visiteurs pourront apprécier le panorama avant de descendre au village pour explorer ses autres attraits. Il s'agira d'aménager les lieux en un belvédère en respectant le caractère rural des lieux. Plusieurs dispositifs d'observation du paysage sont proposés sur le site en relation avec la vue panoramique. Des plateformes d'observation sont implantées à la limite de la rupture de pente et les bancs sont installés entre celle-ci et le boisé en arrière du terrain. Des percées visuelles à travers la végétation seront aménagées de manière à mettre en le paysage d'intérêt et de conserver l'intégrité du panorama.

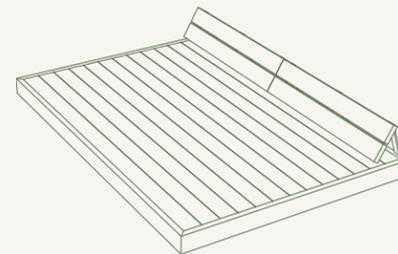
Advenant que le projet d'information touristique se concrétise sur ce site, il est proposé d'installer une fenêtre cadrant la vue vers le village et l'église.



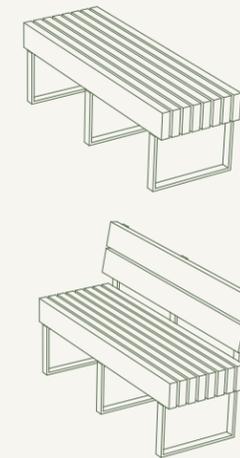
Langue d'accueil. Signalétique installée sur une base béton à l'entrée du site.



Fenêtre. Emplacement de la fenêtre judicieusement choisi, de manière à cadrer la vue sur le village. Spécifications : Installation sur une base de béton; tous les éléments de contenu (ref. Guide de norme du Plan directeur) sont intégrés à la fenêtre.



Plateformes d'observation avec dossier. Installation de plateformes avec des dossiers intégrés. Un marqueur (signalétique) est collé sur le dossier de chaque plateforme. Orientation en fonction de la topographie et de la vue.



Bancs avec et sans dossier. Disposés sur l'ensemble du site. Un marqueur (signalétique) est collé sur l'assise de chaque banc. Prévoir potentiellement une base béton pour les installer.

LÉGENDE

EXISTANT

Bâtiment

■ Bâtiment

Attrait paysager

⤵ Point de vue

PROJET HALTE DU PAYSAGE

Signalétique

✚ Langue d'accueil

Mobilier

● Fenêtre

■ Plateforme d'observation

■ Banc

Circulation

□ Sentier piétonnier

Végétation

■ Surface de type prairie

▨ Amélioration des percées visuelles

La traverse de Baie-Sainte-Catherine

Type de halte : destination.

Localisation : à proximité de la traverse Baie-Sainte-Catherine / Tadoussac.

Municipalité : Baie-Sainte-Catherine.

Accès : 0 m.

Attrait paysager : fjord, rivière, littoral escarpé.

Caractéristiques

Situé à l'entrée est de la Capitale-Nationale, le site de la traverse de Baie-Sainte-Catherine offre un panorama exceptionnel sur le fjord du Saguenay. Il possède plusieurs intérêts, dont un balcon naturel, des chemins à flanc de falaise et en descente.

Trois points de vue exceptionnels sont offerts depuis ce site. La valeur esthétique de ce site se situe dans la grande richesse des plans visuels, le panorama sur le majestueux fjord du Saguenay, sur Tadoussac et vers le large où l'on peut apercevoir le parc du Bic et le site historique Pointe-Noire. Il offre une expérience unique de l'immensité du Fjord rencontrant le fleuve, une vue ouverte qui donne un effet de grandeur spectaculaire.



Localisé sur un terrain appartenant au MTMD, il est utilisé par les visiteurs depuis plusieurs années. Même s'il n'est pas identifié comme une halte, les gens s'y arrêtent déjà pour contempler le paysage. Ce site d'envergure et majestueux constitue une porte d'entrée / sortie dans le territoire régional. Accessible depuis la route en véhicule ou en vélo, le site est situé également à proximité de sentiers qui permettent de rejoindre le village à pied.

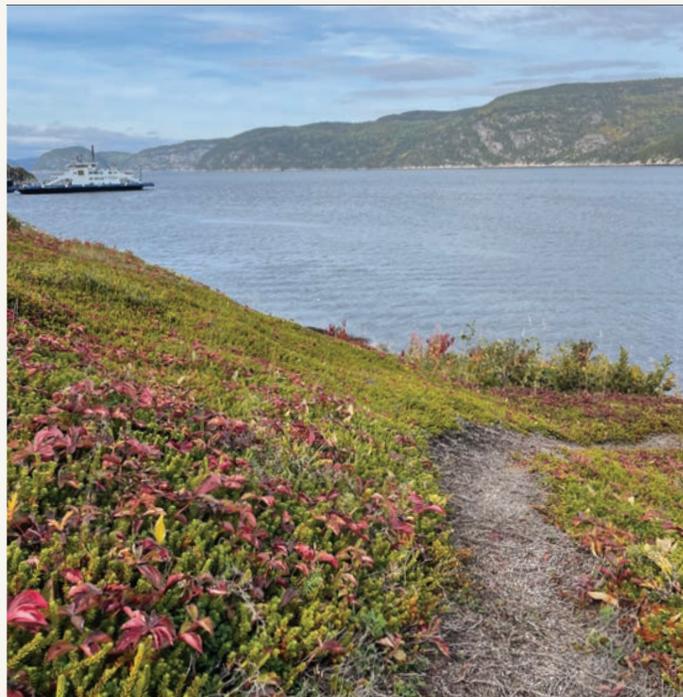
Potentiels

- Valorisation des paysages du fjord, littoral escarpé;
- Il dispose déjà d'un stationnement pour l'accueil des visiteurs;
- La proximité de sites historiques, du village et de sentiers enrichit l'expérience des usagers;
- La configuration de l'accès aux points de vue;
- Le site permet également l'aménagement d'une halte accessible toute l'année.

Contraintes

- Une contrainte réside dans la fermeture visuelle partielle causée par la végétation environnante, qui limite la visibilité du panorama sous certains angles;
- La descente vers le fjord (vigilance des usagers).

Site en situation de belvédère sur la rivière à proximité de la route 138.



HAUT GAUCHE

Sentier informel qui serpente le site et descend vers le bord de l'eau.

HAUT DROITE

Vue vers la le site de la Pointe Noire, au large par temps clair les îles du Bic et ses montagnes sont visibles.

BAS GAUCHE

L'espace actuel est dégagé et des personnes s'arrêtent pour observer le paysage.



Proposition d'aménagement

Située à un jet de pierre de la Traverse de Baie-Sainte-Catherine, cette halte du paysage met en valeur trois principaux attraits :

- La vue sur le fjord et le début de la Côte-Nord ;
- L'estuaire de la rivière du Saguenay et le fleuve Saint-Laurent et la côte escarpée de Charlevoix ;
- La vue lointaine, par temps clair, vers le Bas-Saint-Laurent et le parc national du Bic.

Les aménagements proposés ont pour objectif de sublimer les panoramas et d'aménager des espaces dédiés à la contemplation et à l'immersion, intégrées harmonieusement dans le site. La valorisation de plusieurs points de vue permettra d'établir une véritable séquence de découverte.



LÉGENDE

EXISTANT

Attrait paysager

- Rivière
- Point de vue

PROJET HALTE DU PAYSAGE

Signalétique

- Languette d'accueil
- Languette directionnelle

Mobilier

- Plateforme d'observation
- Banc

Circulation

- Sentier piétonnier

Végétation

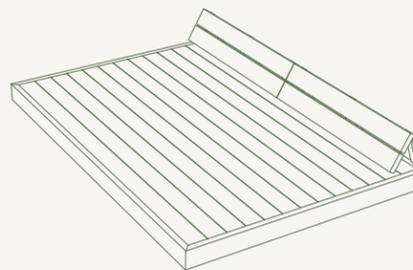
- Surface végétalisée (nouvelles plantations)
- Surface de type friche
- Amélioration des percées visuelles



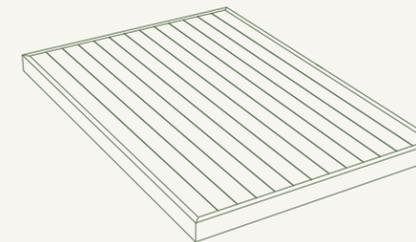
Languette d'accueil (1) Languette directionnelle (2). Signalétique installée sur une base béton à l'entrée du site.



Bancs. Disposés sur l'ensemble du site. Un marqueur (signalétique) est collé sur l'assise de chaque banc. Prévoir potentiellement une base béton pour les installer.



Plateforme d'observation avec dossier (A). Installation d'une plateforme avec des dossiers intégrés. Un marqueur (signalétique) est collé sur le dossier de chaque plateforme. Plateforme installée sur pieux visés. Orientation en fonction de la topographie et de la vue.



Plateforme d'observation sans dossier (B). Installation d'une plateforme sans dossier. Un marqueur (signalétique) est collé sur la plateforme. Plateforme installée sur pieux visés. Orientation en fonction de la topographie et de la vue.

Aménagement de sentiers / zones végétalisés. Il est suggéré de séparer les zones de circulation piétonne des espaces végétalisés. L'ajout de clôtures de protection autour des plantations contribuerait à prévenir le piétinement et à encourager le développement des végétaux.



Surface végétalisée (nouvelle plantation). Des fosses de plantation de deux strates (arbusives et herbacées) sont aménagées afin de délimiter les espaces de stationnement et la portion belvédère du site. L'ajout de clôtures de protection autour des plantations contribuerait à prévenir le piétinement et à encourager le développement.

D'élimination, sentiers / espaces de stationnement. Il est suggéré de séparer les zones de circulation piétonnes du stationnement par l'ajout de clôture de bois basse.

Plan de mise en oeuvre

Introduction

La mise en œuvre du plan directeur se déploie en trois axes principaux, qui comprennent à la fois des démarches à entreprendre avant même la mise en place des premières haltes, mais également des boucles d'actions récurrentes à prendre en considération pour toute installation de haltes subséquente.

Le plan de mise en oeuvre comprend un tableau global, qui regroupe un échéancier synthèse des grandes étapes à réaliser dans un horizon court-moyen-long terme, ainsi que trois plans détaillés, associés aux axes principaux :

- Déploiement du réseau
- Aménagement d'une halte
- Identité et pérennité du réseau

Les plans détaillés de chacun des axes énoncent plus précisément les objectifs visés par l'axe, présentent une articulation des étapes de réalisation, et donnent un aperçu général des rôles et responsabilités associés à chacune des parties prenantes.

Finalement, bien que la démarche de déploiement du réseau des haltes soit modulable, le plan de mise en œuvre prévoit également des fiches de recommandations par MRC, afin d'orienter les prochains sites prioritaires à envisager pour constituer les bases du réseau. Chacun de ces sites est choisi pour sa complémentarité avec les six sites prioritaires identifiés au plan directeur, et son potentiel de fédérer un réseau. Il donne des orientations sur la typologie de halte, ainsi que la stratégie d'intervention à privilégier pour chacun des sites.

Plan de mise en oeuvre – Étapes principales

Déploiement du réseau

*Voir plan détaillé

Aménagement d'une halte

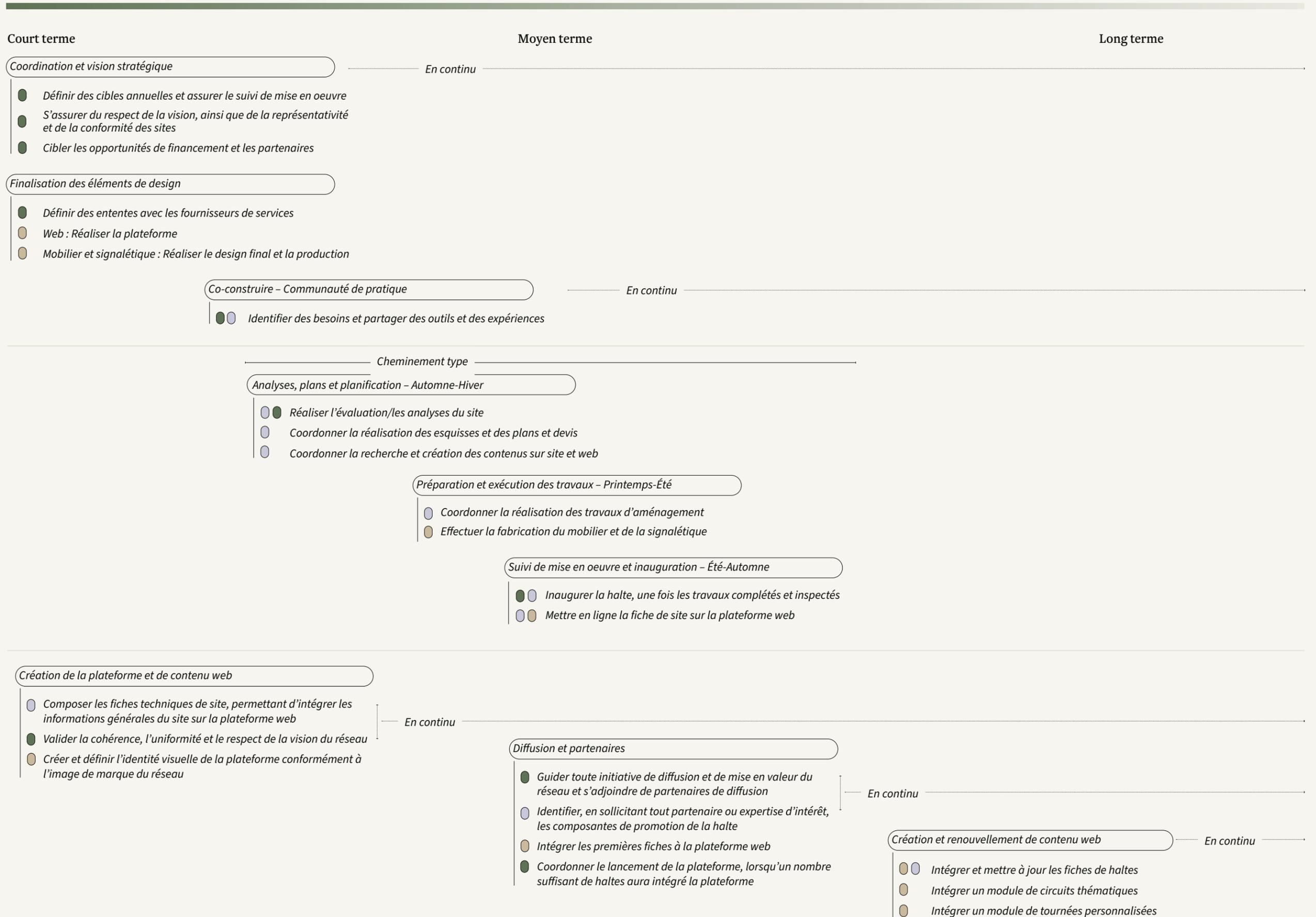
*Voir plan détaillé

Identité et pérennité du réseau

*Voir plan détaillé

Réalisation de la tâche

- Entente
- MRC
- Fournisseur



Déploiement du réseau – Plan détaillé

Concept général

Le plan directeur doit permettre le déploiement progressif et modulable de projets distincts sur un vaste territoire, tout en s'inscrivant dans une séquence cohérente de réalisation. Il est essentiel qu'une ressource dédiée coordonne chacune des étapes de projet, qu'il s'agisse de charges administratives ou d'actions stratégiques. Une ligne directrice claire et des partenaires résolument engagés vers la concrétisation de projets sur le territoire de la Capitale-Nationale permettront d'assurer une mise en œuvre efficace.

L'adaptabilité du plan et l'implication de partenaires permettront également un retour collectif sur les apprentissages, renforçant ainsi les capacités des partenaires à devenir des experts autonomes dans le choix, l'évaluation, l'aménagement et la mise en valeur de sites qui intégreront le réseau pour leurs paysages exceptionnels ou encore méconnus.

Articulation des étapes de réalisation

L'Entente, en tant que responsable de la mise en œuvre du Plan directeur, joue un rôle clé dans le lancement et le développement du réseau de haltes du paysage. La personne désignée agit comme coordonnatrice des premières étapes du projet, en prenant en charge la définition des cibles mesurables et d'indicateurs de suivi. Ces outils sont essentiels pour assurer un déploiement structuré et cohérent du réseau. Elle s'assure également de la priorisation des sites à aménager, en respectant les critères établis dans le Plan directeur et de mener une veille stratégique sur les opportunités de financement. En tant qu'agent.e facilitatrice, il.elle mobilise les partenaires qui participent aux différents volets du déploiement du réseau et favorise une collaboration fluide.

La mise en œuvre du réseau repose sur la collaboration entre les partenaires et doit bénéficier des apprentissages collectifs. Ainsi, structurer l'implication des partenaires déjà impliqués dans le comité sous la forme d'une communauté de pratique permet de partager les expériences, les défis et les succès rencontrés par chacun dans la mise en œuvre du réseau. Cela contribue à l'évolution des outils associés au plan directeur, qu'il s'agisse des guides d'implantation, des protocoles ou du respect de l'image du réseau sur le long terme.

Puisque le réseau est évolutif, le choix des sites et les aménagements proposés peuvent être ajustés en cours de route. La ressource désignée par l'Entente doit donc veiller à la conformité des sites avec les balises du réseau, tout en restant flexible pour intégrer de nouvelles opportunités ou encore répondre à des imprévus. Cette adaptabilité garantit que le réseau demeure aligné sur ses objectifs à long terme.

Pour s'assurer de la cohérence de la démarche et accélérer les processus, la systématisation de processus est souhaitable. Ainsi, tout modèle d'entente nécessaire à la mise en œuvre d'une halte ou du réseau pourrait être élaboré à l'avance, et adapté au besoin : fabrication de mobilier, création de plateforme web et intégration de contenu, aménagement d'une halte sur un terrain privé, entretien et gestion du site, etc.

Rôles et responsabilités

Entente

- Définir des cibles annuelles de démarchage et d'installation de haltes, s'assurer du suivi;
- Tenir une veille des opportunités de financement et coordonner les demandes;
- Chapeauter une communauté de pratique et répondre aux besoins ciblés par les MRC responsables de la mise en oeuvre des haltes;
- Co-construire et fournir les outils nécessaires aux MRC pour la mise en place de la halte (modèles d'entente sur l'installation et la gestion sur site privé, entente d'entretien, etc.);
- Solliciter l'avis des MRC sur toute question relative au déploiement du réseau, notamment la création de circuits thématiques;
- Définir une entente avec un fournisseur de mobilier : design industriel, installation, méthode de production, etc.;
- Définir une entente avec un fournisseur web pour la création et la gestion de la plateforme, ainsi que pour l'intégration des fiches;
- S'assurer du respect de la vision et des objectifs de déploiement du réseau identifiés au Plan directeur;
- S'assurer de la représentativité de toutes les MRC au sein du réseau (nombre de site par MRC/Éléments mis en valeur).

MRC

- Désigner une ressource responsable du développement du réseau sur le territoire de la MRC;
- Participer activement à la communauté de pratique :
 - Faire remonter à l'Entente tout besoin ou enjeu qui surviendrait dans le cadre de la mise en oeuvre du réseau;
 - Partager des expériences et des outils;
 - Proposer de nouveaux sites potentiels.
- Réaliser les trois étapes d'évaluation de site à l'aide de l'outil d'évaluation;
- Accompagner l'Entente dans le démarchage et dans la mise en relation avec des propriétaires de sites potentiels;
- Si applicable, définir des contrats et des ententes de gestion, d'entretien ou autre avec les propriétaires de site et tout intervenant.e jugé.e nécessaire.

Fournisseur

- Mobilier et signalétique : Définir une entente de production sur la durée du mandat (production à la demande ou par vagues de production);
- Mobilier et signalétique : Réaliser le design et la fabrication des éléments de mobilier et de signalétique, dans le respect des balises du Plan directeur;
- Web : Réaliser la plateforme dans le respect des balises et des fonctionnalités identifiées au Plan directeur;
- Web : Définir une entente de gestion de la plateforme.

Aménagement d'une halte – Plan détaillé

Concept général

L'aménagement de site comprend toute étape relative à l'implantation physique d'une halte, une fois le site validé par l'Entente. Il prend en compte l'évaluation des sites, les analyses nécessaires à l'implantation et au design, la conception complémentaire et les stratégies d'aménagement, ainsi que le suivi de mise en œuvre sur le site, le tout dans le respect des paramètres du réseau établis au plan directeur.

Articulation des étapes de réalisation

Les MRC réalisent l'évaluation des sites potentiels et jouent un rôle de coordination de l'aménagement des sites, alors que l'Entente joue un rôle de validation des sites, des aménagements, ainsi que du respect de l'image du réseau. Ainsi, il s'agira de collaborer avec les acteurs municipaux et les partenaires (financiers et/ou gouvernementaux) afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour la réalisation d'une halte (permis, autorisations environnementales, enveloppes budgétaires, etc.).

Lors de l'élaboration des esquisses et des plans détaillés, à prévoir en période hivernale, une attention particulière doit être portée à la cohérence avec l'image du réseau. Chaque site doit intégrer : un espace d'arrêt sécuritaire pour les véhicules, ainsi qu'une languette d'identification du site sur laquelle est apposé le code QR référant à la plateforme numérique. Le choix des dispositifs d'observation et des éléments de signalétique, à planifier dans cette même période, doit tenir compte de la configuration et du caractère unique de chaque site. Ces éléments doivent favoriser la mise en valeur des paysages tout en répondant aux besoins spécifiques des usagers. Parallèlement, la programmation, l'accès et le design du site peuvent nécessiter une planification approfondie à réaliser en amont de la réflexion sur les dispositifs de mise en valeur des paysages.

La planification des travaux doit cibler un début d'exécution dès que les conditions climatiques le permettent, idéalement en avril ou début mai. Cela implique d'anticiper les délais liés à la fabrication du mobilier sur mesure, à la production des éléments

signalétiques, ainsi qu'à la préparation des contenus numériques destinés à enrichir l'aménagement physique et la plateforme web. L'objectif est de livrer le projet à temps pour la période d'affluence ciblée, comme la mi-juillet pour une halte estivale, ou septembre pour des sites mettant en valeur les couleurs automnales. Une fois les travaux terminés, la fiche web associée peut être activée, intégrant ainsi officiellement la halte au réseau.

Rôles et responsabilités

● Entente

- S'assurer de la conformité des évaluations de nouveaux sites;
- Lors de la production de contenu informatif/graphique à installer sur la halte ou sur la plateforme en ligne, s'assurer de l'uniformité du contenu.

○ MRC

- S'assurer du respect des exigences minimales d'aménagement pour qu'un site rejoigne le réseau;
- Coordonner la réalisation des esquisses, ainsi que les plans et devis nécessaires à l'implantation d'une halte;
- Coordonner la recherche et la rédaction du contenu informatif qui sera intégré aux aménagements et à la plateforme web;
- Effectuer le suivi de réalisation d'une halte auprès des fournisseurs et des municipalités.

○ Fournisseur

- Mobilier et signalétique : Effectuer la production du mobilier selon les modalités définies avec l'Entente;
- Web : Intégrer la fiche de site selon les modalités définies avec l'Entente.

Identité et pérennité du réseau – Plan détaillé

Concept général

Puisque le réseau des haltes se déploie sur une temporalité longue et qu'il mobilise une diversité de partenaires, il est essentiel d'encadrer soigneusement sa mise en œuvre afin de préserver la cohérence des interventions futures. Le principal défi consiste à éviter une diffusion intensive en début de projet sans un suivi rigoureux par la suite. L'objectif est de développer un projet à la fois vivant et évolutif, tout en maintenant l'identité et l'essence du réseau.

La catégorie « Identité et pérennité » traite de l'ensemble des aspects dématérialisés qui contribuent au développement et à la mise en valeur du réseau des haltes. On y trouve les étapes de développement de la plateforme web et de diffusion initiale du réseau, ainsi que toute initiative subséquente de promotion, qu'il s'agisse de la création de circuits ou de nouveaux éléments qui insufflent un nouvel intérêt de découverte pour les paysages de la Capitale-Nationale.

Articulation des étapes

La première étape consiste en la création et la mise en ligne d'une plateforme web qui constitue le penchant dématérialisé du réseau. Celle-ci doit se faire selon les guides et paramètres définis par le plan directeur et par l'entente, et implique d'abord de s'adjoindre d'un fournisseur web pour sa création. Il faudra de plus déterminer des processus ou des ententes vis-à-vis de la gestion de la plateforme et de l'intégration du contenu, et procéder à l'intégration des premières fiches de sites.

Avant d'entreprendre toute action de diffusion et de promotion du réseau, au minimum une halte par MRC devrait déjà être confirmée et avoir fait l'objet d'ententes de réalisation, et ce afin de rendre une image juste du réseau, d'effectuer une gestion raisonnée des attentes et de pouvoir d'un même élan diffuser les prochains jalons du projet. L'Entente devra s'adjoindre de partenaires de diffusion et de référencement du réseau, identifié

avec la communauté de pratique. Notamment, les partenaires de diffusion peuvent être les municipalités et les MRC, les offices touristiques, ou autres; et les points de référencement du réseau, mis à part ceux installés sur les sites, peuvent être les haltes routières du MTMD, les points d'information touristiques, ou encore des plateformes web et des guides régionaux, locaux, etc.

L'Entente est responsable de veiller au respect de l'identité du réseau et doit s'assurer de la conformité des sites qui intégreront le réseau. Notamment, l'Entente doit s'assurer du respect des lignes directrices du plan directeur, de la conformité des évaluations, ainsi que de la régularité des fiches de sites, autant dans la définition de critères techniques que de ceux de mise en valeur qui intégreront la plateforme web. L'Entente évalue, avec le soutien des partenaires, les besoins en termes de construction, de mise à jour et de mise en valeur du réseau, notamment en suggérant des types de haltes ou des composantes paysagères.

La promotion du réseau s'effectue en continu dans l'espace numérique, et au fur et à mesure de l'intégration de nouveaux sites. L'intégration de nouvelles fiches de sites sur le web permet également l'ajout de nouveaux dispositifs de découverte du réseau et des paysages. Lorsqu'une quantité jugée suffisante de sites aura été intégrée sur la plateforme en ligne, il est recommandé de procéder à l'ajout d'un module de filtres et circuits personnalisés, permettant à l'utilisateur.trice de la plateforme de créer soi-même un trajet en fonction de ses intérêts, et d'un module de circuits thématiques en fonction de particularités du territoire et de composantes communes (ex. : les couleurs d'automne, paysages du littoral, etc.). Chaque nouvelle intégration représente ainsi une opportunité renouvelée de diffuser et de promouvoir le réseau.

Rôles et responsabilités

Entente

- S'assurer du respect des lignes directrices du réseau et de la conformité du contenu produit dans le cadre du déploiement du réseau
- Guider le choix des sites et la réflexion en fonction de la création de circuits de découverte
- Guider toute initiative de diffusion et de mise en valeur du réseau
- S'adjoindre de partenaires de diffusion, de promotion et de référencement du réseau

MRC

- Contribuer à la promotion et à la mise en valeur du réseau
- Accompagner l'Entente dans la recherche de partenaires de diffusion/promotion du réseau, ainsi que dans la mise en relation
- Composer les fiches techniques de site, permettant d'intégrer les informations générales du site sur la plateforme web
- Identifier, en sollicitant tout partenaire ou expertise d'intérêt, les composantes de « promotion de la halte (attraits à proximité, réseau de sentiers (distances, dénivelé, difficulté), et toutes contraintes techniques (non accessible en fauteuil, périodes/saisons pendant laquelle la halte est inaccessible (ex. : fermée en octobre pour la chasse)

Fournisseur

- Définir l'identité visuelle de la plateforme conformément à l'image de marque du réseau
- Intégrer un module permettant de filtrer les sites par caractéristiques (type de halte, saisonnalité, territoire, etc.). Les filtres associés à chacun des sites prennent de l'importance au fur et à mesure de l'intégration de nouveaux sites : opportunités de créer des circuits de découverte et de les utiliser comme outils de (re) promotion du réseau.
- Intégrer un module de circuit « tournée personnalisée » à la plateforme
- Veiller à l'intégration des premières fiches de sites.

Sites prioritaires

Sites prioritaires à considérer pour les prochaines étapes

MRC de Portneuf

Site 01 – Bevédère Rivière-à-Pierre

Impulsion vers la découverte des paysages méconnus de Rivière-à-Pierre. Puisque les chutes de la Marmite se situent hors des réseaux routiers fréquentés, la complémentarité d'activités permettrait potentiellement une meilleure attractivité et rétention d'usager.ère.s.

- Type de halte – Point-Relais
- Stratégie d'intervention – Moyenne envergure

Site 02 – Rang Saint-Antoine

Au cœur d'un secteur agricole caractéristique de la région, et en bordure de la Vélopieste, le rang Saint-Antoine met en valeur la mobilité active comme vecteur de découverte des paysages.

- Type de halte – Point-Relais
- Stratégie d'intervention – Moyenne envergure

Site 04 – Chapelle Saint-Agricole

Paysage panoramique exceptionnel dans la vallée du Bras-du-Nord. L'immersion dans le paysage agricole est très forte, plaine encadrée par les monts, présence de falaises rocheuses. Ensemble de bâtiments d'intérêt historique qui participent à l'ambiance des lieux. La route pour s'y rendre est panoramique.

- Type de halte – Ça vaut le détour
- Stratégie d'intervention – Moyenne envergure



01
Accessible par une ascension à la marche à partir du noyau villageois, le belvédère se situe à flanc de montagne, en surplomb de Rivière-à-Pierre.
Photo : Municipalité de Rivière-à-Pierre



02
La Vélopieste nous plonge au cœur des paysages agroforestiers de Portneuf.



03
Les falaises des monts visibles en chemin vers la Chapelle Saint-Agricole.

MRC de la Côte-de-Beaupré

Site 01 – Halte cycliste du Cap Tourmente

En continuité avec le site de la Grande Ferme, la halte cycliste met en valeur un point de vue complémentaire du Cap Tourmente, en plus de mettre l'accent sur l'utilisation d'un mode actif.

- Type de halte – Point-relais
- Stratégie d'intervention – Balise



01
Point d'arrêt dans la boucle du Cap Tourmente, une petite halte cycliste, dont les aménagements pourraient être bonifiés, donne accès à une vue remarquable.

Site 02 – Dépanneur Sainte-Anne

Point d'arrêt en direction du Cap Tourmente, le petit parc inclut un banc orienté vers une vue de la rivière et du mont Sainte-Anne. Le secteur est complété par un petit commerce alimentaire. Un entretien de la végétation y est nécessaire afin de préserver la percée visuelle.

- Type de halte – Point-relais
- Stratégie d'intervention – Balise



02
Percée visuelle vers la rivière et le mont Sainte-Anne.

MRC de La Jacques-Cartier

Site 01 – Les méandres de la Jacques-Cartier

Paysage riverain naturel d'exception offrant vue sur un petit îlet et sur le pont de Gosford, Shannon; un contact privilégié avec la rivière Jacques-Cartier et ses méandres. Connecté par un réseau de sentiers, le lieu donne accès à de multiples points de vue, renouvelant l'expérience de visite.

- Type de halte – Destination
- Stratégie d'intervention – Moyenne envergure

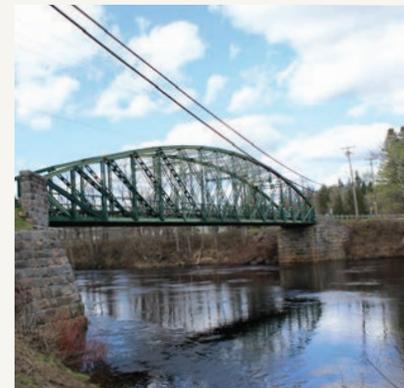
Site 02 – Pont Clark

Point d'arrêt au bord de la rivière Jacques-Cartier localisé à côté de l'emblématique pont Clark. Paysage d'intérêt culturel, ce site fait déjà l'objet d'une mise en valeur et mériterait à être mis en lumière pour un paysage d'intérêt culturel et son intégration dans un circuit de paysages de la Jacques-Cartier.

- Type de halte – Point-relais
- Stratégie d'intervention – Moyenne envergure



01
Ouverture visuelle sur les méandres de la Jacques-Cartier et ses petites îles sablonneuses.



02
Vue sur le pont Clark.

MRC de l'Île-d'Orléans

Site 01 – Noyau de Saint-François

Projet récent d'installation d'un belvédère (plateforme de bois avec garde-corps), avec une vue orientée vers le fleuve et sur Montmagny. Les aménagements sont en relation avec le noyau de Saint-François et s'insèrent par un sentier piéton en continuité avec la tour d'observation, faisant du secteur une centralité intéressante.

- Type de halte – Point-relais
- Stratégie d'intervention – Balise

Site 02 – Quai de Sainte-Famille

Parc riverain naturel offrant une vue ouverte sur la Côte-de-Beaupré et les battures du fleuve. Un projet d'accès au fleuve et de revitalisation de l'ancien quai de Sainte-Famille est actuellement en discussion, ce qui offre une opportunité de complémentarité avec *Vues d'ici*.

- Type de halte – Destination
- Stratégie d'intervention – Envergure



01
Le belvédère du noyau de Saint-François se démarque par la diversité des plans visuels. La fermeture potentielle de la vue par la végétation demeure un élément à garder en tête lors de l'installation de la halte.



02
Les battures du fleuve sont caractéristiques des paysages de l'Île-d'Orléans, *Sophie DeBlois, 2024*.

MRC de Charlevoix

Site 01 – Épicerie Chez Paul

Point d'arrêt existant aménagé devant l'épicerie chez Paul, laquelle offre des produits cuisinés maison. Magnifique point de vue sur l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et le littoral habité de la côte de Charlevoix. Le site est identifié dans les travaux de l'entente sur les percées visuelles. L'installation d'une halte nécessite de développer des paramètres et une entente de gestion pour l'installation sur un terrain privé.

- Type de halte – Destination
 - Stratégie d'intervention – Moyenne envergure
-

Site 02 – Pointe du Bout-d'en-Bas

Parc municipal à la pointe est de L'Isle-aux-Coudres et au cœur du fleuve Saint-Laurent; il offre une vue époustouflante sur les montagnes de Charlevoix, ainsi qu'une multitude de points de vue sur le littoral, connectés par un réseau de sentiers. Un projet de bonification des aménagements y est prévu, présentant une opportunité de complémentarité avec *Vues d'ici*.

- Type de halte – Destination
 - Stratégie d'intervention – Balise
-



01
Vue vers le littoral et Les Éboulements, des travaux d'entretien de la végétation sont nécessaires afin de préserver la percée visuelle.



02
Vue vers le littoral et la côte de Charlevoix depuis la pointe de l'île.

MRC de Charlevoix-Est

Site 01 – Rivière aux canards

Emplacement stratégique qui s'inscrit en continuité avec la halte de la traverse de Baie-Sainte-Catherine, le site de la rivière aux canards offre une vue ouverte sur le fleuve et sur l'embouchure de la rivière. Le site nécessite une intervention mineure pour compléter les aménagements.

- Type de halte – Point-relais
- Stratégie d'intervention – Balise



01
À l'entrée de Baie-Sainte-Catherine depuis l'ouest, on retrouve la halte de la rivière aux Canards qui offre une vue ouverte sur le fleuve. Elle comprend actuellement quelques aménagements sommaires qui pourraient être bonifiés.

Site 02 – Parc de la quatrième chute

Alors qu'on connaît la région pour ses panoramas et la mise en valeur de sa relation avec le fleuve, le parc municipal de la quatrième chute nous plonge au cœur de la rivière Noire et offre une lecture renouvelée du territoire.

- Type de halte – Destination
- Stratégie d'intervention – Balise



02
Une marche de moins de 10 minutes dans un sentier forestier à partir du stationnement nous permet de rejoindre la rivière et de nous poser sur les grandes roches plates.

Médiagraphie

AECOM. (2017). *Analyse paysagère de la MRC de La Jacques-Cartier*.

MRC de Charlevoix. (n.d.). *Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) de Charlevoix*.

Consulté sur : <https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/schema-damenagement/>.

MRC de Charlevoix-Est. (2024). *Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) de Charlevoix-Est*.

Consulté sur : <https://mrccharlevoixest.ca/wp-content/uploads/2024/07/2.-Connaissance-territoriale-SADR-MRC-de-Charlevoix-Est.pdf>.

MRC de la Côte-de-Beaupré. (2013). *Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) de la Côte-de-Beaupré*.

Consulté sur : https://mrccotedebeaupre.qc.ca/wp-content/uploads/2021/10/Schemafinaladopte_06-11-2013.pdf.

MRC de la Jacques-Cartier. (2024). *Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) de la Jacques-Cartier*.

Consulté sur : https://mrcjacques-cartier.com/wp-content/uploads/2024/12/SAR_MRC-JC_R02-2004_et_modifs_2024-12_1-DocPrinc_et_Cmpl.pdf.

MRC de l'Île-d'Orléans. (2022). *Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) de l'Île-d'Orléans*.

Consulté sur : [http://mrc.iledorleans.com/stock/fra/sad-en-vigueur-\(a-jour\)_2022-11-21.pdf](http://mrc.iledorleans.com/stock/fra/sad-en-vigueur-(a-jour)_2022-11-21.pdf).

MRC de l'Île d'Orléans. (2016). *Le paysage, un lieu de partage. Guide de bonnes pratiques en matière de paysage orléanais*.

MRC de Portneuf. (2024). *Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD) de Portneuf*.

Consulté sur : <https://portneuf.blob.core.windows.net/media/1674/sad-chapitre-6-texte.pdf>.

PATRI-ARCH INC. (2015). *Étude de caractérisation de sept territoires d'intérêt patrimonial et esthétique de la MRC de Charlevoix-Est*.

Ruralys. (2010). *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. Un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages. Volume 1*.

Ruralys. (2014). *Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf, pour un aménagement durable des paysages humanisés portneuvois*.

Annexes

Annexe 1 - Lignes directrices pour l'aménagement
d'une halte

109

Annexe 1 - Lignes directrices pour l'aménagement d'une halte

Lignes directrices pour aménager les sites

L'aménagement d'une halte s'appuie sur les principes suivants :

- S'intégrer au paysage existant;
- Intégrer un élément identitaire du réseau et informatif, lorsque pertinent;
- Offrir de la bonne information au bon moment;
- Développer un système versatile qui puisse s'adapter aux particularités de chacune des haltes;
- Concevoir et installer un dispositif de découverte du paysage permettant la mise en contact des usager.ère.s avec le panorama ou l'élément d'intérêt paysager.

Les objectifs poursuivis par l'aménagement des haltes sont les suivants :

- Accueillir et orienter le visiteur.euse vers des vues / panoramas à mettre en valeur;
- Baliser le territoire;
- Promouvoir et référencer le réseau;
- Aménager un espace confortable pour les usager.ère.s, leur permettant d'apprécier le paysage à leur portée;
- Donner des clés de lecture et de compréhension des paysages.
- Accès au site
- Favoriser l'accès 4 saisons lorsqu'une entrée sur un site doit-être aménagé;

Critères d'aménagement

- Distinguer, lorsque possible, l'aire de stationnement et le(s) lieu(x) d'observation et de découverte du paysage;
 - Implanter un marqueur identitaire et signalétique et si besoin une intervention directionnelle à l'entrée du site lorsque le point de vue est éloigné du stationnement;
 - Disposer l'élément signalétique de façon à guider le visiteur;
 - Intégrer l'aménagement dans le paysage existant en 1) utilisant la palette végétale déjà présente; 2) en prenant appui sur la topographie et les lignes de force du sol (topographie, roche);
 - Aménager des lieux d'arrêt sécuritaires et/ou des aires de stationnement ayant une faible empreinte environnementale (en favorisant par exemple des matériaux perméables comme le gravier, lorsque permis par la réglementation municipale); Implanter un dispositif de découverte du paysage à l'écart de la route et de l'accès (lorsque possible);
 - Respecter la topographie du site, éviter le plus possible le remaniement ou nivellement du sol;
 - Intégrer l'aménagement dans le paysage existant en 1) utilisant la palette végétale déjà présente; 2) en prenant appui sur la topographie et les lignes de force du sol (topographie, roche);
 - Choisir l'emplacement du dispositif en fonction de l'élément à révéler;
 - Effectuer la taille et l'entretien de la végétation au premier plan si nécessaire pour dégager la vue;
 - Lorsque le mobilier et/ou les aménagements en place sont obsolètes, en mauvais état ou sont situés de manière à obstruer le champ visuel, le(s) retirer (et/ou les relocaliser sur le même site ou ailleurs) pour les remplacer par l'aménagement de la halte;
- Déterminer l'emplacement du dispositif de découverte en fonction de l'élément de paysage à révéler et de la posture anticipée par les usagers;
 - Multiplier les dispositifs de découverte sur un même site lorsque plusieurs points de vue sont intéressants;
 - Laisser la vue dégagée;
 - Aménager des sentiers pour connecter les dispositifs d'observation d'un même site lorsque nécessaire et favoriser la circulation libre entre les différentes composantes. Au besoin, implanter une signalétique (identique ou une déclinaison de celle utilisée à l'entrée du site) pour guider les parcours des usagers.